JEAN URVOY

DINAN
VILLE FÉODALE

Gravures sur bois originales de l'auteur

IMPRIMERIE PEIGNÉ
— DINAN —

DINAN

VILLE FÉODALE

JEAN URVOY

DINAN
VILLE FEODALE

Gravures sur bois originales de l'auteur

IMPRIMERIE PEIGNÉ
— DINAN —

NAISSANCE D'UNE VILLE

Premiers combats

INAN, comme de nombreuses villes en Bretagne, est née de la féodalité ; sa fondation n'est pas le fait du hasard, ni d'une génération spontanée, mais le fait d'un acte réfléchi. Sa création a été voulue en cet endroit facile à défendre et suffisamment étendu pour permettre son expansion.

Avant l'occupation du plateau où s'érigèrent les tours et le beffroi de notre cité, deux sites voisins furent choisis par l'homme et occupés successivement, deux sites qui correspondaient à deux besoins différents.

Le plus ancien fut celui où, à neuf kilomètres de Dinan, s'établit Corseul, la capitale des Coriosolites. Corseul n'est plus aujourd'hui qu'un bourg mélancolique aux maisons de schistes sombres, et il ne reste plus rien de cette ville de 110 hectares que foulèrent les brodequins des légionnaires de Rome.

Corseul n'a jamais été fortifiée. Placée au centre d'un pays largement ouvert, pays d'eaux vives, de pâturages et de labours, c'était un centre commercial, un nœud de routes qui rayonnaient dans toutes les directions : vers Aleth (Saint-Servan) et Reginea (Erquy), deux ports

d'où il était possible de commercer avec l'île de Bretagne.

L'oppidum de Corseul se trouvait, non à Dinan, mais à 1.000 mètres du bourg actuel, là où s'éleva au moyen âge, le château féodal de Montafilant.

Sous la pression des barbares, Corseul, impossible à défendre disparaît peu à peu. Ses habitants se réfugient dans le castrum d'Aleth, mieux fortifié et résidence de la légion de choc. Le siège épiscopal, lui-même, y fut transféré. Au VIIIe siècle la disparition est totale. Aleth, elle-même, sera ruinée par les Normands et périclitera au profit de Saint-Malo.

La voie est donc ouverte à la naissance d'un nouveau centre régional, mais ce nouveau centre ne naîtra qu'après un entr'acte de trois ou quatre siècles.

Deux éléments vont contribuer à attirer et à fixer les populations : le cours de la Rance, le réseau routier celto-romain.

La Rance est un obstacle sérieux aux communications est-ouest. Véritable bras de mer, dont la largeur varie de 200 mètres à plus d'un kilomètre, elle n'était franchie qu'à Jouvente, près du Minihic, par la route qui conduisait de Corseul à Aleth. On la passait également à Léhon, située dans une cuvette de 800 mètres de rayon où l'on descend facilement, par une pente adoucie, des 130 mètres du plateau à la cote 7 de la Rance à Léhon. Sur la rive droite il est également aisé de gagner le plateau. Haute de 40 mètres, une butte rocheuse qui s'avance jusqu'au fleuve, permet de contrôler le passage. Elle fut, très vite, couronnée d'un château-fort, où résida, dit-on, le roi breton Nomenoë.

Un monastère, qui s'enrichit des droits de péage pour le passage du fleuve, fut construit au pied du château, dans les prairies marécageuses qu'il fallut drainer.

L'histoire de la fondation de ce couvent est celle d'un « pieux larcin ».

Un jour, Nomenoë, roi de Bretagne, chassait dans la forêt profonde de la Grande-Haye. « Et chiens courant sans nombre avait. » Soudain, il vit sortir du sous-bois

six moines faméliques, six ermites vêtus de peaux de bêtes, qui, le reconnaissant à son « royal ornement », le supplièrent de mettre fin à leur vie de pénitence en leur donnant des terres et de l'argent.

— Avez-vous un saint ? répond le Roi, un saint

« De l'aide duquel et prière

Secourus sois ça en arrière

Et je en mon grang faiz soutenu ».

— Non. Mais qu'à cela ne tienne. Après avoir tenu conseil, les moines décidèrent que l'un d'eux irait à Serk, une des îles de la Manche, pour étudier le moyen d'enlever le corps de saint Magloire au monastère qu'il avait fondé.

L'envoyé, un nommé Condan, réussit à convaincre le « gardien du saint corps », un laïque, que Nomenoë voulait le transfert de saint Magloire aux rives de la Rance et saurait récompenser ceux qui le serviraient.

Sûr de son complice, Condan revient à Léhon, arme une barque, se laisse aller au courant du fleuve, passe la mer, accoste l'île, cache ses gens dans une crique et entre à la chapelle du monastère, où le diacre l'accueille par ces mots de l'évangile du jour : « Gardez-vous de ceux qui viennent à vous couverts de peaux de brebis et sont en réalité des loups ravisseurs. » Condan se croit trahi. Mais non, ce n'est qu'une coïncidence.

Six jours après, une nuit, alors que tout repose, Condan déplace avec une facilité qui tient du miracle, la lourde pierre du sépulcre, puis, aidé des siens, transporte le corps dans sa nef.

Au jour, les moines de Serk s'aperçoivent du larcin et se jettent dans une embarcation à la poursuite des voleurs... Mais saint Magloire qui protège, il n'en faut pas douter, les ravisseurs, suscite une tempête qui rejette « les gens de Serk à leur île, et les voleurs à leur estuaire »...

Et les moines de Léhon eurent des terres. Ils eurent aussi des pierres en démolissant, sans vergogne, les temples romains de Corseul.

Un pont, un château-fort, un prieuré, tous les éléments nécessaires à la naissance d'une agglomération urbaine étaient réunis.

En outre, ce carrefour routier était très important : la voie qui venait de Corseul aboutissait à Léhon, d'où partait, sur la rive gauche, la route vers Cardevincus (Nantes) ; sur la rive droite, le pont franchi, se détachaient trois routes : celle de Coriovallum (Cherbourg), celle de Noviodunus (Jublains) et celle de Condate (Rennes).

Malgré ces avantages, cette cuvette de Léhon ne pouvait devenir l'emplacement d'une ville, car l'espace y était strictement mesuré, les rives de la Rance marécageuses et le site difficile à défendre, dominé qu'il est, de tous côtés, par les pentes du plateau.

En outre, le lieu se prêtait mal à l'établissement d'un port car la marée y remontait difficilement.

Obéissant à la nécessité impérieuse de se placer dans les meilleures conditions de sécurité, le seigneur du fief fut sans doute attiré par le plateau de Dinan où il trouvait la place nécessaire à l'établissement d'une ville.

Quoi de plus facile à défendre qu'un plateau ? La nature, elle-même, y pourvoit ; à l'est, la vallée de la Rance, que l'on domine de 75 mètres, assure une sécurité totale, au nord et à l'ouest, la ville était enveloppée par les marécages d'Angoulvent et la forêt de la Grande-Haye ; au sud, la place était défendue par le château de Léhon qui la couvrait dans sa partie la plus accessible.

La ville fut nommée « Dinas », mot d'origine celtique servant à désigner un lieu fortifié.

C'est donc, semble-t-il, pour sa valeur stratégique de premier ordre que le seigneur de Léhon choisit, pour chef-lieu de son fief, le plateau où Dinan put étaler à son aise, maisons et monuments.

Quand ? Probablement vers la fin du xe siècle ou au début du xie.

Nous ne savons pas, de façon certaine, où se trouvait

son château dans la nouvelle ville ; mais il est presque certain qu'il fut édifié à l'est, sur l'espèce de balcon qui, à mi-pente de la vallée, domine encore le port et la rue du Jerzual (emplacement occupé, aujourd'hui, par la sous-préfecture de Dinan).

Ce château, ainsi placé, permettait au seigneur du fief de contrôler, à la fois le trafic sur la Rance, le pont, et surtout la montée du Jerzual, seul accès possible vers le plateau .

Un port se forma au pied de ce château, car, en cet endroit ,les rives étaient plus facilement abordables, le fleuve plus large, et la marée plus forte.

En 1070, pour en hâter la création, Geoffroy de Dinan s'efforça de créer les conditions favorables à la formation, autour du pont, d'un bourg qui l'enrichirait par son trafic commercial. Son frère, Rivallon le Roux, donna, au bord du fleuve, sur la rive droite, face au château de Dinan, à des moines relevant de l'abbaye de Saumur, une étendue de terrain suffisante pour l'emplacement de l'église, du couvent et du bourg, sans aucune charge pour les religieux, et le « droit de lever tous les droits coutumiers sur les marchandises qui entreraient dans leur nouveau domaine soit par eau, soit par terre ».

Geoffroy y ajouta, sur la rive gauche, un emplacement pour établir des moulins, ainsi qu'une prairie voisine où se faisaient les joutes, et où l'on simulait la guerre. Ses vassaux reçurent l'autorisation d'habiter le bourg des moines qui devint le bourg de la Madeleine du Pont à Dinan.

Pour accroître la renommée du lieu et attirer les populations, l'abbé de Saint-Florent fit transporter dans le nouveau couvent, des reliques de saint Méen et de saint Judicaël. Pour témoigner leur contentement, les deux frères octroyèrent au monastère leur propre pêcherie qui s'étendait depuis le pont de Dinan jusqu'au moulin de Léhon, plus un terrain couvert de bois taillis et de vignes.

Cette sollicitude s'explique car l'abbaye, au moyen âge, joue un rôle de premier plan. Toujours située au

bord d'une rivière, dans la vallée, elle est peuplée d'hommes qui conseillent les agriculteurs, les soignent, les enseignent. C'est le foyer où toutes les sciences et tous les arts se sont réfugiés.

(Les moulins ne furent construits qu'en 1421 ; il y en avait deux, un sur la rive gauche ; l'autre, dit le Grand-Moulin, au milieu même du fleuve. Il appartint successivement aux seigneurs de Dinan, aux ducs de Bretagne et aux rois de France.)

.....

En 1064, avant même que fut créé le bourg de la Madeleine, le château du seigneur de Dinan dut soutenir un premier assaut.

Ce fut un épisode de la lutte de Conan II, duc de Bretagne, contre ses barons révoltés, particulièrement Rivallon qu'il vint assiéger dans Dol.

Rivallon menacé fit appel à Guillaume le Conquérant qui soutenait les vassaux de Conan dans l'espoir d'affaiblir la puissance ducale. Le duc de Normandie était, d'autre part, désireux, avant l'expédition d'Angleterre, de faire sentir le poids de ses armes à des féodaux turbulents et avides qui faisaient de fréquentes incursions dans la région d'Avranches. Les Bretons étaient, en effet, les ennemis irréductibles et dangereux des Normands. La Bretagne était une pépinière de soldats ; un chevalier épousait plusieurs femmes et leurs nombreux enfants, négligeant le travail de la terre, s'appliquaient au seul métier des armes. Leur valeur guerrière leur permit de repousser les Vikings de leur pays qui eut moins à souffrir de leurs invasions que le reste de la France.

Dans son expédition, Guillaume se fit accompagner d'Harold, envoyé du roi d'Angleterre.

Pour aller plus vite, l'armée normande passa par les grèves du Mont Saint-Michel. Monté sans étriers, sans armes ni casque, Guillaume allait en tête, comme à la promenade, une houssine à la main. Mais franchir le Couesnon, là où il traverse les sables fut plus ardu.

Chevaux et cavaliers culbutèrent dans les trous creusés par le courant du fleuve. Ceux qui avaient trouvé un gué durent s'asseoir sur leurs montures, à l'écuyère, pour ne point mouiller leurs bottes. Les piétons levèrent bien haut leurs boucliers pour n'en point ramollir le cuir tendu sur des carcasses de bois. Sur la tapisserie de Bayeux, on voit Harold lui-même, porter un soldat sur son dos et en arracher un autre au sable qui l'étreint.

Guillaume entré en Bretagne, marche sur Dol. A son approche, Conan s'enfuit, d'abord à Rennes, puis à Dinan où il s'enferme dans le château avec le seigneur du fief qu'il sent menacé par l'armée normande.

Ce château, construit sur un belvédère, à mi-pente entre le plateau et le port qu'il dominait et protégeait, était constitué, comme tous les premiers châteaux-forts, d'une enceinte de palis, grosses poutres reliées entre elles. A l'intérieur un véritable village, écuries, granges, celliers, forges. Au centre, une tour de bois à plusieurs étages : le donjon. Un pont-levis, très en pente et s'appuyant sur deux tours, franchissait le fossé et le reliait au plateau.

L'armée de Guillaume investit la place. Dans ses rangs elle comptait une forte proportion de cavaliers, de rudes hommes, montés sur des étalons énormes, des bêtes sauvages qui mordaient. Une broigne, sorte de chemise de peau sur laquelle étaient cousus des anneaux de fer, leur servait de cuirasse. Leurs casques coniques étaient munis d'un nasal, leurs gants étaient à crispins et leurs bottes avaient de longs éperons de fer. Armés de lances et d'une épée droite à large lame, ils jetaient sur leurs épaules un manteau sombre et se couvraient de longs boucliers ornés d'emblèmes effrayants.

Les archers et les piétons portaient le gamboison de couleurs vives et avaient la tête nue.

La ville résista et la garnison effectua de nombreuses sorties repoussées par les lances normandes.

Pour en finir, des chevaliers mirent pied à terre, se débarrassèrent de leurs boucliers, et, fichant dans le sol, leurs lances à guimples, se mirent en devoir d'incendier

la palissade et le donjon au moyen de boutefeux, sortes de longs bâtons portant un panier de fer d'où sortaient des flammes.

Il fallut se rendre, et Conan plaçant les clefs du château à la pointe d'une lance, les tendit à Guillaume.

Le duc de Normandie ne poussa pas plus loin son avantage, car l'armée bretonne avait fait le vide devant lui, et attendait l'arrivée de Geoffroy d'Anjou qui accourait à son secours. Ce ne fut donc qu'une expédition hâtive, une démonstration inutile et coûteuse.

Rien ne fut pillé et le bourg de la Madeleine ne souffrit pas des exactions des gens de guerre. « His milites Willelmi ducis pugnant contra Dinantes » ... « Et Conan claves porrexit », nous dit l'inscription brodée sur la tapisserie de Bayeux.

En 1066, Conan mourut empoisonné ; et les sires de Dinan, ayant aidé Guillaume dans la conquête de l'Angleterre, y reçurent de riches dotations.

.....

Les villes créées pendant la féodalité, avaient toujours pour origine un château, (la défense), près duquel on construisait une ou plusieurs églises ; et il naissait autant de bourgs qu'il y était fondé de prieurés.

En vertu de ce principe, Dinan comprit deux bourgs en plus du bourg de la Madeleine : le bourg Saint-Malo et le bourg Saint-Sauveur.

L'église Saint-Malo s'éleva la première, au nord du Jerzual, sur l'ordre de Josselin, premier seigneur ayant porté le titre de Dinan.

Nous ne connaissons pas la date de fondation de l'église Saint-Sauveur. Le portail roman, d'inspiration poitevine, le mur méridional de la nef, laissent à penser qu'elle fut construite au XIIe siècle.

En 1124 le fief créé par Geoffroy Ier fut partagé entre ses deux fils : Olivier II et Alain. La ligne de partage allait de la tête du pont sur la Rance, par le Jerzual, la Grande Rue et la grande route jusqu'à Jugon. C'est encore cette ligne qui, dans Dinan, sépare les deux paroisses.

Le bourg Saint-Malo fut donné au fils aîné, Olivier II, ainsi que le château situé pourtant en Saint-Sauveur. La seule voie d'accès vers le plateau, le Jerzual, était laissée en commun.

Ces trois bourgs, d'abord bien modestes, formeront bientôt une des principales cités de la Bretagne. Mais avant que la ville de Dinan ne devînt la propriété ducale, l'un des descendants d'Alain fut entraîné dans la lutte des seigneurs bretons contre Henri II Plantegenet.

Siège de Léhon. Il est à remarquer que ce sont les ducs de Bretagne et leurs vassaux qui, par leurs luttes intestines, ont toujours provoqué l'occupation de leur pays par les nations voisines : France et Angleterre, dont ils sollicitaient, les uns ou les autres, imprudemment l'appui.

N'est-ce pas l'appel au duc de Normandie des barons révoltés contre le duc Conan II qui avait provoqué le premier siège de Dinan et la reddition du château ?

De même les armées de Henri II Plantegenet, roi d'Angleterre, pénétreront en Bretagne à la faveur de la lutte du duc Conan IV contre son beau-père, Eudon de Porhoët qui, aidé d'une partie de la noblesse bretonne, gouvernait le duché à la satisfaction générale.

Henri II Plantegenet lui, était désireux d'annexer notre pays à ses possessions françaises : Aquitaine et Normandie, Anjou, Touraine et Poitou, afin de devenir, par ce fait, maître des côtes françaises depuis la Somme jusqu'aux Pyrénées.

Eudon de Porhoët eut, naturellement pour allié Louis VII, roi de France, suzerain, mais aussi rival de Henri II.

La Bretagne devint ainsi, pour la première fois, le champ de bataille où s'affrontèrent les royaumes de France et d'Angleterre

Henri II, vainqueur, gouverna la Bretagne comme il

gouvernait tous les grands fiefs de la France de l'Ouest, c'est-à-dire rudement. Malgré la terreur qu'il fit régner en notre pays après sa victoire, il se heurta chez les seigneurs bretons, à des ligues, à des insurrections acharnées. L'un d'eux, Rolland de Dinan, possesseur de la partie sud du fief, combattit aux côtés d'Eudon, quand, poussé par Louis VII, celui-ci reprit la lutte, une lutte inégale et désespérée.

Le pays autour de notre cité, fut dévasté et pillé par les bandes anglaises. Bécherel, même, succomba et Rolland ne trouva refuge que dans son château de Léhon. Henri II l'y poursuivit, mais, dans ce premier raid, ne put s'emparer du château-fort, bien situé sur une motte féodale et tout environné de marais et d'étangs ; cependant les alentours furent ravagés, les maisons du bourg de Léhon, à l'exception du prieuré, brûlées.

Il revint en 1169, mit résolument le siège devant la forteresse, et ses mangonneaux, sortes de catapultes qui lançaient des rocs énormes, battirent les murailles du château jusqu'à ce que les assiégés se rendissent.

Le château pris fut démantelé. Pour une fois la ville de Dinan fut épargnée, car le possesseur des bourgs Saint-Malo et de la Madeleine, co-propriétaire du fief, était du parti de Henri II Plantegenet. Mais ses habitants eurent terriblement à souffrir de la famine qui régnait alors en Bretagne.

Rolland, réconcilié avec le roi d'Angleterre, reconstruisit Léhon. Ses descendants héritèrent de tout Dinan qui passa bientôt aux mains des d'Avaugour. Ce fut l'un d'eux, Alain, fils du fondateur du couvent des Cordeliers, qui, en 1264, vendit son fief à Pierre de Bretagne qui le céda à son père, le duc Jean Ier le Roux. Cependant la vente ne devint effective qu'en 1283.

L'incendie de 1257. Avant cette cession, la ville de Dinan subit un désastre sans précédent, car, pour la première fois, elle fut détruite par les flammes.

Cet incendie fut encore une conséquence de la révolte

des barons bretons contre leur duc légitime qu'ils accusaient de n'avoir pas su résister aux convoitises du clergé, lequel percevait le tierçage, c'est-à-dire le tiers de toute succession mobilière, et le past nuptial, quarante sols par mariage célébré.

En effet, le duc Jean Ier le Roux, excommunié pour avoir essayé d'abolir ces droits abusifs, avait dû se rendre à Rome et promettre de renoncer à sa politique financière pour faire lever l'excommunication. A son retour il eut à faire face au soulèvement de ses barons.

Nous savons, à peu près, quel était l'état de Dinan à cette époque. Depuis longtemps la ville connaissait la paix, car les armées de Henri II Plantegenet l'avait épargnée. Le bourg de la Madeleine et le bourg Saint-Malo étaient construits, et déjà le bourg Saint-Sauveur commençait à s'édifier sur le plateau.

Nulle fortification connue, sinon le château, et, sans doute, suivant l'usage du temps, un fossé devant un plessix (palissade armée de ronces), autour des maisons groupées. Quant à ses demeures, faites de bois et de torchis, couvertes en chaume, elles s'accumulaient dans l'étroite coulée du Jerzual, autour du pont sur la Rance et des différentes églises et prieurés.

Quelles étaient les bandes qui brûlèrent la ville ? D'où venaient-elles ? Le seigneur du fief était-il pour ou contre le duc de Bretagne ? Autant de questions restées sans réponse. Nous ne savons rien des détails de la lutte, sinon que la ville de Dinan fut incendiée.

Cependant nous pouvons bien nous représenter la scène.

Les coureurs ont été signalés ; bientôt l'on voit, dans le lointain, flotter les bannières des chevaliers. Viennent-ils de Lanvallay ou de Léhon ? Vite, chargé de ce que l'on a de plus précieux, l'on s'enfuit, saisi d'une terreur panique. On grimpe les pentes du plateau pour aller se réfugier dans la forêt de la Grande-Haye. De là il sera possible de surveiller l'ennemi et d'aviser. On ne craint point d'être poursuivi car les ravins, les halliers, les marais tourbeux sont de suffisantes défenses. Mais, de

la hauteur, on entend monter de la ville les clameurs des soudards, le crépitement des flammes, et surtout, le cœur serré, l'on voit une colonne de fumée et de feu s'élever droit dans le ciel, comme d'un volcan en éruption.

Certains se sont réfugiés dans les caves, dans l'église de la Madeleine, dans le sanctuaire Saint-Malo, robuste et lourd comme une forteresse, dans les couvents, où les troupes avides de carnage, pillant et tuant, n'oseront les poursuivre.

D'autres se battent dans les ruelles, dans les maisons, sur les toits.

Il est inutile de chercher à éteindre le feu, car tout brûle comme de l'étoupe. (L'incendie de 1907, auquel nous avons assisté, et qui anéantit tout un quartier de la ville du moyen âge, nous a permis d'imaginer ce que put être cette destruction de Dinan en l'année 1257.)

Quand les soldats, chargés de leur butin, eurent quitté la ville, on revint dans les ruines fumantes, à l'âcre odeur de suie et de choses brûlées et l'on tenta de récupérer ce qui n'avait pas été détruit ou volé.

LES TEMPS HÉROIQUES

ous pouvons nous demander si, en 1264, quand la ville fut vendue au duc de Bretagne, les ruines étaient déjà relevées, ou si, plutôt, le seigneur du fief ne cédait pas, à Jean Ier le Roux, une cité dont la prospérité semblait compromise à jamais.

En outre, l'incendie qui venait de ravager Dinan avait prouvé que les trois bourgs, de par leurs positions, étaient trop vulnérables et impossibles à défendre.

Il faut donc faire autre chose : on construira de nouvelles fortifications qui laisseront en dehors des murs le château primitif qu'on appellera, dès lors, le vieil chastel ; en dehors également des murailles le bourg de la Madeleine, le port, la moitié du Jerzual et le bourg Saint Malo, c'est-à-dire les parties essentielles de l'agglomération. Il semble que le duc ne veut pas faciliter la renaissance de la cité aux places anciennes, mais entourer d'une ligne de remparts un espace suffisant pour l'établissement d'une ville. Les bourgs existants deviendront des faubourgs.

Désormais la vie et le développement de Dinan furent entièrement dominés par sa fonction militaire ; et le souci d'en faire une place-forte inexpugnable fit passer au second plan les considérations commerciales

qui, nous le croyons, avaient présidé, en même temps que les nécessités de la défense, à sa naissance.

D'autre part, il était matériellement impossible d'enclore dans une même enceinte ces trois bourgs nettement distincts, séparés les uns et les autres par des champs, la vallée de la Rance ou la coulée du Jerzual. Chacun d'eux avait un caractère particulier, une vie propre, j'allais écrire, indépendante des autres. Le plus important était sans conteste, le bourg de la Madeleine du Pont à Dinan, entièrement consacré au trafic fluvio-maritime et contrôlant le passage du pont, — étant bien entendu que le nœud routier essentiel était toujours à Léhon.

Le duc de Bretagne, négligeant les défenses existantes, — une enceinte de pieux sans doute, — fit de Dinan, par la construction des nouveaux remparts, la plus grande place-forte du duché, en une situation stratégique clef. Il ne pouvait en faire autant ni de Vitré, ni de Fougères, car ces deux villes ne lui appartenaient pas.

Les remparts de Dinan

Pour enclore la superficie nécessaire au développement d'une ville, le duc se laissa guider par les conditions naturelles.

Le tracé, suivit d'abord le cours de la Rance à l'est, et, à 500 mètres, à l'ouest, la vallée de Cocherel qui s'en va vers Léhon où elle rejoint la Rance.

Au sud l'enceinte se ferme là où le plateau s'étrangle entre la rivière et le ruisseau de Cocherel.

Au nord les abords de la ville n'étaient défendus que par les marais d'Angoulvent ; et la muraille, franchissant à mi-côte la vallée du Jerzual, venait se joindre à la partie ouest de l'enceinte au delà de laquelle s'étendait la forêt de la Grande-Haye.

Les remparts mesurent une longueur de 2.648 m. et renferment une superficie de trente hectares. Dans le duché, seules les villes de Nantes et de Rennes étaient

plus vastes, couvrant respectivement cinquante hectares et quarante hectares.

Ces remparts furent flanqués progressivement de douze tours ; vingt et une y comprises celles des portes qui permirent l'accès de la ville : celle du Jerzual, de style ogival ; la porte du Guichet au sud ; à l'ouest, la porte de l'Hôtellerie, et au nord celle de Saint-Malo.

Ces quatre portes correspondaient aux quatre directions selon lesquelles s'était organisée la circulation.

Aucun acte authentique ne donne de détails précis sur la construction des anciens remparts. Si l'on en croit Jean Stéphant, elle se fit au XIIIe siècle, sans doute, pour s'achever au XIVe et au XVe siècles par des adjonctions et des modifications de détails (1).

Le donjon fut construit en 1382 et 1383, sur l'ordre de Jean IV, duc de Bretagne (Les pièces originales ont été publiées par L. Odorici et A. de la Borderie) pour fermer la ville au sud.

Sous Henri III et la Ligue, le duc de Mercœur fit construire d'importants ouvrages avancés que nous étudierons en leur temps.

Dinan était une place très force avant l'usage du canon.

Quand l'artillerie put être employée, trois hauteurs, deux à l'ouest : le coteau de la Grande-Haye, et la motte de terre portant le moulin de Beaufort ; une à l'est : la montagne de Haute-Voye ou de Lanvallay, commandaient la ville. Des canons en batterie sur ces hauteurs pouvaient la tenir sous leur feu sans qu'il fût possible d'y remédier autrement que par l'établissement de plates-formes susceptibles de recevoir du canon, sur la tour du Connétable, sur la tour Sainte-Catherine et en voûtant le donjon. On voulut même placer une batterie sur les chapelles absidiales de l'église Saint-Sauveur spécialement voûtées à cet effet.

De la porte de l'Hôtellerie à la porte Saint-Malo les

(1) Nous suivons, pour la description des remparts, le rapport de l'adjoint de Vauban, Garengeau. Ce rapport, établi en 1693, est le seul document connu sur l'état de nos fortifications.

remparts étaient doublés, en avant, par une fausse-braye, sorte d'ouvrage à deux étages, le premier voûté en forme de corridor, percé de créneaux qui interdisaient l'abord et le fond du fossé ; au pied des murs, un bon fossé, protégé du côté de la campagne par une contrescarpe, vrai rempart de terre.

.....

On peut distinguer dans l'enceinte de Dinan, trois parties.

La première, de la porte Saint-Louis à la porte de l'Hôtellerie, comprend, tout d'abord, le château qui commandait la route de Léhon et la route de Rennes, et fermait l'enceinte dans sa partie la plus vulnérable.

Ce château était formé de la tour de Coëtquen, des tours de Lambaudaye, du donjon et de la Guérite. Il y avait dans toute cette partie jusqu'à la porte Saint-Louis (construite seulement en 1620), un bon fossé sec, fort profond du côté de la ville, coupé d'un pont dormant et d'un pont levis pour l'entrée du château.

La tour de Coëtquen, belle et grande, était bien située pour défendre la place. Elle avait trois étages voûtés, percés de créneaux et d'embrasures. Le dernier étage est enterré par la route qui passe au pied.

Pendant la Ligue cette tour fut un atelier de monnayage ; elle devint, beaucoup plus tard, le lieu de réunion de la société maçonnique dinannaise « La Tendre Fraternité », puis un dépôt de munitions et d'explosifs. Sous Louis XIV, elle servit de logements à des prisonniers anglais.

Les deux tours de Lambaudaye encadrent la porte du Guichet précédée autrefois d'une barbacane, sorte d'ouvrage avancé en forme d'éperon qu'il fallait prendre avant de pouvoir aborder le rempart.

Le donjon est « proprement et solidement bâti en pierres de taille dedans et dehors ». Il est composé de deux tours jumelles jointes ensemble et formant un ovale de 78 pieds de diamètre sur 48. Il comprenait, en

1693, cinq étages carrés, un grenier au-dessus avec une galerie à l'entour et un petit parapet porté sur des consoles de cinq assises avec des mâchicoulis entre deux.

Chaque étage était divisé, les premiers en trois pièces, les autres en quatre, tous à cheminée. Un bel escalier à vis monte du fond. Dans l'épaisseur du mur on a ménagé des petits escaliers de dégagement et des commodités. Autrefois ce donjon était couvert de charpentes et d'ardoises formant un double sommet en pointe.

Le dessus du donjon est bien voûté avec une bonne maçonnerie de quatre pieds d'épais, un citernement par dessus et une plate-forme de pierres de taille pour recevoir une batterie supérieure.

Ce château, aujourd'hui musée de la ville, a connu des fortunes diverses. Tout d'abord il fut la résidence du capitaine de Dinan et de ses soldats, au XVIIe siècle celle du gouverneur, de son lieutenant et de ses hommes ; sous le règne de Louis XIV on y logea des prisonniers anglais. Un siècle plus tard, ils étaient plus de deux mille. L'espace entre le château et la tour de Coëtquen, connu depuis sous le nom de Parc-aux-Anglais, enclos de murs, leur servait de promenade.

C'est aussi dans ce château que fut incarcéré le frère du duc François Ier (1442-1450), l'infortuné Gilles de Bretagne, accusé d'avoir voulu livrer aux Anglais les places-fortes dont il disposait, mais coupable seulement d'avoir arraché, à sept ans, des bras de sa mère, la plus riche héritière de son siècle, Françoise de Dinan. Pour tout mariage, la pauvre enfant dut poser son pied nu sur le lit armorié du féodal.

Arthur de Montauban qui, lui aussi convoitait la fillette, réussit, dans son désir de vengeance, à convaincre le duc de Bretagne de la trahison de son frère.

Gilles de Bretagne fut arrêté au Guildo et jeté, tout d'abord, dans un des sombres cachots du château de Dinan. De là, on le transféra à Moncontour, puis à Touffou, enfin à la Hardouinais, au cœur de l'Argoat, en un pays tragique, étangs noirs et bois sombres, décor qui convenait bien au crime le plus horrible qui soit, le meurtre d'un frère.

Il n'y avait pour geôle, comme à Dinan, qu'une basse fosse humide et obscure dont l'étroite lucarne donnait sur les douves du château.

Un jour, le duc dit négligemment : « Il me tarde de voir mon frère en paradis. » Pour faciliter la réalisation de ce désir si gentiment exprimé, on donna au prisonnier, préalablement affamé, des soupes empoisonnées. Il se jeta dessus voracement, se vida beaucoup mais ne mourut point. Comme ses cris, que couvraient mal les abois des dogues, risquaient d'alarmer le voisinage, on résolut d'en finir : Dans la nuit du 24 au 25 avril 1450, deux soudards, qui se nommaient Oreille-Pelue et Maletouche, pénétrèrent dans le cachot et se jetèrent sur le moribond. Ils le renversèrent sur son grabat et le couvrirent d'un matelas sur lequel ils pesèrent de tout le poids de leurs lourdes croupes.

Ce fut une lutte atroce et longue.

Le cadavre, dont on avait bouché de cire le nez et les oreilles « afin qu'il ne sortît point de sang de son corps », fut transporté sur les épaules des moines de Boquen qui l'inhumèrent en grande pompe dans leur église abbatiale.

Françoise de Dinan, la jeune veuve de treize ans et demie, redevint la proie des prétendants.

Arthur de Montauban mourut archevêque de Bordeaux.

Quant au duc de Bretagne, il se trouvait dans les grèves du Mont Saint-Michel, lorsqu'un cordelier se présenta devant lui, et, d'une voix effrayante, le cita de la part de Monseigneur Gilles, à comparaître dans quarante jours, à pareille heure, devant le tribunal de Dieu.

François Ier, duc de Bretagne, mourut, accablé de remords, le 5 juin 1450.

. . . . . .

Tout à côté du château, dominant le vallon de Cocherel, se dresse, en forme de proue, la tour du Connétable. Bien située elle commande la campagne opposée et la

butte de Beaufort. Elle avait trois étages voûtés l'un sur l'autre, des créneaux et des embrasures. Un peu plus loin que la tour du Connétable la courtine est flanquée de la tour de Cocherel voûtée à deux étages.

La porte de l'Hôtellerie qui donnait accès à la route de Brest était formée de deux tours couvertes d'ardoises et coupées en quatre étages par des planchers.

Cette porte était protégée par une avancée avec pont-levis et grande porte de menuiserie. Devant la deuxième porte, on creusa un fossé de 66 pieds de long, 32 pieds de de large et 12 pieds de profondeur, revêtu d'un mur de maçonnerie, coupé d'un pont dormant et d'un pont-levis. Une pente douce, le long du mur de la ville, conduisait à l'abreuvoir.

De la porte de l'Hôtellerie à la porte Saint-Malo s'étendait la partie faible des remparts que l'on avait dû renforcer par divers travaux, tout d'abord l'avancée de l'Hôtellerie, puis en avant de la tour Saint-Julien, un ravelin en forme d'éperon jamais terminé, la contrescarpe et la fausse-braye dont les canons balayaient le fond du fossé.

Dans cette partie des fortifications on trouvait successivement la tour Saint-Julien à ciel ouvert qui avait sauté pendant la Ligue, la tour de Lesquen inachevée, percées d'embrasures à trois étages, la tour de la Rue Neuve détruite lors du percement de la rue de la Garaye, la tour de l'Alloué ou tour Beaumanoir, à ciel ouvert, mais fort belle et grande ; ses murs de vingt pieds d'épaisseur pouvaient servir de plateforme à huit canons.

A l'intérieur de cette tour, une galerie en saillie, portée sur consoles, communiquait dans les seize casemates aux embrasures voûtées, huit de chaque côté et deux étages l'un sur l'autre. Au dessus de ces casemates il y en avait d'autres. Trois portes de menuiserie isolaient le chemin de ronde et la galerie des casemates ; elles étaient de bordage de chêne, bien barrées et garnies de pentures. La tour de l'Alloué, dont les canons flanquaient la porte Saint-Malo, portait sur ses murs un

jardin dont jouissait le sieur Alloué ou second juge de la cour royale de Dinan, de là son nom.

La porte Saint-Malo était munie d'un pont-levis à bascule, et d'une herse levée au moyen d'une machine placée tout à côté dans un appentis couvert en ardoises.

En avant de la porte, une avancée, comme à l'Hôtellerie, de cent soixante pieds de tour, munie de créneaux et défendue par une porte et un autre pont-levis à bascule retombant sur un fossé large de quinze pieds et profond de neuf.

La tour suivante, appelée tour du Bignon, ou du Gouverneur ou des Clés, bizarrement sommée d'une maison moderne, flanque les portes Saint-Malo et du Jerzual ; elle est voûtée à deux étages percés de créneaux.

La porte du Jerzual est la plus curieuse des portes de Dinan, car elle est pratiquée dans une tour ronde et non encadrée de deux tours comme c'était l'habitude, et comme on peut le constater à la porte du Guichet. La voûte ogivale est soutenue par des arceaux retombant sur des consoles usées par le frottement des charrettes. La herse était relevée au moyen d'une machine formée de deux roues de charpente mettant le treuil en mouvement. Des marches de pierre permettaient d'accéder au chemin de ronde.

La partie du rempart, faisant suite à celle que nous venons de décrire, domine la vallée de la Rance. De ce côté la ville était à l'abri de toute attaque, tant à cause de la rivière, que de la hauteur des murs bâtis sur des rochers fort escarpés et renforcés par la tour voûtée du Petit Rempart, la tour du Bois-Harouard, détruite en 1781 pour laisser passer le Grand Chemin, la tour Longue, couverte d'ardoises, divisée en deux par un plancher et qui servait de corps de garde pour surveiller la rivière.

Seule, de ce côté de la ville, la tour des Sillons est bien voûtée à trois étages percés de créneaux et d'embrasures.

LA VILLE CLOSE DU MOYEN AGE

Quel aspect pouvait présenter la ville close en ce lointain moyen âge ? Il nous est bien facile de l'imaginer car les monuments de cette époque sont nombreux à Dinan, et les rues actuelles suivent le tracé des rues d'autrefois et portent souvent le même nom.

Il y avait, tout d'abord, un groupe de maisons près de l'église Saint-Sauveur en cours de reconstruction, maisons basses d'un seul étage, accroupies sur de lourds piliers et toutes de guingois. Faites de bois et de terre, elles entouraient la place du « Carouer » ou carrefour, que l'on nommait encore place du bourg Saint-Sauveur ou du Champ-Jacquet (Champ aux écureuils). Au milieu de cette place, la halle aux bouchers : un toit d'ardoises très en pente, des combles immenses sur de courts piliers. Les bouchers y tuaient les bêtes, et le sang coulait jusque dans l'église où les chiens se disputaient les entrailles jetées à la voirie.

C'était, de plus, malgré la proximité du sanctuaire, un lieu très mal famé ; les bouchers n'hésitaient pas à quitter leurs étaux pour arrêter au passage les chalands éventuels qu'ils injuriaient et malmenaient s'ils refusaient la viande sur laquelle, aux temps chauds, bourdonnait un peuple de mouches. Malheur à l'imprudent qui s'aventurait le soir sous la halle, car il était la proie

des vagabonds et rôdeurs qui s'y retiraient la nuit. Tout à côté de cette place où l'on égorgeait les bêtes, à toucher le sanctuaire, au nord, un lieu plus sinistre encore, le Martray, sorte de petit placitre, où se dressaient potence et pilori.

Ce n'est qu'en 1615 que les bouchers du bourg Saint-Sauveur reçurent l'ordre d'établir leurs « tueries et écorcheries » au bas de la rue Haute-Voye, uniquement peuplée de pauvres tisserands, afin que les immondices fussent entraînés facilement à la rivière par le ruisseau de cette rue.

La potence, elle-même, fut déplacée et plantée en dehors des murs de la ville, près de la porte de l'Hôtellerie. (En 1792, un gibet en ruine se trouvait derrière les Capucins. Les pierres de soubassement furent vendues 50 l.)

Deux rues coupaient la ville en croix, l'une, partant du bourg de la Madeleine, grimpait la vallée du Jerzual, et, par la rue de la Lainerie et la Grande Rue, rejoignait la route de Jugon ; l'autre, venant de Léhon, après s'être glissée péniblement sous la porte du Guichet, gagnait le plateau par une pente incommode, et traversait la ville du nord au sud, pour atteindre le bourg Saint-Malo.

C'est le long de ces deux voies que s'entassèrent sans ordre, empiétant parfois sur la chaussée, l'enjambant au besoin, les premières maisons de Dinan intra-muros : manoirs de riches marchands, maisons de bois, de torchis, couvertes en chaume, maisons à colombage, accroupies sur de lourds piliers, maisons à encorbellement, à pignons pointus, toutes appuyées les unes sur les autres, enchevêtrées les unes dans les autres.

Ici et là, des églises, des chapelles, des couvents, pour beaucoup disparus, jalonnaient ces rues où les commerçants pouvaient étaler leurs marchandises à l'abri des porches et des auvents.

Au bas de la Grande Rue, au milieu de ses jardins, se dressait le manoir de Gourmil, riche marchand pelletier. Un peu plus haut, sur la place de la Croix-aux-Cordeliers, les disciples du petit frère d'Assise avaient

leur couvent tout à côté de la Commanderie des orgueilleux Templiers qui, drapés dans leur manteau blanc avec une croix rouge sur la poitrine, « cheveux tondus, poil hérissé, noirs de fer, noirs de hâle et de soleil », caracolaient sur des chevaux ardents et rapides. En face, le Clos Brecel, entre la rue de la Poissonnerie et la rue de la Lainerie, n'était pas encore construit.

Mais le centre de la vie commerciale était constitué par la Cohue et les rues voisines.

La Cohue, située sur l'emplacement actuel de la halle aux poissons, était une longue salle soutenue par de forts piliers, le tout en bois. Le dessous de cette construction, la halle, était occupé par des marchandises de toutes natures ; c'était un lieu d'exposition permanente où l'on faisait, en outre, les contrats et les bannies.

Le premier étage servait de tribunal qu'on appelait encore « auditoire » ou « cohue ». C'était aussi une salle d'entrepôt et de réunion. Deux rues encadraient la Cohue, au sud la rue des Changes, au nord la Minteria ou rue de la Mittrie, habitée par les mintiers (chaudronniers et autres ouvriers en métaux) et qui communiquait avec la Cohue par la Drapperia ou rue de la Draperie.

C'est encore par la rue de la Mittrie qu'on arrivait, et qu'on arrive encore au « Vicus dou Marcheil » ou Marchix, non encore bâti et occupé par des jardins entourant des manoirs. Si l'on en croit L. Odorici la rue de la Mittrie s'était appelée la rue des Juifs, et vers l'an 1237, les habitants de Dinan se portèrent dans cette rue pour en chasser deux familles juives qu'ils rendaient responsables de la ruine du pays.

La surface bâtie à l'intérieur des murs ne dépassait guère 3 ha, soit 1/10 de l'espace disponible.

Le reste était occupé par des vergers, des champs et surtout les enclos religieux.

Pourquoi cet entassement à une époque où, dans le midi, des villes neuves, les bastides, étaient construites suivant un plan bien ordonné, avec des rues perpendiculaires les unes aux autres et tirées au cordeau ?

Il faut y voir sans doute le désir des Dinannais de

se trouver sur l'unique voie commerciale. Quand on connaît la manie ambulatoire des hommes du moyen âge et leur extraordinaire amour des voyages, des allées et venues de ville à ville, de lieu de pèlerinage en lieu de pèlerinage, on comprend mieux le sentiment des commerçants et aubergistes dinannais, désireux, avant tout, de profiter de l'aubaine que constituait le flot incessant des voyageurs, allant d'est en ouest ou venant du sud. Peut-être faut-il y voir aussi la possibilité de se mieux défendre, de se sentir au coude à coude dans le danger, mais aussi de se grouper autour des églises et des couvents où toute la vie intellectuelle et spirituelle de la cité était concentrée.

N'oublions pas de signaler cependant l'existence d'un immense terrain qui s'étendait sur près de 300 mètres de la porte du Guichet aux arrières de la rue de la Chaux. On l'appelait le Champ-ès-Chevaux, car c'était là, sans doute, que les cavaliers venus à la ville laissaient leurs montures et les paysans leurs attelages, afin d'éviter l'encombrement des rues étroites.

C'est là que, sur l'ordre du duc Jean II se tinrent les foires de Dinan. Il y en avait trois : la foire du Liège, le deuxième jeudi du Carême, la foire de la Trinité et la foire Saint-Gilles. On y faisait commerce des cuirs achetés au pelletiers et travaillés par les tanneurs de la ville, des draps faits par les tisserands avec le lin et la laine des paysans des environs.

En 1317, un personnage au nom savoureux, Hamon d'Angoulevent dit « Ventre d'orge », y possédait une maison.

C'est aussi sur cette place que le dominicain saint Vincent Ferrier prêcha souvent. C'est dans ce lieu aussi qu'on faisait les montres ou revues sous la charge du capitaine ou du gouverneur.

C'était un cloaque fait de creux et de bosses, percé de carrières, mais c'était là cependant qu'on allumait les feux de joie pour célébrer les événements mémorables ou les victoires de nos armées.

Enfin c'est sur cette place que fut exécuté Rolland

Moysan, meurtrier de messire Jehan, fils du sire de Beaumanoir qui « feri les Anglais au chêne de Mi-Voye »... Ecoutez la dolente histoire de Messire Jehan de Beaumanoir qui alla de vie à trépas en l'an 1384. Plaise à Dieu qu'il ait son âme en sainteté...

« Donc Jehan tard et nuitamment, monté sur son palefroi, amblait sous la feuillée, quand traîtreusement fut frappé de deux coups de hache à la tête par Rolland et Robin qui étaient postés là... Or sachez que Messire Jehan n'avait point d'armure à son chef, ni heaume, ni bassinet, aussi les meurtriers l'occirent-ils en ce lieu...

Grande peine et doléances furent au château de Beaumanoir quand la nouvelle y arriva. Robert, frère du défunt, grand deuil porta à son manoir et jura qu'il se vengerait. Il ordonna grand et bel accoutrement de deuil en l'honneur de son frère défunt, dont le corps fut porté en la chapelle des Beaumanoir, en l'abbaye de Léhon proche la cité de Dinan, où l'on y voit encore la pierre tombale.

Le meurtrier Moysan eut le poing dextre coupé et la tête tranchée sur la place du Champ-ès-Chevaux. Un échafaud fut-il édifié, ou plutôt ne se contenta-t-on point de faire agenouiller le condamné à même le sol, comme c'était l'usage, en chemise, pieds nus et les yeux bandés. Le chroniqueur qui raconte le crime et son châtiment ne le dit point.

.....

A Dinan les enclos religieux étaient très importants car les seigneurs du pays s'étaient montrés généreux.

L'ordre des Dominicains de Saint Jacques ou Jacobins occupait tout le terrain compris entre la rue de Léhon, l'église Saint-Sauveur et les murailles sud-est de la ville, soit le quart des 30 hectares enclos.

Au nord de la Grande Rue s'étendait un plateau peu construit, appelé le plateau de Rivallon Porcel, une rue le traversait : la Bolengéria (1262).

L'enclos des Cordeliers, qui atteignait la rue Saint-

Malo le limitait à l'est. Il faut joindre à ces deux enclos le bien des Templiers et le terrain des Mathurins dans le bas du clos Brecel.

Voilà donc quelle était notre ville quand, entourée de murailles par les ducs de Bretagne, elle devint, avant tout, ville de guerre. Le développement de son commerce fut très lent, et la classe bourgeoise s'y constitua très difficilement, car Dinan, plus que toute autre agglomération urbaine subit le contrecoup des hostilités.

Au cours des années qui vont suivre la construction de ses murs elle connaîtra sièges, pillages, incendies, occupée tour à tour par les troupes du duc de Bretagne ou par les bandes anglaises. Cependant on oublie trop vite que ces guerres, ces sièges, dont les historiens se plaisent à nous entretenir ne sont que des accidents. Ils sont l'affaire de quelques jours, voire de quelques mois, quelques années, et, sur les longs siècles du moyen âge, leur durée totale n'est pas bien grande.

Ce qu'il serait intéressant de décrire, ce serait la vie des humbles, de ceux qui travaillaient ou commerçaient. Pour le faire, il nous faut avoir recours à des textes souvent tronqués ou mutilés, ou bien imaginer, en nous servant des vieilles estampes dans lesquelles les « tailleurs d'imaiges » ont gravé les occupations journalières, les souffrances et les joies de nos pères. C'est grâce à eux que nous savons quelque chose de nos ancêtres. Quant au décor il n'a guère changé, tout au moins dans certaines parties de notre ville.

.....

En 1284, Dinan est donc devenue, définitivement, une forteresse ducale. On s'y souvient encore du pillage et de l'incendie de 1257, de ces routiers qui, s'engouffrant dans l'unique rue, pillaient et brûlaient ce qu'ils ne pouvaient emporter. Tout de suite, on a voulu mettre la ville à l'abri de pareils méfaits par des murailles solides, des tours et un bon fossé devant. On a fait vite et les ouvriers du pays ont été enrôlés, les paysans des campagnes voisines, avec leurs attelages, réquisitionnés.

Des pierres énormes, laissées telles quelles ou à peine appareillées sont extraites du sol même de la ville, transportées sur des civières, puis hissées sur les murs en construction au moyen de treuils dont les tambours sont mus à bras. L'ingénieur, sa baguette magistrale à la main, va, vient, mesurant ici, donnant un ordre là.

Sergents et surveillants, armés de verges, secondent les maîtres d'œuvre, et poussent, pressent, forcent les ouvriers à l'achèvement de leur tâche.

A l'aide de pelles, de houes, de pioches ou de maillets de bois, ces ouvriers enfoncent les pavés, creusent des fossés, transportent de la terre dans des hottes d'osier ou taillent, dans les prés voisins, des mottes de gazon pour parfaire les pentes du fossé. Ils souffrent de la fatigue, ils souffrent de la faim, car on les paie si peu. Et les pauvres artisans du Jerzual, tisserands ou tanneurs, se lamentent en voyant s'effondrer, dans un nuage de poussière, leurs maisons de torchis et de bois, reconstruites après l'incendie de 1257.

Dans leurs jardins si péniblement établis à flanc de coteau, on piétine les récoltes, on coupe les arbres, on creuse les fondations et le fossé. Le plateau tout entier et ses abords que l'on dégage ne sont plus qu'un immense chantier. Cependant, malgré leur dépit et leur sourde colère, les habitants du bourg de la Madeleine, du bourg Saint-Malo, du Jerzual, bien que privés de la protection permanente des nouveaux remparts, se sentent quand même rassurés en pensant qu'il leur sera possible de se réfugier, avec leurs maigres richesses et leurs bestiaux, dans l'immense espace de champs et de vergers abrités par les murailles.

Mais près d'un siècle s'écoulera avant que la ville ne connaisse un nouvel assaut, près d'un siècle pendant lequel la population pourra travailler en paix. Sa vie réglée par les cloches des couvents qui sonnent prime, tierce, none ou vêpres, sera toute consacrée au labeur. Dès l'aube, on entendra, venant des « embas » humides et sombres, le tic-tac des métiers à tisser, et l'on verra, proche les cinq arches du pont, sur la Rance, les tanneurs traîner les peaux molles et blanchâtres qu'ils lais-

seront baigner dans l'eau de la rivière avant de les suspendre aux séchoirs dont les auvents garnissent les greniers des maisons.

Une rumeur joyeuse montera, avec les fumées, des toits de la ville ; et les voyageurs qui se hâteront au long de la longue rue qui mène à la route de Jugon, pourront jeter un regard dans les boutiques où les artisans, aidés de leurs ouvriers et des apprentis, travaillent, pendant que les femmes nettoient le logis, et que les enfants, leur alphabet pendu à la ceinture, partent pour l'école.

Cette vie de labeur et de paix, vie heureuse, quand même malgré la dureté des temps et les disettes fréquentes, fut brusquement interrompue par la guerre de Succession qui allait ensanglanter la Bretagne tout entière.

LA GUERRE DE SUCCESSION DE BRETAGNE

Il est de bon ton, parmi les historiens de notre cité, de minimiser les opérations guerrières dont Dinan fut le théâtre et de rire de la prétendue pusillanimité de ses habitants. Or, à deux reprises déjà, nous l'avons vu, la ville connut le pillage, l'incendie et le meurtre. On se souvient et l'on tremble. Et puis la guerre n'est pas l'affaire des bourgeois, manants et habitants de Dinan. Ils ont bien assez, déjà, à loger, à nourrir les soldats et leurs capitaines, à supporter leurs exigences. C'est aux troupes du duc de Bretagne de défendre la place qui est la clef du duché. Les Dinannais, eux, ne peuvent qu'assister, impuissants, à ces luttes dont ils sortent ruinés, leurs logis pillés ou brûlés, leurs femmes et leurs filles déshonorées.

Dans les pages qui vont suivre, comme nous l'avons fait dans celles qui précèdent, nous donnerons leur plein sens aux mots dont se servent les chroniqueurs : siège, combat, pillage, incendie. Il n'est pas besoin de beaucoup d'imagination pour deviner ce qu'ils cachent de larmes, de souffrances et de sang.

.....

La Bretagne, naguère royaume, est toujours un duché indépendant. Mais de par sa position péninsulaire, elle

est sans cesse tiraillée entre l'Angleterre et la France, qui, toutes deux, rêvent de l'annexer.

Philippe de Valois, roi de France, a bien obtenu l'hommage-lige du duc de Bretagne, mais il se demande avec inquiétude qui héritera du duché à la mort du duc actuel. Sera-ce le propre demi-frère de Jean III, le comte de Montfort, ou Jeanne de Penthièvre qui n'est que la nièce du duc régnant ?

Pour éviter que le duché ne connaisse à sa mort les troubles et la guerre, Jean III se cherche un héritier, car il ne veut pas que sa couronne revienne à son frère. Il marie donc sa nièce à Charles de Blois, neveu du roi de France. Le mariage est célébré à Rennes, le 4 juin 1337, et Charles de Blois reçoit le même jour, l'hommage et la foi des barons et des prélats de Bretagne, qui, par ce fait reconnaissent en lui l'héritier de la couronne ducale.

Mais le duc Jean meurt à Caen sans que ni Charles de Blois, ni le comte de Montfort ne soient à son chevet. Comme son testament a été perdu ou, plus vraisemblablement supprimé, il sera facile au comte de Montfort de se prétendre désigné in extremis.

Le roi de France, suzerain du duc de Bretagne, est choisi comme arbitre. Il adjuge le duché à Charles de Blois.

Jean de Montfort a quarante-huit ans ; c'est un soldat silencieux, aigri par l'antipathie que son frère lui a toujours manifesté. Comprenant que le duché va lui échapper, il s'en va mendier l'appui d'Edouard III d'Angleterre. Celui-ci, qui est l'ennemi de Philippe VI de Valois qu'il accuse de l'avoir frustré du trône de France dont il se considère comme le légitime héritier, n'hésite pas à saisir le prétexte de porter la guerre en Bretagne. Il luttera pour lui en même temps que pour Montfort, et notre pays deviendra une base et un point d'appui pour les armées anglaises qui combattent la France.

Alors commence la guerre de Succession de Bretagne qui n'est qu'un épisode de la guerre de Cent ans, à laquelle, d'ailleurs, elle est intimement mêlée. Elle durera vingt-trois ans.

Dinan, ville ducale, après avoir d'abord ouvert ses portes à Jean de Montfort, prit le parti de Charles de Blois, quand celui-ci fut reconnu, par l'arrêt de Conflans (7 septembre 1341) comme le seul duc légitime.

Dans les mois qui suivirent, Robert d'Artois quoique beau-frère du roi de France, cerna Dinan pour le comte de Montfort, mais n'osa en faire le siège. Avant de s'éloigner il ravagea, — c'était la coutume — les environs de la ville ; et les Dinannais, de leurs remparts, voyaient les fumées des incendies monter des campagnes voisines.

Deux jours avant la Toussaint 1342, Edouard III débarque en Bretagne. L'armée anglaise, sous le commandement du comte de Salisbury, assiège Dinan. La ville, défendue par le capitaine Portebœuf, fut prise d'assaut.

Deux seuls côtés des remparts étaient facilement accessibles, le sud, le nord. Le reste était défendu, à l'est par la vallée abrupte de la Rance, où la muraille continuait le roc, à l'ouest par la forêt et les marécages. Où se donna l'assaut ? Certainement sur un de ces deux points faibles, au nord sans doute, car le sanctuaire roman et les maisons du faubourg Saint-Malo pouvaient servir de casernes aux routiers.

Un assaut était réglé comme un ballet. D'abord, à l'abri des pavois, sorte de boucliers de bois, s'avancent archers et arbalétriers. Les créneaux sont criblés de flèches et de carreaux, et sous leur avalanche les défenseurs de la ville doivent se replier. Alors, à l'aide de troncs d'arbres, de fascines on comble le fossé, puis on dresse les échelles, on les assoit, et, se couvrant de leur targe comme d'un toit, les soldats montent à l'assaut des murailles, sous une pluie de moellons, de chaux vive et d'huile bouillante.

Une diversion opérée au sud a dispersé dangereusement les défenseurs de la ville, qui, incapables de garnir utilement tous les points dangereux d'une ligne de remparts trop longue, sont débordés par le flot des assiégeants. Ils reculent, abandonnant les murs et s'enfuient par les jardins. La ville est prise et c'est le pillage. Qu'on n'imagine pas une foule de soldats se précipitant en

désordre et hurlant dans les rues de la ville, mais une troupe de bons ouvriers méthodiques et peu pressés, bien décidés à passer Dinan au peigne fin. Un pillage est chose sérieuse.

D'ailleurs la ville semble vide. Plus de soldats ennemis en vue ; les habitants se sont enfuis, réfugiés aux sanctuaires ou dissimulés dans les caches, caves et souterrains. Ils ont laissé, en partant, portes et fenêtres ouvertes afin qu'on ne soit pas tenté de les enfoncer.

Sitôt entré dans la ville, on abat le pont-levis, on lève la herse et l'on ramasse le butin. Un routier pousse une brouette chargée d'un coffre, un autre porte sur l'épaule et suspendues à sa lance, casseroles et poêles à frires, un troisième traîne à l'aide d'une corde, un panier d'osier rempli de bouteilles. Chacun travaille pour soi, sans s'inquiéter du voisin, pas de rixes ni de bagarres. On n'a pas un regard pour les blessés que l'on égorge sur les remparts et sur les tours, pas un regard pour les flammes qui se convulsent et rougeoient au-dessus des faubourgs en feu. C'est ainsi du moins, qu'un artiste anonyme a représenté le pillage d'une ville sur une miniature conservée à la Bibliothèque nationale. C'est ainsi, sans doute, que les choses durent se passer à Dinan, en cette fin d'année 1342.

L'église Saint-Sauveur, elle-même, n'a pas été épargnée, six calices et patènes, une custode et un pot d'argent ont été volés.

L. Odorici, dans son ouvrage cité, parle d'un pillage de Dinan, par l'armée anglaise de Thomas d'Agworth en 1344. Si l'on en croit La Borderie cette affaire est la même que celle de 1342. Il y aurait eu confusion de date. Quoi qu'il en soit, pour la première fois depuis la construction des remparts, la ville ducale a dû capituler, et la faiblesse de son système défensif est apparu. Dans les siècles à venir on s'efforcera d'y remédier, mais en vain.

DU GUESCLIN

Quelques années ont passé. Charles de Blois, percé de dix-sept blessures, a été pris devant La Roche-Derrien et emmené prisonnier en Angleterre. Bientôt revenu de captivité il s'efforce de négocier des emprunts pour payer sa rançon. Puis en 1456 c'est le désastre de Poitiers, l'armée de Jean le Bon est écrasée.

Le duc de Lancastre, qui n'a pu prendre part à la victoire anglaise, est jaloux des lauriers de son frère, le Prince Noir. Commandant des forces anglaises, pour se distinguer à son tour, il décide de forcer la capitale de la Bretagne dont il commence le siège le 3 octobre 1356.

Charles de Blois, qui ne s'est pas encore acquitté de sa rançon, ne peut combattre en personne. Sur ses prières, le dauphin Charles, qui gouverne le royaume en l'absence de son père Jean le Bon captif à Londres, envoie deux armées au secours de Rennes. L'une commandée par Foulques de Laval, se fait battre par Lancastre, l'autre, ayant à sa tête Thibaud de Rochefort, s'enferme dans Dinan, et, par ses raids, inquiète l'armée anglaise campée devant Rennes. Du Guesclin, qui s'est jeté dans notre ville, lui prête main-forte.

Pour en finir avec cette menace permanente sur ses arrières, Lancastre, en personne, vient assiéger Dinan en février 1357.

Thibaud et du Guesclin, se rendant compte qu'ils ne peuvent, avec le peu d'hommes dont ils disposent, défendre la ville, négocient avec le duc une trêve de quinze jours. Si, au bout de ce temps ils n'ont point été secourus, ils rendront la ville au duc de Lancastre et au comte de Montfort.

.....

Un certain jour (1), tandis que ces trêves duraient, Olivier du Guesclin, le jeune frère de Bertrand, sortit de la ville, tout seul et richement monté, comme ferait un jeune homme bien assuré de la paix. Mais Olivier fut rencontré alors qu'il s'ébattait dans la prairie de l'Ormégat au pied des tours de Léhon, par un chevalier anglais qu'on appelait Thomas de Cantorbéry. Ce chevalier, renommé pour son orgueil, vint à Olivier fièrement, le prit par le giron, et lui demanda qui il était et où il allait.

— On m'appelle Olivier du Guesclin, dit le jeune homme, je suis le frère de Bertrand.

— Lors, dit le faux Anglais, par saint Thomas vous ne m'échapperez pas, et si vous ne vous rendez, je vous tondrai la tête, et vous mourrez tout maintenant, en dépit de Bertrand. Il n'y en a que pour son nom. Le diable a tant fait qu'on parle plus de lui que de tous ceux de ce pays.

— Sire, dit Olivier, vous avez grand tort...

Mais l'Anglais tire son épée. Olivier terrifié, se voyant désarmé et tout seul dit :

— Je me rends, puisque vous le voulez, mais vous n'aurez du mien qui vaille deux.

— Certes, dit l'Anglais, vous me rendrez mille florins ou vous ne partirez jamais. Ce n'est pas grand finance, car Bertrand en a assez.

Et le chevalier anglais emmena Olivier prisonnier en sa tente où ses compagnons étaient. Là, le jeune homme fut aperçu d'un écuyer breton qui avait servi son père.

Cet écuyer revint en toute hâte vers Bertrand qu'il trouva au marché, où il regardait le jeu de la paume, et lui dit tout bas qu'il venait de l'armée où il avait vu Olivier, son frère, qu'un chevalier anglais menait en sa prison.

Quand Bertrand l'entendit il devint rouge comme un charbon, puis, s'étant enquis du nom de l'Anglais, il monta sur son cheval, passa la porte de l'Hôtellerie, et

(1) Nous suivons ici le récit de l'événement écrit en prose en l'an 1387, à la requête de messire Jehan d'Estouteville, capitaine de Vernon-sur-Seine.

s'en vint, à force d'éperons jusqu'au camp ennemi établi sur le plateau de la Grande-Haye, près de la croix du Saint-Esprit d'où l'on domine la ville. Il est bien gardé de toute surprise par une vallée marécageuse qui le sépare de Dinan.

Bertrand n'a point de regard pour les tentes timbrées des écus de leurs maîtres et toutes serrées les unes contre les autres, ni pour la belle ordonnance du camp, ni pour la palissade percée d'archères qui l'entoure.

Il n'entend point les cris de joie des soldats qui le reconnaissent. Il demande la tente du Duc ; on la lui montre. Il y trouve Lancastre en train de jouer aux échecs avec Jean Chandos, et, tout autour d'eux, des chevaliers et des seigneurs anglais.

Bertrand les salue honorablement et s'agenouille devant le duc qui, laissant le jeu, lui prend la main et le relève. Et Jean Chandos lui dit doucement :

— Bertrand, bien soyez venu, vous boirez de mon vin avant de vous en retourner.

Et Bertrand lui dit qu'il n'en boirait point qu'on ne lui ait fait raison d'un tort.

Et Chandos répond que, s'il y avait un chevalier de l'armée qui lui avait fait tort, ce tort serait réparé. Du Guesclin raconte alors la prise de son frère et demande, pour loyauté, qu'on le fasse délivrer.

On manda le chevalier Thomas de Cantorbéry et le duc lui dit :

— Voici Bertrand qui vous accuse d'avoir emprisonné son frère... ce n'est pas bien fait, car s'il le peut prouver vous le délivrerez.

Et le chevalier, fou et orgueilleux, répondit au noble duc quand il l'entendit ainsi parler :

— Sire, si Bertrand veut prétendre que j'ai fait autre chose que bon chevalier ne puisse faire de droit, voici mon gage : je le combattrai au champ de bataille, corps à corps, pair à pair.

Et il brandit son gantelet.

Bertrand happa le gage au vol :

— Faux chevalier, traître, et tel je vous le prouverai devant les seigneurs ou je mourrai à honte. Je le jure, je ne mangerai que trois soupes au vin au nom de la Trinité avant de vous avoir combattu.

— Je vous ferai armer, dit Jean Chandos et vous prêterai le meilleur cheval que j'ai, car je vous verrai volontiers combattre tous les deux.

Quand la nouvelle fut connue dans la ville de Dinan, capitaines, chevaliers, gens d'armes et bourgeois en furent troublés et courroucés. C'est alors qu'une dame, nommée Tiphaine, dame de noble lignée, bonne, sage, experte en astronomie, leur dit de ne point s'épouvanter, et leur prédit qu'ils recevraient Bertrand dans la ville avant le soleil couchant, après qu'il aurait déconfit son ennemi en champ-clos.

Bertrand était encore dans l'armée des Anglais quand un écuyer preux et hardi vint lui révéler la prophétie de Tiphaine.

— Va, lui répondit Bertrand, est bien fol et bien chétif qui se fie en femme. Il n'est pas très subtil, car il n'y a en elle plus de sens que dans une brebis. Et il se mit à rire.

Thibaud de Rochefort obtint que le combat aurait lieu à Dinan. Des otages suffisants furent échangés de part et d'autre.

Bientôt le duc de Lancastre, accompagné de vingt chevaliers et des deux champions, pénétra dans la ville pour présider le combat. Tous s'arrêtèrent au marché de Dinan et se rangèrent autour de la lice.

Thomas de Cantorbéry, qui craignait « d'en avoir trop dit », s'épouvanta en son cœur, et pria ses amis d'intervenir et d'essayer de la conciliation. Mais Bertrand émit de telles exigences qu'il fallut renoncer.

— Ou je le détruirai ou je rendrai la vie, avait dit Bertrand, à moins qu'il ne me tende son épée, la pointe en sa main, en disant qu'il se rend à mon commandement.

La tentative de conciliation ayant échoué, du Guesclin se fit armer de bonnes plates et grèves, il reçut des mains des écuyers l'épée, le couteau et la lance pour jouter ; sur sa tête on posa un riche bassinet. Puis il monta sur son cheval, s'assura en ses étriers et serra sa lance dans son gant à broches de fer. Tous les assistants l'admiraient car il était bien appareillé pour combattre.

Le capitaine de la ville que l'on surnommait le « Tors boiteux » fit bien garder le champ-clos et crier que personne ne se mêlât du combat sous « peine de perdre la tête ».

Les deux champions sont face à face ; ils se regardent et viennent l'un contre l'autre, la lance au poing. Ils en assènent de rudes coups sur leurs écus jusqu'à ce que les fers en volent. Alors chacun tire son épée et ils se frappent d'estoc et de taille sur les mailles du haubert et sur le bassinet. Enfin ils se saisissent à bras le corps, et dans l'étreinte terrible de Bertrand, l'Anglais laisse choir son arme. Quand Bertrand le voit, il poigne son cheval comme s'il voulait fuir, revient en faisant un crochet rapide, descend de cheval, saisit l'épée et la jette hors du champ sur la foule des gens. Il lance la sienne et crie :

— Faux traître, défendez votre cheval ou tout à l'heure il sera tué, et puis je vous occirai, car telle est ma volonté.

Mais l'Anglais le fuyait et courait autour du champ sans s'arrêter. Et Bertrand, ne pouvant le suivre s'assoit à terre, se désarme la jambe pour avoir le genou libre et être plus léger. L'Anglais, masse rigide de chair et d'acier, tente une dernière manœuvre, et charge pour écraser Bertrand sous son cheval. Il arrive, du Guesclin s'efface et de sa dague frappe le destrier dans les côtes. La monture blessée à mort regimbe, et se démène si fort que Thomas de Cantorbéry tombe à terre. Bertrand saute sur lui, lui déboucle le bassinet et lui écrase le visage du pommeau de sa dague et des broches du gantelet. Aveuglé de sang Cantorbéry ne sait plus où il est et ne voit plus Bertrand. Alors six Anglais, sautant les lices, se jettent entre les combattants et crient à du Gues-

clin : Arrêtez ! Vous en avez fait assez ; tout l'honneur est à vous !

— Seigneurs, laissez-moi achever ma bataille, car, par la foi que je dois à Dieu, ou il se rendra à moi comme il a fait faire à mon frère, ou je le tuerai.

Mais à la demande de Robert Canolle et sur l'ordre de son capitaine le « Tors boiteux », Bertrand consentit à remettre son ennemi au duc. Son frère fut délivré, et lui obtint les armes et le cheval du vaincu qui fut chassé de l'armée anglaise car, « Quand... le jardin est bel et bon, ortie n'y doit point venir en sa saison ».

Puis le duc de Lancastre retourne à son camp et renvoie les otages, comme il l'avait promis. Et Bertrand, le capitaine qui l'avait fait armer, bourgeois et bourgeoises de la ville, soupèrent, chantèrent et dansèrent toute la soirée, et grande fut la joie de tous.

Laissant Dinan à sa trêve, le duc revint devant Rennes qu'il ne put prendre.

Quand il se fut retiré, Charles de Blois accourut dans la capitale de la Bretagne, et, pour récompenser du Guesclin, lui donna l'accolade et l'arma chevalier. Bertrand prêta le vieux serment avec foi et ferveur : servir Dieu, les dames, défendre les faibles et les opprimés, s'opposer à la trahison.

En chaussant les éperons d'or, le nouveau chevalier dépouilla le vieil homme, le chef de bande qui s'embusquait aux halliers de nos forêts et prit pour cri d'armes :

Notre-Dame-Guesclin.

Quelques années plus tard il revint à Dinan, mais c'était pour épouser Tiphaine de Raguenel, assez perspicace pour percer de son regard de mage la rude enveloppe d'un corps difforme, oublier le laid visage pour ne voir que le grand cœur que le guerrier lui offrait.

Elle sera comtesse de Longueville, duchesse de Molina, épouse du Connétable de France ; mais sa vie sera vouée à la solitude. Quand il le pourra, il accourra vers elle, entre deux chevauchées pour la serrer dans ses bras redoutables, puis il repartira pour de nouvelles batailles.

En l'attendant elle administrera ses domaines, priera pour lui, réunira ses rançons, vendant ses bijoux, sa vaisselle d'or et d'argent quand il le faudra.

Elle trépassa en 1372 ; elle n'avait que 44 ans. Bertrand guerroyait alors en Poitou.

Quand le Connétable de France mourut au siège de Châteauneuf-de-Randon, son corps fut enseveli à Saint-Denis avec les rois de France, mais on déposa son cœur en l'église des Jacobins de Dinan où l'attendait, depuis huit ans, la dépouille mortelle de Tiphaine de Raguenel, en son vivant « la plus sage et la mieux endoctrinée qui fut en tout le pays ».

.....

Nous ne nous étendrons point sur les diverses péripéties de la guerre de Succession puisque tel n'est pas l'objet de notre ouvrage. Nous dirons seulement qu'après ce combat mémorable de du Guesclin contre Thomas de Cantorbéry la lutte continua avec des fortunes diverses.

Les batailles et les pillages des routiers avaient ruiné la Bretagne. Les villes étaient mises à sac, les populations massacrées.

L'intransigeance de Jeanne de Penthièvre refusait toute concession, tout compromis. Il y avait vingt-trois ans que durait la guerre, quand, le jour de Pâques 1364, une nouvelle trêve se termina.

Charles de Blois, aidé de du Guesclin, se préparait à débloquer Auray qui en plein pays de Montfort tenait pour lui.

Le comte Jean l'assiégeait assisté de Jean Chandos, le vainqueur de Poitiers et d'un Breton, Olivier de Clisson. Deux routiers anglais, Robert Knolles et Hughes de Calveley, combattaient sous ses bannières.

La bataille s'engagea le 29 septembre 1346. Charles de Blois, abattu d'un coup de hache, est achevé par un Anglais qui lui enfonce sa dague dans la bouche. Du Guesclin se rend à Chandos. La guerre est terminée. Le parti de Blois s'effondre.

Le nouveau duc, Jean de Montfort, parcourant le pays pour prendre possession des villes, arrive devant Dinan en octobre 1364.

L'histoire ne dit pas ce qui se passa dans notre cité quand les portes s'ouvrirent devant le flot de l'armée ennemie.

Un an plus tard, dans l'église de Saint-Aubin de Guérande, Jeanne de Penthièvre renonce au duché puis vient s'enfermer dans Guingamp où elle vivra vingt ans près du tombeau de son époux.

JEAN IV, DUC DE BRETAGNE ET DINAN

Froissard écrivait :

« ...le duc de Bretagne était Anglais et les Bretons étaient Français... »

C'est tout le drame de notre pays depuis l'avènement de Montfort qui, élevé, nourri en Angleterre est Anglais. De plus, gendre d'Edouard III, il s'est lié avec son beau-père par un traité secret où il s'engage à lui abandonner ses ports de mer, villes, châteaux et forteresses pour avancer la guerre contre les Français.

Il livre la Bretagne à ses alliés qu'il appelle à lui. Les villes, Brest en particulier, reçoivent des garnisons étrangères. Le traité connu, le pays tout entier se soulève. Du Guesclin, rappelé du Poitou par le roi de France, fait dans le duché, à la tête d'une armée, une chevauchée triomphale et passe par Dinan.

Jean IV jette alors le masque, et s'enfuit en Angleterre où il se joint à l'armée de Lancastre.

Alors Charles V assigna Jean de Montfort, « soi-disant duc de Bretagne par devant la cour du roi » dûment garnie de pairs pour le 4 décembre 1378.

Le duc, qui n'a pas daigné se présenter, est déclaré « coupable de lèse-majesté » ; son duché est confisqué et réuni à la couronne.

On comprend bien que Charles V veuille éviter que la Bretagne ne soit livrée aux Anglais et ne devienne un avant-poste pour attaquer le royaume des Lys. Mais il

est trop tôt. Les barons bretons veulent bien servir la France, mais ils entendent être payés de leurs services. Or comme, demain, on exigera ce qu'aujourd'hui on demande et l'on paie, ils ne peuvent consentir à une annexion qui serait leur ruine.

Aussi signent-ils à Rennes un acte de confédération pour la défense de leur indépendance : le vicomte de Rohan en fait partie, Beaumanoir, le héros des Trente en est le chef et, comme tel, écrit à Jean IV pour le supplier de revenir en Bretagne.

Jean IV débarque à Dinard. Ses barons, soulevés d'enthousiasme ne peuvent contenir leur joie ; ils se jettent à la mer pour approcher plus vite de sa chaloupe. Et des rives de la Rance s'élève, farouche, le champ de guerre des Bretons :

« *Les loups de Basse-Bretagne grincent des dents en entendant le ban de guerre.* »

« *A l'odeur de l'ennemi, ils hurlent de joie.* »

« *Là où les Français tomberont ils resteront couchés jusqu'au jour du jugement.* »

« *L'égoût des arbres sera l'eau bénite qui arrosera leur tombe.* »

Quelques jours plus tard il est à Dinan, l'hôte du couvent des Cordeliers.

C'est de ce couvent que l'infortuné Charles de Blois partit pour aller en pèlerinage au Mont Saint-Michel. C'est sur un mur de ce couvent que le futur bienheureux Charles de Blois était peint à genoux devant saint François. Et l'on disait que ce portrait blanchi à la chaux par ordre de Jean de Montfort, s'était mis à saigner.

C'est dans ce couvent que Jeanne de Penthièvre, irréconciliable ennemie de Jean IV, vint pourtant lui jurer alliance contre Charles V qui les spoliait l'un et l'autre.

Seuls du Guesclin et Clisson sont restés fidèles au roi de France. Le connétable, pour sa part, a reçu l'ordre de soumettre le comté de Rennes ; mais ses soldats ne lui obéissent plus ; ils le quittent l'un après l'autre, car,

disent-ils, « on ne doit point porter le harnois contre son seigneur ».

Il n'y a ni batailles rangées, ni assauts de ville, pas même de rencontres, le pays se vide devant Bertrand rejeté par les siens. Aussi abandonne-t-il la campagne. Revenu à Pontorson il conseille au duc d'Anjou, frère de Charles V, de faire la paix.

Cette fois Dinan ne fut pas aussi heureuse que les autres cités, car, en 1380, Olivier de Clisson, avant de quitter la Bretagne, se présenta devant nos murs. Après avoir ouvert une brèche à coups de canon, il s'empara de la ville, et la livra, une fois de plus, au pillage.

Il est temps que cette lutte fratricide se termine car Dinan, plus que toute autre place-forte, en a souffert. N'a-t-elle pas été assiégée, prise et pillée par l'un et l'autre parti ?

Un an après, Jean IV, revenu dans sa « bonne ville de Dinan » décida la construction du donjon, pièce maîtresse du système défensif, et la « refortification des murs et bastyllons » de la forteresse, et le 15 janvier 1384, le duc signa, avec ses sujets, une paix définitive.

LA BRETAGNE PERD SON INDÉPENDANCE

partir de 1384 Dinan ne connaîtra plus la guerre.

Jean V, successeur de Jean IV, appela en Bretagne Vincent Ferrier. L'illustre prédicateur qui évangélisa presque toutes les villes du duché, donna une mission à Dinan, dans l'église de son ordre, les Jacobins. Il prêcha, dit-on, sur la place du Champ-ès-Chevaux.

En 1422, lors de la tenue des Etats de Bretagne en notre ville, Dinan reçoit de l'assemblée composée des évêques, barons, chevaliers, procureurs des chapitres et des communautés de ville de tout le duché, le titre de « bonne ville de Dinan ». François Ier, héritier de Jean V, qui séjourna en notre cité, confirma et augmenta par lettres patentes toutes les franchises et immunités attachées à la ville de Dinan. C'est alors que fut fondée une chapelle pour le service de l'Hôtellerie. Mais François Ier souilla son règne par l'arrestation et le meurtre de son frère Gilles de Bretagne.

Malgré cette déplorable affaire, la Bretagne connaissait la paix. Elle en jouit encore sous le règne du dixième duc Pierre II (1450-1457). Arthur III lui succéda. Enfin, en 1458, François II reçut la couronne ducale.

François II, duc de Bretagne, inquiet des visées de Louis XI sur le duché entra dans la ligue dite du « Bien

public » formée par les grands vassaux du royaume de France, dressés contre leur légitime suzerain.

C'est ainsi qu'en 1465, allié avec le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, il combattait Louis XI à Monthléry. Les sires de Broons, de Coëtquen, de la Hunaudaye, de la Motte et bien d'autres du pays dinannais participèrent à cette expédition qui leur fut néfaste car elle vit la victoire du roi de France.

Mais, en 1477, Charles le Téméraire succombe sous les coups des Suisses, et son corps, à demi dévoré par les loups, est retrouvé, tout nu, près d'un étang gelé. C'en est fini de la coalition redoutable qui mettait le royaume de France en péril.

Louis XI, qui vient d'acquérir la Bourgogne, va pouvoir, tout à son aise, travailler à l'annexion de la Bretagne à la France.

François II, définitivement compromis, sent le danger et se prépare à la lutte. Il fait remettre en état les places-fortes du duché dont Dinan.

Mais le pays est divisé car Louis XI, puis la régente Anne de Beaujeu, ont su accueillir dans leurs armées et pensionner les seigneurs bretons.

Si un certain nombre d'entre eux désirent, coûte que coûte, conserver l'indépendance du duché, fût-ce au prix d'une alliance avec l'Angleterre, beaucoup ne veulent point combattre un pays qu'ils servent fidèlement et qui a toujours su récompenser leurs loyaux services.

En désespoir de cause, François II fait reconnaître, par les Etats de Bretagne ses deux filles comme héritières du duché et cherche des alliés.

Mais, avant que l'Angleterre puisse intervenir en sa faveur, Louis de la Trémoïlle, à la tête de l'armée française, écrase les Bretons à Saint-Aubin-du-Cormier (1488).

Dinan, menacée par l'armée victorieuse s'est préparée à la lutte. Les remparts ont été vérifiés. Et, dans les faubourgs on a rasé tout ce qui pourrait servir de

casernes ou de forts. C'est alors que fut démolie la lourde et massive église romane de l'ancien bourg Saint-Malo.

Aussitôt après la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier, le vicomte de Rohan investit la place de Dinan. La garnison, qui n'était composée que des habitants et de trente gentilshommes sous le commandement d'Amaury de la Moussaie, demanda à capituler, à condition que les habitants fussent gouvernés en paix et maintenus dans leurs privilèges, qu'on ne les tirerait point de chez eux pour faire la guerre et que les prisonniers et le bétail seraient rendus.

Après que les Français eurent mis garnison à Dinan, leur armée alla mettre le siège devant Saint-Malo.

C'en était fait de l'indépendance du duché. Quand en 1491, Anne de Bretagne eut épousé Charles VIII, les Bretons devinrent fidèles sujets du roi de France.

Anne de Bretagne a toujours montré de la sollicitude pour sa bonne ville de Dinan. C'est elle qui, en 1489, octroya à Jean de Rohan, des lettres patentes pour l'achat d'un terrain nécessaire à la construction dans l'enceinte de la ville, d'une nouvelle église dédiée à Saint-Malo, en remplacement de celle qui avait été détruite.

En 1494, Anne, reine de France depuis trois ans, visita les principales cités de son duché : Morlaix, Lamballe ; puis du château de la Hunaudaye elle vint voir sa bonne ville de Dinan, « forte et puissante et de grande deffense ». Au devant d'elle, vint « une bergerie fort joyeuse » qui l'accompagna pendant près d'une lieue. Et la ville la reçut magnifiquement comme « maîtresse et principalle de la dicte duché ».

En 1498, quelques mois après la mort du roi, Anne, la bonne duchesse, revint à Dinan entourée de toute sa cour. Elle y vécut en grande retenue et modestie, fut plus assidue aux oraisons, et ne voulut ni fêtes ni ébats.

« La chrétienne reine de France, duchesse de Bretagne, souveraine et dame », mourut à 37 ans, le 9 janvier 1514, et fut ensevelie à Saint-Denis.

Les règnes de Charles VIII, Louis XII, François Ier, ne furent marqués à Dinan par aucun événement militaire digne d'être mentionné.

DINAN ET LES GUERRES DE RELIGION

La reddition de la ville au roi Henri IV (1598)

La Bretagne fut, de toutes les provinces du royaume, celle où le calvinisme fit le moins de progrès. Cependant, dès 1566, les sires de Rohan et de Rieux se convertirent à la religion réformée. Dans le pays dinannais la nouvelle doctrine fut prêchée par les seigneurs de la Moussaye et de Plouër, qui réunissaient leurs coreligionnaires dans leurs châteaux.

En 1582, Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et beau-frère de Henri III, roi de France, est nommé gouverneur de Bretagne.

Il était, dans notre province, le chef de la Ligue, association de catholiques intransigeants qui voulaient l'anéantissement total du Calvinisme, mais aussi la restitution aux provinces du royaume de leurs droits, franchises et libertés anciennes, c'est-à-dire l'abolition de la monarchie absolue si péniblement établie en France par François 1er, roi de France.

Mercœur rêvait, quant à lui, de reconstituer à son profit l'ancien duché de Bretagne ; le royaume de France revenant, de droit, pensait-il, à son cousin Henri de Guise, duc de Lorraine.

Henri III ayant octroyé aux Calvinistes des places de sûreté, dut, en compensation, céder à Mercœur, les deux places-fortes de Dinan et de Concarneau.

Dinan fut confié, par le duc de Mercœur, à Saint-Laurent, seigneur du Bois-de-la-Motte (1591). Il en fit sa place d'armes et procéda à de nombreux travaux pour renforcer tous les points faibles des fortifications existantes : on mura la porte du Guichet ; on construisit, au château, du côté de la ville, au niveau du fossé, un corridor voûté, percé d'embrasures et de créneaux, allant de la tour de Coëtquen à la Guérite.

A l'ouest, devant la tour Saint-Julien, utilisée comme poudrière, on édifia un ravelin en forme d'éperon dont les flancs étaient revêtus de maçonnerie.

Si la fausse braye et la contrescarpe datent, sans doute, de François II, c'est à Mercœur que nous devons la porte Saint-Sébastien, construite en avant de la porte du Jerzual et flanquée, de part et d'autre, par le Grand-Fort et le Petit-Fort, réunis tous deux par un mur épais de maçonnerie. Pour ces travaux les paysans et leurs attelages furent réquisitionnés.

Il devint, dès lors, très difficile de pénétrer dans la ville, tenue, d'ailleurs par une forte garnison. Il est certain que les Dinannais (tout au moins les riches bourgeois) étaient, pour la plupart, des ligueurs enragés. Bien à l'abri derrière leurs murailles renforcées, ils n'eurent pas à souffrir des exactions des soldats et des brigands qui désolaient nos campagnes. Les capitaines, pour la plupart lieutenants de Mercœur, pillaient, torturaient ou égorgeaient allègrement aussi bien les catholiques que les protestants. Les gentilshommes menaient la vie d'aventuriers et se fortifiaient dans leurs maisons. Les sieurs de Carné, Kerdaniel, Rosmar, La Fontenelle, furent parmi les plus impitoyables et dévastèrent les environs de Morlaix, Guingamp, Lannion, étendant leurs déprédations jusqu'au diocèse de Saint-Brieuc et de Tréguier.

Dans notre pays, les soldats de Saint-Laurent, capitaine de Dinan, commirent, il n'en faut pas douter, les mêmes exactions aidés en cela par certains Dinannais, leurs complices. Nous n'en voulons pour preuve que le libellé de l'amnistie que Henri IV leur accorda (s'il n'y avait pas eu de crimes, il n'y aurait pas eu nécessité d'une amnistie pleine et entière).

Rennes étant restée fidèle à la cause royale, Dinan prit une plus grande importance : la justice y fut exer-

cée sous le nom du Présidial de Rennes qui y fut transporté. De plus Mercœur fit établir, dans notre ville, un atelier de monnayage où furent frappés des quarts d'écus à l'effigie du cardinal de Bourbon, reconnu par les Ligueurs comme roi, sous le nom de Charles X.

Pendant dix ans Mercœur gouverna la province et put se regarder comme souverain. Mais lorsque le roi de la Ligue, le cardinal de Bourbon mourut, et que Henri IV eut abjuré le 23 juillet 1593, le pays qui n'aspirait qu'à la paix, accueillit la nouvelle avec joie et l'étoile de Mercœur pâlit.

Déjà les armées royales avaient commencé la reconquête de la Bretagne. Mercœur avait perdu Lamballe qui, prise d'assaut, fut livrée au pillage des gens de guerre. Pour éviter un pareil sort, les Dinannais abandonnèrent Mercœur et essayèrent de se rapprocher de Henri IV. Pour cela, Raoul Marot des Alleux, sénéchal, François de Saint-Cyr, prieur de Saint-Malo de Dinan, et Robert Hamon, syndic, c'est-à-dire trois des principaux bourgeois de la ville, fomentèrent un complot dans le but de livrer la place-forte au roi.

Henri IV, informé de leurs projets, donna l'ordre au capitaine de la ville de Saint-Malo, le marquis de Coëtquen, de mettre 1.500 hommes à la disposition des conjurés.

Nos concitoyens ne s'embarrassèrent pas de scrupules : une lettre supposée de Mercœur enjoignit à Saint-Laurent de quitter Dinan, avec la plus grande partie de la garnison, pour le rejoindre à Nantes.

Saint-Laurent partit en plein hiver, par des chemins défoncés, laissant la place à la garde du lieutenant La Fresnaye qui n'avait avec lui qu'une poignée d'hommes.

Le marquis de Coëtquen prévenu envoya 800 hommes ; 500 vinrent par la rivière, et débarquèrent sous une pluie battante à Taden, petit bourg à 5 kilomètres de Dinan ; la moitié d'entre eux n'osa s'aventurer jusqu'aux faubourgs et se tapit à Baudoin, un moulin sur le ruisseau d'Argentel, près de la chapelle dédiée à

Notre-Dame-de-Bon-Réconfort. Les plus hardis s'embusquèrent dans le cimetière Saint-Malo. Les 300 soldats, venus par la route, demeurèrent sur la rive droite de la Rance, au village de Landeboulou d'où l'on pouvait apercevoir les lumières de la ville, mais bien trop loin pour pouvoir intervenir rapidement et avec efficacité. C'était laisser aux conspirateurs le soin de faire le plus gros du travail.

Pendant ce temps, dans la ville on se préparait à l'action.

Ce soir-là, sans doute pour abuser la garnison, un bal se donnait dans une maison voisine du Château. Les officiers de Mercœur avaient été, comme il se doit, invités.

Quand le moment fut venu, les conjurés s'échappèrent discrètement du bal, non sans avoir fermé à clef les portes de la maison où les danseurs restèrent prisonniers.

Par les rues silencieuses de la cité, on se rend à l'Hôtel de Plouër, proche le couvent des Cordeliers. Les dernières mesures prises, on traverse les jardins du couvent, conduit par un moine le père Bréal, jusqu'à la porte Saint-Malo. On maîtrise la Ruzaie qui commande cette entrée de la ville, on enlève le corps de garde, on jette la sentinelle dans le fossé et on abat le pont-levis. Mais les Malouins ne sont pas au rendez-vous. On lance une fusée, puis une autre. Rien. Il faut courir, sous la pluie, jusqu'au cimetière voisin et ramener de force les soldats qui, transis, morfondus, se refusent à marcher.

Cédant enfin aux prières et aux menaces, ils rentrent dans la ville, après avoir occupé en force, la porte Saint-Malo, par où ils pourront faire retraite si l'affaire tourne mal. Puis ils placent des lumières sur les maisons pour avertir les autres détachements malouins. Les habitants réveillés crient : Vive le Roi, et descendent dans la rue. On y allume des feux pour sécher les Malouins, on se congratule, on danse de joie.

Les soldats de Mercœur, trop peu nombreux, se re-

plient, les uns vers le château, les autres vers la porte de l'Hôtellerie où ils se fortifient.

Le capitaine La Planche, qui commande la tour Saint-Julien, transformée en poudrière, la fait sauter avant de se réfugier, à son tour, près de ses compagnons. L'explosion ébranle la nef de l'église Saint-Malo, secoue violemment les maisons du quartier dont certaines s'écroulent sur leurs habitants.

Quand le jour se lève des barricades construites en hâte par la population et les Malouins, tiennent bloqués, dans le château, La Fresnaye et ses hommes.

Bientôt les troupes du roi, sous le commandement de Montmartin, arrivent de Rennes. Deux couleuvrines sont logées promptement sur une tour de la ville, cinq canons amenés de Saint-Malo sont également mis en place et servis par les Suisses.

Deux jours après Montmartin attire les assiégés à parlementer. Dès les premiers entretiens ils font savoir que bientôt ils se rendront. Ils le firent le dixième jour et eurent « vies et bagues (bagages) sauves. » Ils sortirent du château l'un après l'autre, par un trou, les pieds les premiers, et faillirent se rompre le cou en tombant.

Le baron de Molac eut le gouvernement de la ville.

Les trois conjurés furent récompensés, et les Dinannais, qui n'avaient pas souffert de la guerre, mais qui, certainement, s'étaient rendus coupables de sérieuses fautes, sinon de crimes, réussirent, par leur adresse, à obtenir du roi confirmation de leurs anciens privilèges. En outre, amnistie pleine et entière fut accordée à tous les « nobles, magistrats, bourgeois et manants de la dicte ville de Dinan, ou autres subjects originels de sa Majesté présents et absents, sans exception quelconque, de tous excès, fautes, désordres, crimes de lèze-majesté et autres par eux commis au dict Dinan depuis le commencement de la Ligue jusqu'à présent dont la mémoire demeurera esteinte comme chose non advenue ».

En cette occasion Henri IV vint à Rennes et se réconcilia avec le duc de Mercœur qui, peu de temps après,

passa par Dinan, avec tous les siens, pour se retirer dans la seigneurie de Penthièvre dont sa femme était l'héritière.

Cet acte de pacification mit fin à la Ligue et donna la paix à la Bretagne. Depuis cette époque il n'y eut, à Dinan, aucun fait de guerre digne d'être raconté.

DINAN « LA VILLE DES PORCHES »

Vie commerciale et politique de Dinan des origines à la reddition de 1598

La ville de Dinan, bien que place de guerre, connut toujours une certaine activité commerciale.

Dès le XIIe siècle elle possédait trois foires qui, sur l'ordre de Jean II, se tinrent régulièrement au Champ-ès-Chevaux. Mais l'enrichissement de Dinan fut très lent et ce n'est qu'à partir de 1365, après les désordres sanglants de la guerre de succession ; qu'une bourgeoisie urbaine put se constituer.

Le commerce dinannais profita de l'essor du port de Saint-Malo, et, par la rivière de Rance, quoique incommode, se firent toutes les expéditions : cuirs, draps et céréales.

Pour encourager le commerce naissant de Dinan, Jean V lui conféra, en 1382, le titre de « bonne ville du duc ».

Mais les Dinannais, suivant en cela l'exemple des bourgeois des autres provinces de France, s'efforcèrent d'arracher au duc des libertés administratives et économiques. Ils voulaient, eux aussi, gérer les intérêts de leur cité. Ils invoquèrent pour cela, la nécessité d'avoir une assemblée extra-provinciale pour s'occuper des

intérêts communs des deux paroisses Saint-Sauveur et Saint-Malo. Quand cette assemblée se réunit-elle pour la première fois ? Nous ne le savons pas ; mais les franchises dont elle jouit furent augmentées dès 1443 par le duc François 1er.

En 1496 fut commencée la construction de la « maison de ville », lourde tour carrée qui se dresse au cœur de la cité. Jehan de Rosnyvinen, seigneur de Vaucouleurs, garde-capitaine du châtel et forteresse de Dinan et de Léhon, représenta le duc François II, à la cérémonie de la pose de la première pierre de ce qu'on appela la « Tour Communale ».

En 1505, Anne de Bretagne, au retour de son pèlerinage à Notre-Dame-du-Folgoët, octroya des lettres patentes aux bourgeois de Dinan, leur permettant d'y placer une horloge, et en 1507, elle autorisa le montage, au sommet de la tour octogonale de la « Maison de Ville », du beffroi ou grosse cloche, symbole de l'indépendance et voix de la cité.

Mais, au début du XVIe siècle, la ville est encore « grande et vague et dépeuplée », car, pendant les guerres elle n'a pu vendre les toiles qui auraient pu servir à l'ennemi, et a souffert dans son commerce.

En conséquence, les habitants adressent une supplique à la bonne duchesse, la priant de bien vouloir augmenter considérablement les franchises des foires du Liège et de la Saint-Gilles, seul moyen, disent-ils, d'attirer les marchands en notre ville, de provoquer de nouvelles constructions et l'essor du commerce local.

Satisfaction leur fut accordée en l'année 1510 et ces franchises furent fréquemment renouvelées.

A cette même époque Dinan est non seulement place de guerre et centre commercial, mais aussi ville de résidence : nobles et prélats vivent à l'abri de ses murailles dans un site agréable, et dès 1340 l'évêque de Saint-Malo y possède son manoir.

Elle a son gouverneur, en tant que place-forte, et le gardera jusqu'à la Révolution.

Les Etats de Bretagne s'y tiennent régulièrement, soit au couvent des Jacobins, soit au couvent des Cordeliers, « le plus beau couvent qui soit à Dinan et dans toute la Bretagne ».

Elle a son sénéchal. Elle a bien pensé, lors de la reddition de 1598, obtenir, en récompense, un présidial, comme Rennes, Vannes et Nantes, et devenir ainsi un centre judiciaire très important, dont la juridiction se serait étendue jusqu'à Lannion et des côtes de la Manche aux Monts du Mené. Mais l'obstruction du parlement de Rennes l'empêcha de réaliser cette ambition. Le prestige de la ville de Dinan en pâtit.

Après 1598, c'en est fini des guerres. Le rôle militaire de Dinan est terminé.

Le XVIIe siècle marque, pour notre cité, l'aube d'une ère nouvelle.

Au début du XVIIe siècle, Dinan est selon l'expression de Jean Stéphant, « une ville de couvents et de porches. »

Les enclos religieux, définitivement constitués, ne laissent que peu de place à ceux qui veulent bâtir. Aussi les Jacobins, qui possèdent le quart de la surface enclose, devront-ils, sous la pression de l'opinion publique, faire certains « affiagements » où se construiront maisons et hôtels particuliers.

Les deux axes primitifs : Jerzual et Grande-Rue ; rue de Léhon vers le bourg Saint-Malo, que nous avons signalés dans le Dinan du moyen âge, dominent toujours la circulation urbaine. Cependant, avec le temps, certains quartiers se sont transformés.

La porte du Guichet restant fermée depuis Mercœur, on a dû, pour faciliter les relations avec Rennes, pratiquer dans la courtine, entre la tour de Coëtquen et la tour de Penthièvre, une nouvelle ouverture, la porte Saint-Louis (1620) devant laquelle on jugera, sans doute, inutile de creuser un fossé. Tout autour un quartier s'édifiera ; une rue, continuant la rue de Léhon, se percera.

Le plan de la ville close est très simple ; il se compose de rues perpendiculaires aux deux axes primitifs ; beaucoup ne sont d'ailleurs que des chemins sans maisons qui conduisent à des jardins et viennent buter contre les remparts.

Le centre se construit peu à peu ; on comble surtout les seuls espaces disponibles. Les habitations nouvelles se groupent autour de certaines places, de certaines rues, formant autant de noyaux distincts, ayant tous des caractères différents.

Les bourgeois, les personnes de condition habitent la place ensoleillée de la Croix-aux-Cordeliers qui s'étale devant la porte du couvent. Leurs maisons hautes et claires ont des façades percées de nombreuses fenêtres. Leurs trois étages, coiffés bizarrement de toits d'ardoises, s'appuient sur de lourds piliers de bois. Sous les porches, ainsi ménagés, se tient la bourse de la ville, et les marchands peuvent s'y asseoir à l'aise, s'y promener en devisant, à l'abri du soleil comme de la pluie.

Vers l'ouest s'allonge la place triangulaire du Marchix, le Vicus dou Marcheil du XIIIe siècle, mais qui a perdu son aspect rural, car, tout autour, s'accotent les unes aux autres, des maisons à porches, plus modestes et plus sombres qu'ailleurs.

Au milieu de la place se creuse un puits très profond, dont l'eau glaciale est polluée par les immondices et les bêtes crevées que l'on y jette.

Mais le centre commercial de la ville est encore constitué par les vieilles rues médiévales de la Chaux, de la Mittrie, de la Cordonnerie (autrefois rue des Changes), et principalement la rue de Cocherel, qui fait communiquer par la rue de la Ferronnerie le Marchix et le Champ-ès-Chevaux. On l'appelle tantôt le quartier de la « Tête Noire » du nom d'une auberge qui s'y trouvait, tantôt le quartier « des épiciers ». C'est l'endroit « le plus mouvant de la ville ». Des caves, des entrepôts s'échappent les odeurs enivrantes des produits des Iles : odeurs de vanille et de café, odeurs du gingembre et de la cannelle.

Après avoir traversé la Cohue, où se pressent chalands et plaideurs, vous tombez dans un quartier plus curieux encore, sorte d'étoile à six branches aboutissant toutes à la place de l'Apport, si étroite qu'en trois enjambées on l'a parcourue. De l'ouest y aboutissent la rue des Merciers, la rue du Petit-Pain et la rue de la Voûte. Entre elles trois, serrées à étouffer, des maisons sales et maussades, dont l'une est la prison, s'étirent vers le ciel comme pour se donner un peu d'air. Des cris, des plaintes s'en échappent, cris des prisonniers mourant de faim, car soumis à l'arbitraire d'un geôlier impitoyable qui leur vend bien cher leur maigre pitance. Ceux qui n'ont pas d'argent, les pauvres, vivent, si l'on peut dire, de la charité publique.

De l'est viennent y confluer la rue de l'Horloge, (l'ancienne rue de la Cordonnerie), sorte de boyau profond, noyé d'ombre, étranglé entre les panses des maisons, la Haute-Voye où voisinent les bouchers, leurs bêtes beuglantes et les pauvres tisserands tapis dans de misérables taudis aux toits de chaume ; enfin la rue de la Poissonnerie, encombrée de baraques et de porches, empuantie par des relents de poissons morts ou fumés, des odeurs de saumure.

Place de l'Apport grouille tout un monde de paysannes en coiffe, de laboureurs venus des campagnes voisines. Au pied des piliers de bois ou de pierre, sous les porches, débordant sur la rue même, s'entassent les légumes, choux et raves, les fruits et les pots bruns remplis de lait. Au-dessus des têtes brinqueballent des enseignes naïvement enluminées, là un « Agnus Dei », ici un Saint-Nicolas, plus loin une cloche de bois avec son battant ou un « Hercule » d'une taille peu commune.

A l'écart de toute cette agitation, le quartier de la place Saint-Sauveur. La vieille halle en bois est toujours là, mais vermoulue et menaçant ruine. Elle ne sert plus à grand'chose depuis que les bouchers ont transporté leur abattoir rue Haute-Voye : Il faudrait la détruire, mais ce ne sera chose faite qu'au milieu du XVIIIe siècle. Pour le moment elle encombre le « Carouer » et sa

masse croulante empêche de voir les maisons qui l'entourent. Elles ont pourtant curieuse allure, très longues, très basses, toutes bancales, appuyées sur leurs piliers comme sur des béquilles trop frêles ; leurs façades sont lépreuses, et leurs flancs exposés aux vents d'ouest sont bardés d'ardoises qui luisent comme des écailles de poisson.

Un chemin de terre (bientôt la rue Chauffepieds) conduit au chevet du sanctuaire, à la place Sainte-Catherine, froide et solitaire, sur laquelle s'ouvre le cimetière Saint-Sauveur dont les tombes et les croix de bois inclinées par le vent, vont jusqu'aux arbres qui dominent la vallée.

Deux rues mettent ce quartier en communication avec le reste de la ville : la rue de la Larderie, domaine des charcutiers, et la ruelle des Morts qu'empruntent les convois funèbres.

Toute la vie de la cité est concentrée dans ces quelques rues et places. Les reste n'est occupé que par les enclos religieux et de grands espaces peu construits.

Au sud, la rue de Léhon se glisse entre les hauts murs de trois couvents, les Jacobins et les Bénédictines d'une part, de l'autre les Clarisses dont l'établissement touche également le Champ-ès-Chevaux, toujours boueux, plein de bosses et de trous, mais dont les côtés se garnissent de maisons faites de torchis et de bois.

Le nord de la ville, depuis la construction, en 1489, de la nouvelle église Saint-Malo, se modifie lentement. Au chevet du sanctuaire des maisons s'accrochent comme autant de verrues ; mais il n'y a toujours que les deux rues de la Boulangerie et de l'Ecole, l'une conduit aux deux cimetières qui encadrent la nef de l'église, l'autre à la porte Saint-Malo.

Les différents quartiers de Dinan sont limités par l'enceinte qui les sépare des faubourgs car la ville est toujours considérée comme une « bonne place de guerre ». Ses remparts, encore respectés, sont séparés des maisons par des jardins et des terrains. Mais le duché,

qui maintenant, fait partie intégrante du royaume, n'a plus besoin d'être défendu ; la frontière n'est plus sur le Couesnon mais en Lorraine. L'enceinte désormais inutile, devient gênante, elle est « négligée, ruinée, dégradée par un chacun ». Au moyen de terres rapportées, des jardins ont été aménagés sur les tours, des arbres ont poussé et leurs racines ont disjoint les pierrres ; les eaux d'infiltration provoquent l'effondrement des voûtes. Des particuliers occupent les corps de garde. Les herses sont rouillées et les ponts-levis vermoulus. Les parapets sont dégradés ou abattus, les murs s'éboulent dans les fossés remplis de terre sur lesquels on a jeté des ponts dormants. Bientôt des portes s'ouvriront sur les remparts empanachés de lierres et garnis de tonnelles fleuries.

Mais, en 1693, il fallut, dans la crainte d'un débarquement anglais sur nos côtes, remettre en état les fortifications, enlever les terres qui formaient les potagers, boucher les brèches, refaire les joints pour empêcher le passage des eaux à travers les voûtes, déblayer les casemates comblées par les éboulis, rétablir les ponts et les portes, curer les fossés et en creuser là où il en manquait.

A partir de 1731 des concessions sur les murailles et les douves seront accordées aux Dinannais ; et en 1745, le maire de la ville, Duclos, fera combler le fossé et niveler en partie la contrescarpe qui, plantée d'arbres, deviendra promenade publique.

Mais les « Grands Fossés » et les « Petits Fossés », les deux promenades ainsi créées, qui vont du donjon au faubourg Saint-Malo, ne sont accessibles que par les portes et les habitants restent confinés entre les murs de leur ville, complètement isolés des faubourgs, dont, au sortir de chaque porte, les maisons s'échelonnent le long des routes ou s'égaillent parmi les jardins.

Ces faubourgs sont au nombre de cinq.

Au sud, le Haut-Bourgneuf qui domine le Bas-Bourgneuf, allongé dans la vallée humide de Cocherel,

se peuple lentement car la route de Rennes perd de son importance.

A l'ouest les Rouairies, ainsi appelé, si l'on en croit L. Odorici, parce que c'était là que l'on rouait les condamnés soumis au supplice de la roue. En 1693 il n'y a, dans ce faubourg, que 50 maisons construites le long de quelques rues : Les « Vieilles Rues » et la « Rue Sotte », le couvent des Capucins, le cimetière des pestiférés et les fourches patibulaires, dressées près de la Fontaine Pirot.

Au nord des Rouairies, en Dinan, le hameau de la Petite-Haye et au sud celui de la Grande-Haye fondé par défrichement au XIIIe siècle. Dans les Rouairies vivent quelques tanneurs, des tisserands, mais surtout des jardiniers.

Au nord le vieux bourg Saint-Malo, après avoir perdu son église rasée sur l'ordre de François II, s'est allongé sur cinq cents mètres le long d'une rue étroite toute peuplée de pauvres tisserands.

A l'est le Jerzual, dont les maisons biscornues dévalent vers la rivière, est partagé en deux parties : en amont de la porte, le Jerzual proprement dit, habité par les tanneurs et, en aval, passé la porte Saint-Sébastien, la rue du Petit-Fort où vivent d'autres tanneurs, les filandières, les bateliers de la Rance et les lavandières.

C'est le quartier de la ville où la densité est la plus forte ; mais la rue dominée, écrasée par les remparts et les ouvrages construits par Mercœur, est sombre, triste et fangeuse. Les maisons, à encorbellement, ont pignon sur rue ; elles sont de bois ou de torchis ; mais certaines témoignent, par leur importance, de l'aisance de leurs propriétaires. Dominant les maisons, des jardins s'étagent sur les flancs de la vallée et des arbres touffus semblent sortir des toits bleus.

Au port les maisons sont groupées autour du pont et des moulins ou bien s'étirent le long de la Rance. Elles sont habitées par ceux qui vivent chichement de la rivière : gabarriers et pêcheurs. Population pauvre

dans l'ensemble, cependant quelques négociants forment l'élément aisé de ce quartier.

Quel était, en cette période, le chiffre de la population dinannaise ?

En 1600 Dinan compte 5.600 âmes. En 1700, un siècle plus tard la population (9.900 h.) a presque doublé. Cet accroissement est dû certainement à l'essor économique qui suivit la fin des guerres de religion. En outre les paysans, certains d'y trouver du travail, affluent en notre ville.

Mais en 1783 la population n'excède pas 7.060 habitants. Cette lente diminution est causée, pour une grande part, par la décadence de Saint-Malo, décadence qui ne fera d'ailleurs que s'accentuer après le débarquement anglais de 1758 où les ateliers malouins furent ruinés, et les vaisseaux, surpris dans le port, incendiés.

Dinan reste cependant une petite ville car, à la même époque, à Nantes il y a 80.000 habitants et à Rennes 35.000. Par contre Saint-Brieuc n'en compte que 6.600 en 1769.

Cette population dinannaise abandonne peu à peu les faubourgs pour la ville close qui, en 1750, aura 1.700 personnes de plus.

Les Dinannais vivent du commerce et de l'artisanat.

La richesse est aux mains des négociants, mais parmi les tisserands et les tanneurs qui constituent la partie active de la population, certains patrons, des tanneurs surtout, employant plusieurs ouvriers, se hissent péniblement au rang de la petite bourgeoisie.

Les 210 tisserands sont parmi les plus pauvres car ils se contentent du travail familial. Cependant les produits de leur industrie sont, sans conteste possible, les éléments les plus importants du commerce dinannais. A la fin du XVIIIe siècle, Dinan vendra 4.772 pièces de toiles, dont une faible partie est tissée par les paysans des environs.

On y fabriquait, avec les fils de chanvre venant de Combourg, des « halles », avec le lin, « des hauts brins

et des petits brins » qui servaient de draps de lit. A cela on pouvait ajouter les fils écrus, les serges, les cotons, les étamines, flanelles, lins et filasses, qui, avec les cuirs et les toiles déjà citées, constituaient l'essentiel du commerce dinannais. On vendait encore à Dinan bestiaux, blé, farine, pommes et cidre.

Les transactions s'opéraient, évidemment pendant les foires du Liège et de la Saint-Gilles, mais c'est à son port que Dinan devra, pendant longtemps, toute sa richesse commerciale. Les marchandises, qu'on y chargeait, étaient dirigées vers Saint-Malo, et la fortune de notre ville était en relation directe avec le commerce malouin : il sera prospère quand, au XVIIe siècle, Saint-Malo connaîtra un bel essor, mais il périclitera au XVIIIe siècle avec la décadence de la cité corsaire. A cette époque, cependant, les toiles dinannaises étaient encore exportées aux Amériques et en Espagne.

Le port est situé en aval du pont « en pierre » dont les cinq arches interdisent toute navigation vers l'amont, sauf aux « barquelettes ». En cet endroit la rivière est large de quarante à cinquante pieds et porte bateaux de quinze à vingt tonneaux deux fois le jour, au flux et au reflux de la mer qui vient, presque toutes les marées, jusqu'au port de Dinan.

Mais la navigation sur la Rance est gênée par l'existence du méandre très encaissé de la Courbure qui retarde les bateaux d'un quart d'heure, empêchant ainsi le déchargement et le rechargement d'un bateau dans une même marée.

Quand, en 1570, Charles IX, roi de France, quittera Dinan pour Saint-Malo, il devra s'embarquer à la plage de la Courbure, où les Dinannais l'escorteront en grande pompe.

En 1635, on entreprendra de couper le rocher de la Courbure, mais les moines de la Madeleine, craignant que l'érosion plus active de la rivière ne mine leurs propriétés, feront suspendre les travaux (1640). Ils ne seront achevés qu'en 1829.

Ce port ne dispose que d'aménagements médiocres.

Rive gauche il n'y a qu'un seul quai, encore est-il en très mauvais état, par suite du chargement des troncs d'arbres à destination des chantiers maritimes de Saint-Malo. Rive droite, trois escaliers seulement mènent à la rivière, et les berges qui s'éboulent en comblent le lit.

On y construira, à partir de 1757, un quai avec deux rampes. Mais l'ouvrage mal fait devint une gêne pour la navigation.

En 1765 on répara le quai rive gauche et, en 1777, utilisant les pierres provenant de la démolition des ouvrages avancés du Jerzual, porte Saint-Sébastien, Grand-Fort et Petit-Fort, on construira une cale qu'il faudra démolir en 1791. C'est seulement au XIXe siècle que le port de Dinan sera aménagé d'une façon rationnelle.

.....

L'état sanitaire des habitants de Dinan, ainsi entassés et vivant sur un espace restreint, dans des maisons inconfortables, humides et sombres pour la plupart, a toujours laissé à désirer.

Tout au long du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle les épidémies exerceront leurs ravages sur une population qui ne dispose, par ailleurs, que de l'eau de puits trop souvent pollués.

En 1621, se déclara, dans la vieille place-forte, un mal étrange qui se communiqua à Dol, Saint-Malo, la Chapelle-Chaussée... si bien que le sénéchal de Rennes fit « deffence à toutes personnes de cette ville de loger ny retirer aculnes personnes allant et venant à Dinan ».

En 1630 la peste provoque l'exode d'une partie des habitants. Macé Maingard, sieur de Saint-Guinou, maire, fait établir un cimetière des pestiférés, en dehors de la porte de l'Hôtellerie, un peu au sud de la fontaine publique qui alimentera Dinan au XIXe siècle.

En 1741 une nouvelle maladie contagieuse fait périr un grand nombre de Dinannais. Enfin, en 1778, la fièvre typhoïde décimera les prisonniers anglais entassés dans

le château et ses dépendances, mais aussi la population de la ville.

Qu'elles étaient les causes de ces épidémies si fréquentes à cette époque en Bretagne ?

Il faut en rendre responsable la misère effroyable des paysans et des artisans des villes, mal nourris, mal vêtus, entassés pour la plupart, en de véritables taudis, sans air, sans meubles, sans confort d'aucune sorte. C'est une indigence sans nom. La marée des mendiants vient battre les murs de la ville bientôt encombrée par tous ces malheureux venus des campagnes et qui propagent les maladies. En outre, la fièvre typhoïde, appelée encore, par les marins « maladie de Brest » est souvent apportée par les équipages qui se répandent dans le pays à leur retour de croisière.

D'après des chiffres officiels, il y eut, en Bretagne, de 1770 à 1787, 972.242 décès pour 892.119 naissances, soit un excédent de 80.128 décès sur les naissances en dix-huit ans.

.....

Un commerce florissant, la présence de communautés religieuses opulentes, de riches seigneurs, la sécurité des murailles, la possibilité de se cacher dans les ruelles et sentines de la ville, attirèrent donc dans Dinan, mendiants, malades, infirmes et incurables de toute espèce.

De très bonne heure, l'initiative privée se préoccupa de soulager leur infortune, de les soigner, et, si possible, de les retirer de la circulation.

Un premier hôpital fut fondé en 1108, dans le faubourg Saint-Malo, par l'épouse d'Olivier de Dinan. Cet établissement fut transféré nous ne savons quand, près de la porte de l'Hôtellerie. Il subsista grâce aux libéralités des particuliers.

En 1637, en ce même lieu, fut commencé la construction de l'Hôtel-Dieu de Dinan, qui fut transformé en hôpital général par des lettres patentes accordées à la

ville par le roi Louis XIV. En 1733, un hospice des incurables, comprenant vingt-quatre lits, lui fut adjoint par Marot de la Garaye, qui, devenu médecin, avait transformé son château, situé près de Dinan, en hôpital.

L'analyse de ces lettres patentes jette une lueur singulière sur le sort réservé aux mendiants dont le nombre et l'insolence nécessitèrent, sans doute, de sévères mesures de police.

L'Hôpital général, créé en 1685, comprenait l'actuel Hôtel de Ville, des maisons, des cours et des jardins enclos de murs. On y enfermait les « pauvres mendiants, natifs et originaires de la dite ville et des faubourgs qui ne pouvaient vivre de leurs biens et de leur travail ». — Les autres on les expulsait. — Ils y étaient instruits, élevés dans la crainte de Dieu, nourris, entretenus et employés aux ouvrages, manufactures et travail dont ils étaient capables. En conséquence : il était défendu à toute personne valide ou invalide de mendier dans la ville, les faubourgs, les rues, à peine de prison pour la première fois, du fouet pour la seconde, d'être rasé et mis au cachot. A cette fin l'hôpital possédait les poteaux, « carreaux » et prisons nécessaires, mais aussi un certain nombre d'archers chargés de chasser les gueux, et qui portaient casaque à la marque de l'hôpital... Les bourgeois et habitants de la ville devaient retenir en leurs maisons les mendiants et les livrer aux archers sous peine de quatre livres d'amende.

Il était défendu de faire l'aumône dans les rues, en public, aux portes, d'héberger les mendiants et de quêter pour eux. Troncs, bassins, boîtes étaient placés par les soins du Directeur de l'Hôpital dans toutes les églises, carrefours et lieux publics de la ville, aux magasins, comptoirs, boutiques de marchands, foires, halles, ponts et passages, même aux occasions de mariages, baptêmes, enterrements, services. Autre ressource, l'Hôpital seul avait le droit de vendre de la viande pendant le carême à ceux qui, par dispense, en pouvait manger.

Des compagnons de la ville apprenaient aux enfants et aux pauvres les secrets de leur métier.

Malgré ces mesures rigoureuses on ne réussit pas à purger Dinan de ces indésirables. Au XVIIIe siècle, on signalait encore qu'ils se retiraient, la nuit venue, dans la vieille halle de la place Saint-Sauveur, où il n'était pas prudent de s'aventurer.

L'Hôpital général était desservi par les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve de la congrégation fondée à Lamballe par le père Le Proust.

.....

Ce devait être un singulier endroit que cette partie de la ville, sorte de petite place où venait confluer la rue du Marchix, la Grande-Rue et la rue de la Croix-Plate. Tout un monde de bancroches, de bossus, de mendiants aux plaies hideuses, mêlés aux lépreux ou « cacous », y grouillait. Ces malheureux trouvaient là leur église, Notre-Dame de l'Hôtellerie, et le cimetière où leurs tombes voisinaient avec les corps des suppliciés décrochés des fourches patibulaires dressées hors des remparts. Tout ce quartier était un lieu sinistre où l'on se hâtait de passer ; mais n'était-ce pas la seule sortie de la ville vers l'ouest, celle qui donnait accès à la route de Jugon et de Lamballe ?

Le voyageur, qui franchissait la voûte, la herse levée, entendait les vociférations des prisonniers et des fous entassés pêle-mêle dans les deux tours de la porte.

Un dessin conservé à la Bibliothèque municipale montre bien ce qu'était cette sortie de la ville, étroite comme un goulot de bouteille, encombrée de maisons basses, tassées sur elles-mêmes, assombrie par la lourde masse de la porte de l'Hôtellerie, que surmontaient deux toits en poivrière, mais ornée du porche roman de l'église des Lépreux, porche travaillé, fouillé, sculpté comme un reliquaire.

Franchie la porte, on contournait un étang ou plutôt une mare qui baignait le pied des remparts, avant de s'engager dans l'avancée qui donnait accès au faubourg des Rouairies où les Capucins devaient édifier leur couvent.

De tout ce passé il ne reste qu'une ou deux vieilles maisons dans la rue de la Croix. L'Hôtel-Dieu est devenu mairie. Détruits le porche roman, la porte de l'Hôtellerie, comblée la mare où l'on baignait les chevaux, abattus les grands ormes, rasée la contrescarpe. Là, plus qu'ailleurs a sévi le vandalisme des édiles dinannais.

.....

C'est donc la foi en Dieu qui fit le riche seigneur et le bourgeois cossu se pencher ensemble vers ceux qui souffraient dans leur âme ou dans leur chair.

C'est aussi la foi qui jeta sur les routes des foules de pèlerins qui, confondus dans un même sentiment, cachés sous le même habit, allaient déposer au pied des autels l'hommage de leur piété ou le fardeau de leurs péchés.

C'était une coutume de créer, dans chaque ville, un lieu d'asile pour ces pèlerins parfois démunis d'argent, et, si souvent exploités par des aubergistes sans vergogne qui se les passaient de ville en ville jusqu'à ce qu'ils eussent dépensé leur dernier sol. A Dinan ce fut comme ailleurs.

Quand il m'arrive de passer, au soir tombant, au coin de la vieille rue de la Poissonnerie, là où elle conflue avec la montée du Jerzual, je crois entendre un sourd piétinement et comme un murmure d'oraisons. Je crois voir, dans l'ombre des maisons, une troupe de pèlerins recrus de fatigue, qui viennent demander la couchée en ce prieuré de Saint-Jacques créé, à leur intention, en 1366, par Olivier Brecel et sa femme Estiennette.

Ils ont le bourdon ferré à la main, leurs yeux fiévreux brillent sous le chapeau à cuve, et leurs longues robes sont timbrées d'une croix rouge ou ornées de coquilles ramassées dans nos grèves. Tout à l'heure, leurs dévotions terminées dans l'étroite chapelle, ils iront reposer au dortoir aménagé pour eux, par les moines de l'ordre de la Sainte-Trinité qui tiennent ce prieuré.

Disparue la chapelle, rasée la maison qui servait d'habitation, mais quelque part, peut-être sous mes pas, dorment, en ce lieu qui témoigne de leur charité, les corps unis d'Olivier Brecel et d'Estiennette, sa femme.

C'est donc par cette rue de la Lainerie que passaient les fidèles qui se rendaient au Mont Saint-Michel. C'est par cette rue que chemina, lui aussi, mêlé aux humbles, revêtu, comme eux, de « l'habit sombre du pèlerin », celui qui devait devenir le bienheureux Charles de Blois.

Vers le milieu du XVIe siècle s'y trouvait, en outre, le siège d'une confrérie de musiciens, de « menestereux », comme on disait, qui, dans les jours de l'octave de la fête du Seigneur, représentait les mystères de notre religion.

DINAN, LA VILLE DES COUVENTS

OTRE ville n'était pas un centre de pèlerinage, ce n'était pas, non plus, un centre administratif de l'Eglise, cependant on peut dire que Dinan était une ville religieuse, en ce sens que sa vie tout entière était influencée par la présence et l'étendue considérable de nombreux couvents qui se partageaient son territoire.

Les manifestations de la vie religieuse à Dinan furent en rapport avec tous les mouvements de l'âme chrétienne et les actes qui en découlèrent, tant au moyen âge qu'à l'époque moderne : charité, humilité, attachement à la doctrine catholique, pèlerinages et croisades.

Les quelques monuments qui ont résisté aux guerres, aux révolutions et au vandalisme, en gardent le témoignage.

A peine la ville fut-elle fondée que, déjà l'on s'inquiétait de secourir ceux qui souffraient par leur propre faute, ou la faute des hommes.

Nous avons déjà signalé la maison des Pèlerins de la rue de la Lainerie, l'Hospice des Incurables où vivaient les lépreux, l'Hôpital général qui recevait et gardait les mendiants, et recueillait, dans son tour, ouvert même la nuit, les enfants abandonnés.

Signalons, en outre, que les Mathurins ou Trinitaires

de la rédemption des captifs, qui s'occupaient déjà des pèlerins, visitaient encore les prisonniers qu'ils secouraient de leurs dons et de leurs prières.

La maison des Recluses, près la porte du Jerzual, recevait les filles repenties dont prenaient soin deux religieuses du couvent de Sainte-Claire.

S'il n'y avait eu que ces manifestations de la foi, Dinan ne se serait guère différenciée des autres villes de Bretagne ; mais la munificence et la foi profonde de la duchesse Anne, les dons des seigneurs et des habitants de la ville provoquèrent la construction de couvents importants et de chapelles souvent modestes, pour la plupart aujourd'hui détruites.

On peut distinguer, dans la vie religieuse de notre ville, deux grandes époques : le moyen âge et le XVIIe siècle ; entre les deux, une période de troubles, de guerres civiles et de guerres religieuses, qui ensanglantèrent la France tout entière pendant près d'un siècle et ne furent guère propice aux créations de la foi.

C'est le moyen âge qui a vu à Dinan les plus importantes fondations de couvents, mais uniquement d'ordres mendiants : Dominicains et Cordeliers. Les religieux qui les composaient faisaient profession de ne point posséder de biens, de ne vivre que d'aumônes ; ils se consacraient à l'étude, à la prédication, à l'administration des sacrements et à la conversion des hérétiques.

Au XVIIe siècle, notre ville prit aussi part au mouvement de rénovation et de restauration religieuses qui suivit la crise du protestantisme, mais les fondations de ce siècle furent moins importantes et leurs dotations souvent prises sur les terrains des couvents déjà existants.

C'est Alain de Lanvallay qui, en 1224, fonda le premier couvent de Dinan.

Ce seigneur revenait du Midi où il avait combattu l'hérésie albigeoise, probablement apportée des pays de l'Orient. Cette doctrine, profondément antichrétienne, menaçait l'unité de l'Eglise et servait de prétexte à cer-

tains seigneurs qui s'en autorisaient pour piller les monastères et s'emparer des biens du clergé. Sur les instances du pape Innocent III, les seigneurs du Nord de la France et même d'Allemagne accoururent en grand nombre, attirés par les richesses du Midi et la croisade prit le caractère d'une véritable curée.

Sous le commandement de Simon de Montfort, la lutte dura dix-huit ans, et fut marquée, de part et d'autre, par des atrocités sans nombre.

Alain de Lanvallay fut un des soldats de Simon de Montfort.

A l'appel du pape, il s'est jeté, la lance en avant, contre les ennemis de Dieu. Le chevalier, hier plein de mansuétude, s'est changé en un soudard cruel et sans pitié. Comme les autres il pille, il torture, il brûle, il tue ceux qu'il juge coupables de trahison envers Dieu.

Mais il devient bientôt membre de la confrérie du Saint-Rosaire, créée par saint Dominique, le fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs. Saint Dominique n'a pas été mêlé aux atrocités de la croisade, son influence agit sur Alain de Lanvallay qui, à plusieurs reprises, n'a cru devoir son salut qu'à l'intercession de la Vierge. Le rude baron est-il troublé par ce qu'il a vu ou fait, se juge-t-il, se repent-il ? Nous ne savons pas, mais, de retour à Dinan, il érige sur ses terres un couvent de Dominicains. Peu de temps après il troque son armure contre la robe du moine. Devenu pauvre, il vit parmi le peuple, de la vie du peuple qu'il enseigne par la prédication, jusqu'à sa mort qui survient en la ville d'Orléans où son corps repose « devant l'autel de la très glorieuse Vierge ».

L'église du couvent des Dominicains de Dinan fut dédiée à saint Jacques en 1273. Elle renfermait les tombeaux des Montauban, des Coëtquen, des Angoulevent. Le cœur de Bertrand du Guesclin y reposait près du corps de sa femme Tiphaine.

De cette église, entièrement démolie en 1851, il ne reste rien d'autre que quelques lourds piliers sous la

salle de spectacle de la ville. Les bâtiments conventuels restants sont habités par des particuliers. Certains furent occupés par les Ursulines. L'enclos immense, aujourd'hui morcelé, comprenait les terrains actuels de l'école de la rue Chauffepieds, de l'Hôpital, du Collège, des rues Waldeck-Rousseau et Auguste-Pavie, et s'étendait jusqu'aux remparts dominant la vallée, soit en tout sept hectares, à peu près le tiers de la surface de la ville intra-muros.

La collection de la bibliothèque, riche en manuscrits et en belles éditions incunables, a été détruite ou dispersée pendant la Révolution.

Quelques années plus tard, un autre seigneur de Dinan, Henri d'Avaugour, connétable de France, compagnon de saint Louis à la sixième croisade, fondait à Dinan, le couvent des Cordeliers (1251).

L'histoire et la légende se mêlent dans le récit de la création de ce monastère. On dit, qu'à la bataille de la Mansourah, le connétable baron d'Avaugour promit que, si Dieu donnait la victoire aux chrétiens, il ferait, à ses dépens, construire et édifier un couvent de l'ordre de saint François en son propre palais, à Dinan, et y prendrait l'habit. Alors saint François lui apparut et lui assura que Dieu les assisterait de son aide.

La guerre finie, le baron Henri d'Avaugour « baisa les mains du très chrétien roi Louis et prit congé de lui ». Il dit adieu au monde, abandonnant chevaux et harnois pour retourner en son pays et accomplir son vœu. A son passage en Italie, il prit l'habit.

Sitôt arrivé il fit construire le couvent appelé Notre-Dame-des-Vertus, à cause d'une image de Notre-Dame que saint Bonaventure lui avait envoyée.

Il y mourut le sixième jour d'octobre 1281 et fut inhumé sous une voûte du chœur du côté de l'évangile. Son gisant le représentait en habit de l'ordre.

On dit que la pierre tumulaire fut enfouie et cachée à peu de distance du tombeau qui lui, a disparu à jamais.

Plusieurs seigneurs de sa famille prirent, à son exemple, l'habit des Cordeliers, entre autres Hardouin de Tournemine et Geoffroy Boterel de Quintin.

Il ne reste rien du monastère primitif. Les parties les plus anciennes sont le portail, une galerie du cloître, tous les deux du XVe siècle, une tourelle qui date du XIVe ou du XVe siècle. Le réfectoire actuel de l'école est l'ancienne salle capitulaire où les Etats de Bretagne se réunirent un grand nombre de fois.

Après la fondation du couvent des Cordeliers, il fallut attendre plus de deux siècles avant que ne fut créée l'abbaye de Sainte-Claire.

Aujourd'hui, il n'en demeure, au fond d'une impasse, qu'une partie de l'ancienne chapelle et des bâtiments claustraux qui servent d'habitations ou de remises aux commerçants du voisinage ; à la fin du XVe siècle, le couvent entouré de hauts murs couvrait presque tout l'espace limité par la rue Sainte-Claire et la rue de Léhon ainsi qu'un morceau de la place Du Guesclin.

Sur l'emplacement du Palais de Justice, s'élevait, au moyen âge, la chapelle désaffectée de Sainte-Catherine, dans laquelle les ducs de Bretagne avaient établi leur « Monneyerie ». Nous savons peu de chose de cette chapelle, sinon qu'elle avait deux sorties, l'une sur le Champ-ès-Chevaux, l'autre sur un placitre qui s'étendait jusqu'à l'actuelle rue de la Cordonnerie (alors rue des Changes), la rue Sainte-Claire, s'appelait rue des Antons. En 1480, le Révérend Père Nicolas Cavaret, de l'ordre de Saint-François, conçut le projet de fonder à Dinan, où il était né et où il avait prononcé ses vœux dans le couvent des Cordeliers, un monastère de femmes de l'ordre de Sainte-Claire.

Grâce à la protection de Françoise de Dinan, cousine germaine du duc de Bretagne, il obtint de François II le don de la chapelle de Sainte-Catherine et d'une somme d'argent suffisante pour acquérir les propriétés voisines.

Ce fut une belle solennité que ce 17 juin 1482 où messire Jehan de Coëtquen, grand maître de Bretagne et

gouverneur du château et de la ville de Dinan, posa la première pierre au nom et comme député de François II. Le sénéchal de Dinan posa la seconde à la grande joie des habitants.

Grâce aux libéralités du Souverain et de Mme Françoise de Dinan, ainsi qu'aux aumônes de nos concitoyens et de riches personnages, les travaux marchèrent avec activité, et le 14 août 1484, la nouvelle église de l'abbaye de Sainte-Claire et la plus grande partie des édifices claustraux étaient terminés. Mais ce ne fut qu'au mois de novembre 1488 que, le nouveau monastère, enfin achevé, put recevoir les religieuses.

La Bretagne, vaincue à Saint-Aubin-du-Cormier, venait de perdre son indépendance, Dinan était occupée par les armées françaises. François II était mort depuis deux mois. Ces tristes événements n'empêchèrent pas la ville de recevoir les nouvelles religieuses avec tout le cérémonial qui convenait.

Ayant quitté Nantes le 24, elles arrivèrent à Dinan le 30. Une partie de la population, le clergé séculier et le clergé régulier de notre ville les attendaient à une lieue de nos murs.

Précédées des Cordeliers en robe de bure, des Jacobins vêtus de blanc, elles s'avançaient deux à deux, en robe de laine grise, le vêtement des Pauvres Dames d'Assise, nouée d'une ceinture de corde, et foulaient de leurs sandales de cuir les pierres tranchantes des chemins bretons. Autour d'elles des champs mornes et sombres, des bois nus. Bien loin devant, dans la campagne grise, oscillaient les lourdes bannières de velours, les croix d'or ou d'argent, au-dessus des vêtements somptueux des prêtres des deux paroisses. Les Dinannais suivaient en leurs habits de fête aux vives couleurs.

Elles entrèrent dans la ville au chant des cloches et firent station dans toutes les églises avant d'être conduites en leur monastère. Elles y furent installées par messire Jehan l'Espervier, ancien conseiller du duc François II, et évêque de Saint-Malo. Le prélat, en présence des notables et du peuple, fit lecture de la bulle

de fondation, et donna sa bénédiction pastorale à toutes les religieuses successivement. Puis il se retira avec la troupe des fidèles, après avoir remis les clefs à l'Abbesse qui ferma les portes, établit la clôture conformément à la règle de l'ordre des Clarisses qui, derrière les murs de leur couvent, commencèrent, dès lors, leur vie de prière, dans la pauvreté, l'obéissance et la chasteté, à jamais retranchées, pensaient-elles, du monde des vivants.

D'abord florissant, grâce à la générosité du fondateur, de la reine Anne sa fille, de hauts et puissants seigneurs de Bretagne, le monastère connut bientôt la gêne. Si bien qu'une partie des Clarisses furent autorisées par le pape à parcourir le pays pour y recueillir les dons. Dès lors l'abbaye devint riche et le resta jusqu'à sa suppression le 17 août 1792.

L'église, simple bâtiment en pierres grossièrement taillées, surmontée en son centre, d'une aiguille d'ardoises, était éclairée de vitraux splendides représentant l'histoire de la fondation de l'ordre de Sainte-Claire. Elle avait conservé ses ornements liturgiques, ses vases sacrés, ses reliquaires d'or ciselé qu'elle devait à la piété de la reine de France. Elle était décorée de nombreux tableaux, de statues de marbre et d'albâtre. La bibliothèque renfermait des manuscrits précieux ornés de miniatures.

L'abbaye de Sainte-Claire et son enclos furent adjugés à vil prix. Les objets d'or et d'argent, envoyés à Paris, conformément aux lois, furent fondus et mis en lingots.

Les autres objets mobiliers furent vendus à l'encan.

A partir de 1820 les terrains du couvent furent morcelés.

Au XVIIe siècle, il faut combattre pour essayer de reconstituer l'unité de l'Eglise, brisée par la Réforme, et lui redonner toute son influence et son éclat.

Pour accomplir cette œuvre des ordres nouveaux se

créent (Jésuites, Oratoriens, Ursulines...). Les ordres anciens reviennent à la pureté primitive par une réforme hardie de leur discipline. Tous se consacreront à l'étude ou à l'éducation de la jeunesse, particulièrement des enfants appartenant aux classes dirigeantes, afin de lutter plus efficacement contre les doctrines répandues par Luther et Calvin. Sous leur influence l'Eglise se raffermit, les membres du Clergé font des études plus sérieuses et ont des mœurs plus pures.

La Réforme n'avait pas touché notre ville, dont les habitants, tout au moins les bourgeois, étaient de farouches ligueurs. Il était donc inévitable que certains des ordres nouveaux viennent s'installer à Dinan.

Le premier couvent qui s'établit appartenait à l'ordre des Capucins. Les bâtiments conventuels furent bâtis dans le faubourg des Rouairies en 1614, sur l'initiative de Jean d'Avaugour, seigneur du Bois de la Motte. D'origine italienne, l'ordre des Capucins, fondé en 1574 par Matteo Baschi, frère mineur, se proposait de rétablir la sévérité des anciens ordres mendiants. Leur robe, en grosse étoffe marron clair, serrée à la taille par une corde, était munie d'une capuce ou capuchon, d'où leur nom ; ils portaient des sandales et leurs jambes et leurs pieds étaient nus.

Les habitants de Dinan et des environs firent de gros sacrifices pour fixer auprès d'eux les pères Capucins qui jouissaient de la plus grande vénération. Les cordonniers de Dinan, pour ne citer qu'un exemple, fournirent seuls, au moyen d'une collecte effectuée parmi eux, la charpente de l'église et du couvent.

En 1615 est fondé le couvent des Ursulines, placé sous l'invocation de saint Charles. Les religieuses se proposaient de se consacrer uniquement à l'éducation des jeunes filles. Grâce au règlement qui lui fut donné, en 1765, par Mgr Demaretz, un grand esprit de ferveur s'y maintint jusqu'à la Révolution. C'était, dans la région, la seule école de ce genre recevant externes et pensionnaires. Aussi, à la fin du XVIIIe siècle, à la demande du

sénéchal, du maire et des échevins, construisit-on de nouveaux bâtiments afin d'avoir des classes plus nombreuses.

De ce couvent, compris entre les remparts et les arrières de la Grande-Rue, d'une part, la rue de la Croix et la rue de la Sagesse d'autre part, il ne reste, à l'angle de la rue de la Boulangerie et de la rue Saint-Charles, qu'une partie de la chapelle, et en face un corps de logis où habitait, au début de ce siècle, un tisserand et un tourneur sur bois.

En 1625, sous le nom et l'invocation de sainte Catherine de Sienne, les demoiselles Perronnelle et Françoise d'Yvignac fondèrent, de leurs deniers, un couvent de l'ordre réformé de Saint-Dominique.

Elle s'établirent, d'abord, dans une maison de la rue Haute-Voie, appelée longtemps le Vieux Couvent et située à toucher l'hôtel du Pélican. Mais elles étaient dominées par tous les voisins et ne pouvaient s'agrandir.

C'est pourquoi elles firent construire proche les Vaux, le magnifique établissement occupé de nos jours par l'Hôpital.

La cérémonie du transfert eut lieu le 7 juin 1664 et la pompe qui l'accompagna donne une juste idée de la ferveur des habitants de Dinan.

Tout d'abord le cercueil d'Hélène de Beaumanoir, la principale fondatrice, fut placé dans le chœur de la chapelle du nouveau monastère. On célébra les funérailles de la défunte avec les mêmes marques de deuil et les mêmes cérémonies que le jour de son enterrement.

Mgr François de la Villemontée y officia en habits pontificaux, assisté du clergé, des religieuses et de toutes les autorités de la ville. Le lendemain, jour de la Trinité, on se réunit à l'ancienne chapelle, l'évêque en chape d'or, ayant pris le Saint-Sacrement, se plaça sous le dais dont les porteurs se mirent en marche, précédés de tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers.

créent (Jésuites, Oratoriens, Ursulines...). Les ordres anciens reviennent à la pureté primitive par une réforme hardie de leur discipline. Tous se consacreront à l'étude ou à l'éducation de la jeunesse, particulièrement des enfants appartenant aux classes dirigeantes, afin de lutter plus efficacement contre les doctrines répandues par Luther et Calvin. Sous leur influence l'Eglise se raffermit, les membres du Clergé font des études plus sérieuses et ont des mœurs plus pures.

La Réforme n'avait pas touché notre ville, dont les habitants, tout au moins les bourgeois, étaient de farouches ligueurs. Il était donc inévitable que certains des ordres nouveaux viennent s'installer à Dinan.

Le premier couvent qui s'établit appartenait à l'ordre des Capucins. Les bâtiments conventuels furent bâtis dans le faubourg des Rouairies en 1614, sur l'initiative de Jean d'Avaugour, seigneur du Bois de la Motte. D'origine italienne, l'ordre des Capucins, fondé en 1574 par Matteo Baschi, frère mineur, se proposait de rétablir la sévérité des anciens ordres mendiants. Leur robe, en grosse étoffe marron clair, serrée à la taille par une corde, était munie d'une capuce ou capuchon, d'où leur nom ; ils portaient des sandales et leurs jambes et leurs pieds étaient nus.

Les habitants de Dinan et des environs firent de gros sacrifices pour fixer auprès d'eux les pères Capucins qui jouissaient de la plus grande vénération. Les cordonniers de Dinan, pour ne citer qu'un exemple, fournirent seuls, au moyen d'une collecte effectuée parmi eux, la charpente de l'église et du couvent.

En 1615 est fondé le couvent des Ursulines, placé sous l'invocation de saint Charles. Les religieuses se proposaient de se consacrer uniquement à l'éducation des jeunes filles. Grâce au règlement qui lui fut donné, en 1765, par Mgr Demaretz, un grand esprit de ferveur s'y maintint jusqu'à la Révolution. C'était, dans la région, la seule école de ce genre recevant externes et pensionnaires. Aussi, à la fin du XVIIIe siècle, à la demande du

sénéchal, du maire et des échevins, construisit-on de nouveaux bâtiments afin d'avoir des classes plus nombreuses.

De ce couvent, compris entre les remparts et les arrières de la Grande-Rue, d'une part, la rue de la Croix et la rue de la Sagesse d'autre part, il ne reste, à l'angle de la rue de la Boulangerie et de la rue Saint-Charles, qu'une partie de la chapelle, et en face un corps de logis où habitait, au début de ce siècle, un tisserand et un tourneur sur bois.

En 1625, sous le nom et l'invocation de sainte Catherine de Sienne, les demoiselles Perronnelle et Françoise d'Yvignac fondèrent, de leurs deniers, un couvent de l'ordre réformé de Saint-Dominique.

Elle s'établirent, d'abord, dans une maison de la rue Haute-Voie, appelée longtemps le Vieux Couvent et située à toucher l'hôtel du Pélican. Mais elles étaient dominées par tous les voisins et ne pouvaient s'agrandir.

C'est pourquoi elles firent construire proche les Vaux, le magnifique établissement occupé de nos jours par l'Hôpital.

La cérémonie du transfert eut lieu le 7 juin 1664 et la pompe qui l'accompagna donne une juste idée de la ferveur des habitants de Dinan.

Tout d'abord le cercueil d'Hélène de Beaumanoir, la principale fondatrice, fut placé dans le chœur de la chapelle du nouveau monastère. On célébra les funérailles de la défunte avec les mêmes marques de deuil et les mêmes cérémonies que le jour de son enterrement.

Mgr François de la Villemontée y officia en habits pontificaux, assisté du clergé, des religieuses et de toutes les autorités de la ville. Le lendemain, jour de la Trinité, on se réunit à l'ancienne chapelle, l'évêque en chape d'or, ayant pris le Saint-Sacrement, se plaça sous le dais dont les porteurs se mirent en marche, précédés de tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers.

A la suite du prélat venaient, deux à deux, les Dominicaines réformées, puis les magistrats, les bourgeois et une grande partie de la population. Les façades des maisons se dissimulaient derrière des draperies ornées de feuillage, et les rues étaient jonchées de fleurs.

Les religieuses se placèrent dans le chœur de la nouvelle église. Mgr de la Villemontée célébra la messe et donna la communion ; le clergé entonna le *Te Deum*, avant que l'évêque ne déclarât la clôture établie.

De 1789 à 1816, la communauté, tour à tour logement pour prisonniers anglais ou caserne, fut souvent inoccupée, et les bâtiments auraient été détruits, comme l'ont été ceux des couvents inemployés au XIXe siècle, si l'Hôpital général n'y avait été transféré en avril 1816.

En 1628 est commencée, rue de Léhon, sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire, la construction de la communauté des Bénédictines réformées, fille de celle du même nom existant à Saint-Malo-de-l'Isle.

Mgr Guillaume Le Gouverneur, évêque du diocèse, lui donna ses constitutions.

Le couvent connut d'abord une grande prospérité, mais il fut ruiné par un incendie qui, en 1746, détruisit ou endommagea la plus grande partie des bâtiments et provoqua la mort de plusieurs religieuses.

Le 20 juillet 1772, Mgr Des Laurents, à la requête de la prieure, ordonna la dispersion, dans d'autres maisons, des onze religieuses restant.

Il fonda, dans les bâtiments restaurés et augmentés le « Collegium episcopale Laurentianum Dinannense » l'unique établissement de ce genre dans le diocèse de Saint-Malo.

Le 14 vendémiaire an XIII (6 octobre 1804) en fit un collège communal qui dura jusqu'en 1815, puis en 1823, les bâtiments furent cédés aux Ursulines.

Le collège fut alors transféré rue de l'Horloge, dans la maison dite de l'ancien Gouvernement, puis dans

l'ancien hospice des Incurables pour revenir, en 1840, dans l'ancien monastère de la Victoire, où il est toujours.

Dans ce collège ont étudié Chateaubriand et Broussais. Des bâtiments anciens, il ne reste que la chapelle du XVIIe siècle, dont la Révolution fit le temple décadaire, quelques arcades du cloître et l'ancien réfectoire.

JULIEN CHERTIER, NOBLE BOURGEOIS DE DINAN

En l'année 1637, Julien Chertier, sieur du Mézeray, noble bourgeois de Dinan, commence la rédaction de son Journal qu'il continuera jusqu'en 1690.

Il a dix-sept ans ; plus tard il sera membre du barreau et trésorier de l'église Saint-Sauveur.

1637. A Paris, Richelieu, pour l'affermissement de la puissance royale, mène toujours la lutte contre les Grands. Il est sans pitié et les têtes roulent sous la hache du bourreau.

Dans la province de Bretagne les châteaux féodaux sont démantelés, les donjons orgueilleux rasés, et les carcasses béantes de Tonquédec, de Josselin attestent la volonté farouche du cardinal.

Le sort de la France et de la Monarchie se joue sur les frontières de l'Est comme aux Pyrénées. Corbie a été prise, Saint-Jean-de-Losne assiégée et nos soldats commencent seulement à refouler les armées des Hasbourg d'Autriche et d'Espagne.

L'Europe est ruinée par la guerre de Trente ans. Les bandes de Tilly et de Wallenstein ont ravagé l'Allemagne. Nul écho de tous ces événements dans le « Journal » de notre Dinannais.

Bien à l'abri derrière des murailles désormais inutiles, sur lesquelles il a sa tonnelle et son jardin, il vit paisiblement sans se soucier apparemment du sort de la Nation. Sa jeunesse explique et excuse son indiffé-

rence ; mais, peut-être n'oublie-t-il pas le danger terrible que ses parents, compromis avec Mercœur, ont couru pendant la Ligue et qu'ils n'ont dû qu'à l'adresse de leur sénéchal Marot des Alleux et de leur syndic Robert Hamon d'échapper à la colère royale. Ils ont été, il est vrai, amnistié de leurs crimes ; mais le seraient-ils encore s'ils se dressaient contre Louis XIII et Richelieu, qui n'auraient peut-être pas la mansuétude de Henri IV ? Prudence et silence.

Julien Chertier deviendra le père d'une famille nombreuse. Neuf enfants. Un nombre considérable de frères, de sœurs, de beaux-frères, de belles-sœurs, de neveux, de nièces font que la plus grande partie du dit Journal est consacrée à l'inscription des naissances, mariages et enterrements des membres de la parenté.

Leur libellé nous permet d'imaginer quelque chose de la vie des nobles bourgeois de Dinan. Quant aux artisans nous ne pouvons rien connaître de leur existence misérable, si ce n'est par les monuments qu'ils ont édifiés de leurs mains et qui font l'orgueil de notre cité.

Si l'on en croit notre mémorialiste, les mariages des nobles gens de notre ville se font simplement, sans déploiement de pompe. Pas de grandes orgues, pas de défilé, une cérémonie tout intime, en un autel secondaire de la paroisse, ou bien en l'église des bonnes dames de Sainte-Claire ; mais ce que l'on préfère surtout c'est encore un mariage en quelqu'une des nombreuses chapelles qui font à Dinan comme une pieuse ceinture : à Clermont, vers Saint-Carné ou bien à Trélat en Taden.

Un prêtre de la paroisse officie en présence des amis des futurs conjoints, et puis l'on revient, en groupe, vers la ville dont on aperçoit, au-dessus des arbres, les clochers et les tours. « Dieu leur donne bon ménage. Amen. »

Chaque année une naissance nouvelle. A peine l'enfant est-il né qu'il est porté sur les saints fonts de l'église paroissiale où le tiennent évidemment un noble bourgeois et une honorable femme de la ville. Si l'enfant meurt, on se félicite qu'il ait reçu le sacrement de baptême. C'est ce qui se produit à la mort de Anne et Simonne Chertier, nées avant terme, et mises en un « mousseau » sous le dallage de l'église Saint-Sauveur.

C'est qu'en effet, les dépouilles mortelles des nobles bourgeois de Dinan, parents et alliés de Julien Chertier, ne sont pas enterrés dans l'un des trois cimetières trop exigus, mais « ensépulturées » dans l'église des Cordeliers, « vis-à-vis de saint Antoine, dans l'église des R. P. Jacobins », en la chapelle du Rosaire, au proche de la porte où l'on entre dans le chœur », en l'église Saint- Malo, « près du pilier où chante le prêtre »...

Bonne affaire sans doute pour les couvents, car on verra les prêtres de Saint-Sauveur et les pères Jacobins se disputer le corps de noble homme François de Hauteville, en son vivant avocat à la cour.

.....

Les années passent. Mazarin achève la tâche de Richelieu. La gloire de Corneille grandit et les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne ont déjà joué « Le Cid » et « Horace ». Mais les lectures profanes, les curiosités littéraires ne sont pas le fait de Julien Chertier qui, en dehors de sa famille n'a que deux préoccupations majeures : le temps qu'il fait, et la vie religieuse de la cité.

Les hivers rigoureux de 1659, 1660, 1662, 1683, 1684 ont droit à une mention spéciale.

L'on comprend, d'ailleurs, très bien, l'importance que présente le déroulement normal des saisons, dans une ville dont la plus grande partie est encore occupée par des jardins et des vergers.

1659 : Neige, verglas couvrent la terre pendant douze semaines, dit-il. Il gèle « durement et fortement », les bestiaux meurent, tous les « jardinages » périssent, tout, comme choux, « porées ». On ne peut faire de potages que d'oignons (ceux qui en ont). Pas un mot des gens. Et pourtant en ces temps de disette, de guerres civiles et d'épidémies, la misère devait être terrible, tant dans la

ville que dans les campagnes voisines. On ne trouve pas dans les propos de ce bourgeois de Dinan le même accent d'humanité que dans le « Journal d'un Bourgeois de Paris », quelque deux cents ans plus tôt. Rappelez-vous ce qu'il dit : « ... hommes, femmes et enfants criaient de froid et de faim. Et, en vérité il fit l'hiver le plus long qu'on eût vu depuis quarante ans... les pauvres gens mangeaient les herbes des champs... ce que le pauvre peuple souffrait de la faim et du froid, Dieu seul le sait... »

Ces souffrances ont provoqué dans la cité, souvenons-nous, un afflux considérable de mendiants pour lesquels et contre lesquels il a fallu prendre des mesures rigoureuses.

Deux Jésuites sont venus, de la part du Roi, pour procéder à l'établissement de l'Hôpital Général, le 28 décembre 1678. On commence par une procession, car c'est l'habitude en notre ville où l'on aime beaucoup le déploiement de la pompe catholique ; puis les Jésuites commandent que l'on trouve des charrettes pour aller par la ville recueillir des charités. (On aimerait un peu moins d'ostentation mais un peu plus de pitié pour ceux qui souffrent et qui sont légion.)

Deux hivers ont particulièrement frappé l'imagination de Julien Chertier qui devient, en l'occurrence, moins avare de détails.

1683. L'hiver commence le jour des Morts par une forte gelée qui dure, sans répit, jusqu'aux premiers jours de mars, « pirots » et fontaines glacent, de même que les pots et « bures », pourtant placés près des cheminées. Les choux, les herbes et les poireaux meurent dans les jardins de Dinan où l'on ne voit que la terre. Les arbres, grands et petits, chênes, hêtres, pommiers se fendent et se rompent. Les artisans de tous métiers sont bien cinq à six semaines sans pouvoir travailler, et ils vont par les chemins jouer aux boules.

1684. Le jour des Rois il commence à neiger, en telle abondance, que la neige a quatre à cinq pieds « d'épais » par endroits ; il neige pendant quinze jours et les arbres

sont tellement chargés qu'ils s'en écartèlent. Le dégel est suivi de pluies si fortes que l'on a bien de la peine à mettre les blés en terre.

A ces hivers si pénibles au pauvre monde s'ajoutent parfois des inondations.

En 1642, le 25 octobre, au faubourg du Pont à Dinan, vers dix heures du soir, la Rance déborde et l'eau monte avec une telle rapidité qu'il faut des bateaux pour entrer dans les maisons. Le pont est ébranlé, le Petit Moulin est emporté. Le pont de Léhon, lui-même, est rompu par la crue.

En 1661, de mars à juin, pluies continuelles. Tous les prés de Léhon et des environs sont noyés, et, bien souvent on ne peut passer sur les « pavés de Léhon », ce qui provoque « l'ébahissement du menu peuple ».

Cependant l'hiver de cette même année, il ne fit aucun froid, ni jour, ni nuit, ni gelée, ni neige, ni mauvais temps, « rien que beau temps et belle saison », et, dès février les arbres étaient fleuris comme au mois de mai.

Comme le « Bourgeois de Paris » du xve siècle, Julien Chertier note, lui aussi, l'abondance des « chattepelouzes » ou chenilles qui mangent feuilles et bois et dévorent tout ; mais, plus naïf que le contemporain de Charles VI, il en accuse, non l'inclémence des saisons, mais « les empoisonneurs de Paris ».

Faut-il voir, dans cette affirmation, comme un écho de l'affaire des poisons qui coûta la vie à la Brinvilliers, décapitée et brûlée en place de Grève, en l'année 1676 ?

.....

Il n'est pas un événement religieux, pas une fête, pas une cérémonie dont nous ne trouvions la mention dans le « Journal », et cela depuis le début.

Julien Chertier est un catholique fervent, amoureux de la pompe de la liturgie. Et les couvents sont si nombreux et si importants en notre ville qu'il n'y a pas d'année qui ne soit marquée par quelque solennité.

La vie est monotone derrière les noires murailles de

la vieille place-forte, et les distractions n'y abondent guère. D'ailleurs on n'en trouve nulle trace dans les écrits de notre homme. Ni jeu, ni chasse, ni bals, ni représentations théâtrales. Julien Chertier ne parle de rien qui ressemble à un passe-temps agréable. A Dinan, plus que dans toute autre ville, on mène une existence empreinte d'austérité et de piété. Le plus souvent on appartient à une confrérie et c'est une occasion de se réunir, de se sentir au coude à coude avec les siens : processions à des dates fixées, chants d'église, messes, vêpres. On travaille à son salut tout en se distrayant en des assemblées qui permettent d'échapper à un logis souvent sombre et froid et rompent la solitude d'une vie sans imprévu. C'est la confrérie de la Sainte Epine de N. S. Jésus-Christ fondée lors de l'épidémie de 1637, la confrérie de N.-D. du Mont-Carmel ou la confrérie de Saint-Roch, que sais-je ?

Voilà pour l'ordinaire, mais, de temps en temps, de grandes solennités religieuses réunissent, à Dinan, les fidèles des paroisses voisines ou les autorités d'un couvent de notre ville.

Au cours des ans, le Grand Jubilé, l'arrivée des reliques de saint Floriant ou de saint Malo, la pose de la première pierre du couvent de Sainte-Catherine, le chapitre général de l'ordre des frères prêcheurs, une mission, l'érection et la bénédiction de la croix qui surmonte l'aiguille du clocher de l'église Saint-Sauveur, mettent la cité sens dessus dessous.

Ce ne sont alors, au long des rues fleuries et tendues, que croix et bannières au vent, flot d'encens, chants des hymnes en des processions qu'on ne trouve jamais assez longues. Lors de la mission de 1678 on part de l'église de la Madeleine au Pont à Dinan pour aboutir au bel oratoire élevé sur le Champ-ès-Chevaux, plus de vingt paroisses accompagnent le Saint-Sacrement, les pages vont quatre par quatre ; des hommes sont sous les armes, l'horloge sonne pendant que tirent les canons de la ville. « Ce fut assez solennel », conclut Julien Chertier.

Que des événements imprévus se produisent, par

exemple qu'un grand personnage vienne en notre ville, et ces messieurs ne trouveront pour l'honorer que le déploiement d'une pompe qui rappelle trop souvent ce que nous faisons encore pour la Fête-Dieu.

Quand, le 11 juin 1672, Mgr le duc de Chaulnes entre à Dinan comme gouverneur en chef de la province de Bretagne, il est reçu « avec grande pompe et magnificence ». Entendez par là que la rue du Jerzual est tendue depuis la porte de M. le Sénéchal jusqu'au Pont, de tapisseries et « autre chose » (?), et que Mgr est conduit sous un « poille » jusqu'à la porte de M. le Sénéchal où il est logé ; 1.200 hommes sont sous les armes et l'horloge sonne « à ban ».

Pour la naissance du Dauphin, fils aîné de Louis XIV « que Dieu conserve », pour la victoire des armées de M. de Luxembourg ou de nos escadres sur les Anglais ou les Hollandais, on se contente d'allumer des feux de joie sur le Champ-ès-Chevaux, comme à la Saint-Jean.

.....

On eût aimé que Julien Chertier nous donnât quelques renseignements sur les différentes tenues des Etats de la province de Bretagne qui eurent lieu dans notre ville. Ceux de 1685 durent six semaines. Ils commencent le 1er août et nécessitent le séjour en notre ville, de Mgr le duc de Chaulnes, gouverneur de la province de Bretagne qui préside pour le roi, du seigneur et prince de Tarente pour la noblesse, du seigneur et évêque de Saint-Malo pour le clergé, et pour le tiers-état du sieur Alloué de Rennes ; sans compter plusieurs seigneurs et toute la noblesse bretonne. « Jamais on n'a vu autant de monde aux Etats. » C'est tout ce que dit le mémorialiste de Dinan. Rien d'autre ; aucun détail sur le faste des seigneurs, les fêtes, les réjouissances, les banquets, les cérémonies qui devaient réunir les membres des divers ordres, et mettre de la joie et de l'animation dans une ville habituellement si morne. Rien non plus des intrigues de partis et des affaires traitées.

.....

D'après cette brève analyse du Journal de Julien Chertier, on pourrait supposer que ce noble bourgeois se désintéresse de la vie politique de la Bretagne et de la France, puisqu'il n'accompagne d'aucun commentaire les quelques événements qu'il se contente d'annoncer.

Cependant, en 1675, lors de la révolte en Bretagne provoquée par les édits sur le papier timbré, il se plaint des exactions commises par les gens de guerre que le roi y envoie et qui causent « grande perte et dommage aux pauvres gens de la province ». Et ce n'est certes pas d'un bon œil qu'il voit les 800 hommes du régiment de la Reine prendre leurs quartiers d'hiver en notre ville.

Mais que vienne l'âge, alors notre homme acquiert de la hardiesse, le ton se hausse. Et lui, le catholique fervent qui n'a jamais manqué une cérémonie religieuse et dont une fille est au couvent des bonnes dames de Sainte-Claire, il condamne, il n'en faut pas douter, la persécution des protestants.

En 1664, il a simplement signalé la destruction du temple de Plouër, rasé par arrêt et ordonnance du roi. Mais en 1688, il fait un exposé sincère de la politique désastreuse de Louis XIV à l'égard des Huguenots. Non seulement, dit-il, ils ne peuvent « avoir aucune charge, ni office, ni trafic, à moins d'abjurer », mais « il (le roi) leur a envoyé les dragons et gens de guerre à les piller et vivre à discrétion, s'ils ne se tournent à la foi catholique. » Il comprend qu'ils n'ont qu'une ressource, « s'enfuir à l'étranger » et prendre pour protecteur l'ennemi irréductible de Louis XIV, le prince d'Orange qu'ils aideront à chasser d'Angleterre le roi Jacques II. C'est la guerre, une guerre que notre homme condamne et dont souffre la province. Du début de mars au mois d'août 1689, il passe par Dinan 12.000 soldats et 8.000 matelots. L'arrière-ban de Bretagne marche. Toute la noblesse de l'évêché de Saint-Malo et Dol est en garnison dans notre ville. C'est que l'on craint un débarquement sur nos côtes.

Le 22 juillet 1690, le roi d'Angleterre qui a perdu son trône par son entêtement stupide et sa cruauté, traverse

notre ville, en route pour le château de Saint-Germain que le roi Louis XIV lui donne pour résidence. On fait pour lui ce qu'il convient de faire : les rues sont tendues comme au sacre, la noblesse et les habitants sont à cheval, 1.300 hommes en tout, et présentent les armes. Nulle parole de commisération pour le sort du malheureux fugitif. On comprend que les Dinannais ont obéi aux ordres reçus, sans plus.

Encore trois ans et Saint-Malo sera bombardée. Alors Dinan, ancienne place-forte ducale, sera remise en état par Garengeau ; les tonnelles fleuries seront arrachées, les jardins détruits, les murs réparés, mais Julien Chertier ne sera plus de ce monde pour nous renseigner. Il est mort le 4 juillet, âgé de 72 ans et « ensépulturé » en l'église Saint-Sauveur, « en présence de ses parents et amis et autres, le 5 juillet, qui ont signé le dit jour 1693 ».

« Dieu lui fasse pardon. Amen. »

DINAN AU XVIIIe SIÈCLE

Au début du XVIIIe siècle, Dinan n'est plus place de guerre et son rôle militaire semble à jamais terminé. En 1693, la menace d'un débarquement anglais sur nos côtes a bien été suivie, sur le rapport de Garengeau, de réparations sommaires aux remparts, mais, à partir de cette date, malgré la nouvelle alerte de 1758, tout restera en l'état, et les fortifications tomberont peu à peu de vétusté.

La ville est toujours enclose de ses murailles, précédées d'un fossé sec ou bourbeux, et doublées, par place, d'une contrescarpe de terre. Les portes sont toujours défendues par des ouvrages avancés, sortes d'éperons ou de bastions souvent en ruine. (Celui de la porte de l'Hôtellerie communique avec la ville par un ponceau jeté sur le fossé de déversement de l'abreuvoir. Un escalier presque à pic, conduit au sommet qui, orné de tonnelles, a été aménagé en jeu de boules, et buvette). Leur présence rendent très difficiles la sortie et l'entrée de la ville.

Les habitants, désertant les faubourgs, se sont entassés à l'intérieur, dans les espaces disponibles entre les monastères, que cernent de hauts murs, ou le long des rues médiévales. On se plaint de la trop grande étendue des terrains conventuels qui ne laissent pas de places

pour bâtir et dans lesquels il faudrait ouvrir quelques rues.

Les maisons sont souvent sans grâce, lourdes, basses, accroupies sur leurs piliers faits de troncs d'arbres à peine écorcés. Elles sont de torchis ou de bois, et il semble qu'une secousse un peu forte, le heurt d'une charrette, les jetteraient à terre. Entre les bâtiments se faufilent des ruelles, sortes de sentines, qui sont le réceptacle d'ordures, ainsi que le lieu d'écoulement des latrines ou des eaux malpropres venant des cuisines.

On ne peut circuler dans la ville où les rues sont des boyaux sinueux étranglés par les porches qui, dans les maisons de Dinan, remplacent trop souvent le rez-de-chaussée.

Ces porches, on les trouve partout : place Saint-Sauveur, place du Marchix, autour du Champ-ès-Chevaux, place de la Croix-aux-Cordeliers ; mais ils sont particulièrement gênants rue de la Lainerie, sur le grand axe qui traverse la ville d'est en ouest, et donne accès, d'une part, au port, par le Jerzual, de l'autre à la route de Jugon par la Grande Rue.

Rue de l'Apport, c'est encore pis, car la rue des Merciers, encombrée de porches, est inutilisable. Il faut, pour communiquer avec la place de la Croix-aux-Cordeliers, emprunter une autre rue, large, tout au plus, de quatre mètres, et barrée à une certaine hauteur, par la voûte qui lui donne son nom et qui relie deux maisons opposées.

Dans le quartier de l'Apport-à-Dinan, le plus peuplé, le plus commode pour le commerce, et le plus fréquenté de la ville, une maison, celle du sieur Gérard, resserre l'entrée de la rue de la Vieille-Poissonnerie, et c'est, avec les plus grandes difficultés, que les berlines, chaises et autres voitures de poste, y passent pour se rendre au relais, situé dans la rue de la Chaux.

Malgré ces difficultés, il faut bien faire passer par Dinan les bois venus de la forêt de Saint-Méen à destination des chantiers de constructions navales de Saint-Malo. Ils sont amenés à la porte Saint-Louis, par le fau-

bourg de Clermont, suivent la rue de Léhon, la rue de l'Horloge et la rue de la Vieille-Poissonnerie. Entassés d'abord au haut du Jerzual ils sont ensuite descendus à la traîne jusqu'au port. Cahotant par la ville, les pièces de bois, parfois d'une longueur considérable, ébranlent les maisons, défoncent le pavage, transforment les rues en fondrières, et labourent le Jerzual et la rue du Petit-Fort.

Aux charrettes chargées des bois du Roi, il faut ajouter les rouliers venant du Maine, de Normandie ou de la Basse-Bretagne, ceux de la Compagnie des Indes qui transportent porcelaines, thé et tissus de la Chine, les bœufs et les bestiaux que l'on conduit à Saint-Malo.

Quel encombrement dans cette ville sombre et triste ! Comme il est difficile de circuler dans ses rues, rendues plus étroites encore, non seulement par les porches, mais aussi par les étaux des boutiques, les encavages et les escaliers extérieurs !

Un orage éclate-t-il, comme au mois d'août 1774 ? les rues Haute-Voye, du Petit-Fort et du Jerzual sont transformées en torrents où l'on jette, profitant de l'occasion, immondices, décombres de bâtiments qui provoqueront, dans la rivière de Rance, des atterrissements qui gêneront la navigation. Le pavage est détérioré ou arraché, la chaussée creusée de trous.

Aussi, bientôt, les courriers abandonneront-ils Dinan, craignant toujours d'y culbuter ou d'y briser leurs essieux.

La municipalité, décidée à remédier à cet état de choses, fait procéder, à partir de 1761, au pavage des rues, les pierres nécessaires sont tirées des douves de la ville, proche la rue Saint-Malo, ou bien des carrières situées dans le quartier des Buttes.

En 1777 un plan d'alignement est adopté. Il ordonne l'élargissement des rues, la création de six nouvelles voies de 24 pieds de large avec des fossés de cinq pieds. Il interdit d'édifier de nouveaux porches, et ceux qui sont en mauvais état seront détruits dans l'année, sans dédommagement possible. Les constructions neuves seront

obligatoirement à deux étages, non compris les combles et bâties à chaux et à sable et non en bois. Plus d'encorbellement.

La tâche de la municipalité fut facilitée par des incendies plus graves que ceux qui, annuellement, ravageaient la ville .

Le 31 juillet 1746 le feu se déclara rue de Léhon, dans une maison couverte en chaume, touchant le couvent des Bénédictines réformées. Une grande partie des bâtiments devint la proie des flammes ; des religieuses furent brûlées vives. Les survivantes, ruinées, durent bientôt demander leur dispersion dans les autres couvents de l'ordre.

L'année suivante, au mois de mai, nouvel incendie chez le marchand Godeffroy. La maison en flammes, située près de l'Horloge et voisine d'habitations presque toutes en bois, risque de mettre le feu à toute la ville. Fort heureusement et pour une fois, on réussit à limiter les dégâts. Mais le 15 mars 1781, un incendie plus terrible que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, se déclara à 11 heures du soir, à l'encoignure des rues de la Chaux et de la Ferronnerie, dans un logis en bois occupé par un marchand épicier, débitant de poudre à giboyer. Ses quatre enfants en bas âge dormaient dans une chambre au-dessus du rez-de-chaussée. Une « brave et dévouée servante » en sauva deux, mais lorsqu'elle voulut ramener les deux derniers, l'escalier qui brûlait déjà s'écroula sous elle ; et l'on retrouva ses restes calcinés mêlés à ceux des petites victimes.

Le feu ! terreur séculaire des Dinannais. Le tocsin sonne aux églises, aux carrefours le tambour bat la générale. On accourt des quatre coins de la ville. Pas de cris, pas de lamentations. Le silence plane sur la foule, et l'on n'entend que le crépitement de l'incendie et le bruit cadencé de la pompe à feu. Rien de plus lugubre qu'un tel spectacle. Le maître pompier donne ses ordres. Ses hommes, assisté de charpentiers, de couvreurs, s'efforcent, en jetant bas des maisons entières, de faire la part du feu. Mais ils manquent d'outils, cro-

chets et haches, d'échelles que les propriétaires ont dissimulés, tant ils craignent de ne jamais les revoir. Les pompes sont lourdes et incommodes, les seaux de cuir doublés d'osier trop peu nombreux. Il faut stimuler les « indolents » par des distributions de pain et de cidre, se défendre des « importuns » qui « mêlent tout et brouillent tout », des « affairés » qui, sous prétexte d'éteindre le feu, ne songent qu'à piller. Aussi, en 1781, malgré le zèle du plus grand nombre, malgré le dévouement des soldats du Royal-Corse, tout un quartier est-il anéanti par les flammes, quarante-cinq maisons détruites, les autres très endommagées, cent-trente familles ruinées, sans subsistance, sans asile. Les rue de la Chaux, de la Cordonnerie et des Halles ont particulièrement souffert.

Cet incendie fraya la voie aux urbanistes. Un plan spécial d'alignement fut conçu pour la reconstruction de ce quartier dit de la « Tête Noire » ou des « Epiciers ». Les rues furent élargies et les maisons rebâties rapidement. Elles sont encore là, bien alignées, sans ornements, avec leurs deux étages en pierres de taille, leurs cheminées immenses, comme celles des « malouinières ». Les fenêtres sont ornées de balcons ouvragés et les vastes appartements, tout lambrissés, ont des parquets magnifiques et des cheminées de marbre sculpté.

Un peu partout, dans la ville, des constructions semblables vont s'édifier : rue de l'Ecole, Grande-Rue, place Saint-Sauveur, place du Champ-ès-Chevaux, mais surtout rue de Léhon où deux hôtels, précédés de jardins ou de cours, donnent à ce coin de la ville, par leurs façades harmonieuses percées de hautes fenêtres, les piliers de leur portail, leurs grilles de fer forgé, un air plein de noblesse qui contraste fortement avec le pittoresque croulant des rues médiévales. On rêve, en passant, devant ces nobles demeures, de dames en robes à paniers, de perruques poudrées, et l'on croit entendre, — l'école de musique voisine contribuant à l'illusion — quelque clavecin égrenant un air désuet du temps de Sedaine.

Encore quelques années et la figure de notre cité serait changée. Mais 1789 arrêta les constructions nouvelles.

Cependant, malgré ce contretemps, assez de travaux ont été accomplis, pour que l'on puisse dire que Dinan n'est pas seulement une place-forte féodale à peine démantelée, mais aussi une ville du XVIIIe siècle, si l'on en juge par les quelques quartiers qui portent l'empreinte d'une époque où tout fut sacrifié dans les demeures, au confort, à la sobriété, à l'élégance dans l'harmonie et la symétrie des lignes et des masses.

.....

Si, grâce à la réfection du pavage, à l'élargissement des rues existantes et la suppression progressive des porches, il devenait plus facile de circuler dans la ville, il était toujours difficile d'en sortir ou d'y aborder.

Dinan était devenue un nœud routier très important; c'était le lieu de passage obligé de Normandie en Bretagne, un des points de communication entre Paris et Brest. C'est là qu'aboutissaient également les routes venant de Rennes par Bécherel, de Saint-Malo, de Caen par Dol, de Vannes par Saint-Méen, toutes routes en bon état, mais peu fréquentées à cause des abords impraticables de la ville de Dinan. En 1758, les canons que l'on faisait filer sur Saint-Cast, brisèrent leurs essieux dans la montée du Jerzual. En 1779, lorsque l'armée qui devait envahir l'Angleterre, se concentra dans notre région, les batteries d'artillerie contournèrent Dinan et leur parc fut établi au-dessus de Léhon, à Beauvais.

Il n'y avait toujours sur la rive droite, pour y accéder, que deux voies : la rue de la Madeleine, rapide, étranglée et tortueuse qui conduisait au Pont-à-Dinan, et la rue aux Anes, l'antique voie romaine, aussi ardue peut-être, qui franchit la Rance au pont de Léhon ; sur la rive gauche, la rue du Jerzual et la rue du Bas-Bourgneuf.

Il était indispensable d'améliorer ces deux routes, mais aussi de supprimer les portes, réceptables d'immon-

dices et latrines, obstacles au service public. Leur arasement, disait-on, permettrait l'établissement de belles places et faciliterait l'accès de Dinan. Le roi n'autorisa que la démolition des avancées de la porte de l'Hôtellerie et de la porte Saint-Malo et, en 1777, celle de la porte Saint-Julien, en avant de la porte du Jerzual. Mais cela n'avait plus d'importance, car, en 1781, une nouvelle route fut construite. On l'appela le Grand Chemin. Sur la rive droite de la Rance, il contourne la butte de Lanvallay, puis, la rivière franchie, fait un coude brusque vers le sud, pour escalader en épingle à cheveux, le flanc ouest du Val de Rance, et pénétrer dans la ville, à la hauteur de la Tour Longue, par démolition des remparts. Il traversait Dinan parallèlement à l'enceinte pour atteindre la place du Champ et rejoindre la rue Cocherel où l'incendie lui avait frayé un chemin. Désormais l'axe Jerzual-Grande Rue, la rue aux Anes, Léhon et la rue du Bas-Bourgneuf perdent de leur importance au profit de la nouvelle percée et les lourds charrois hippomobiles pourront plus facilement gagner le port sans avoir à traverser la vieille ville ni descendre le Jerzual.

LA VIE QUOTIDIENNE AU XVIIIe SIÈCLE

Si l'on en croit les nombreux arrêtés pris, en toute occasion par les municipalités successives du XVIIIe siècle, nos édiles voulaient faire de Dinan une ville propre, bien organisée, où règneraient la morale et la vertu. Mais, comme au cours des âges, ils rappelaient d'un air désabusé leurs prescriptions et les nombreuses infractions dont nos concitoyens s'étaient rendus coupables on peut en conclure que toute leurs recommandations restaient lettres mortes, et que la population de notre vieille cité continuait à vivre avec la même insouciance et la même négligence. On peut dire que le XVIIIe siècle finissant fut, à Dinan, le règne du laisser-aller, de l'aimable nonchalance auxquels les Révolutionnaires, malgré leur rigueur et leurs menaces réitérées, ne purent mettre fin.

Les rues de Dinan étaient sales, boueuses, percées de trous. On y jetait débris de verre ou de poteries avec les bêtes crevées, on balayait les immondices dans le ruisseau, laissant aux averses le soin de les entraîner plus loin.

Au temps chaud, une odeur fétide montait du sol ou du pavé qu'il eût fallu laver à grand renfort de seaux d'eau. Les portes étaient des réceptacles d'ordures ; les rues, les places publiques, les promenades surtout servaient de latrines. Le fumier séjournait aux portes des écuries. Les volailles, oies, poules, canards, les bestiaux, boucs, chèvres et cochons, vaguaient à leur aise par les

rues et les places de la ville et des faubourgs, encombrés, d'autre part, par le bois en billes, les troncs d'arbres et les pierres de construction. Il fallait se garer de l'eau qu'on lançait par la fenêtre ou qui tombait des gargouilles, des chevaux que des palefreniers excités conduisaient au galop à l'abreuvoir.

Les regrattiers et regrattières occupaient, avec leurs marchandises, les passages sous les porches et les rues, où les commerçants déposaient sans façon, barriques vides et emballages.

Les paysans, venus des campagnes voisines, laissaient leurs charrettes arrêtées dans les rues déjà trop étroites, ou les attachaient, sans façon, aux portes des boutiques. On les voyait aller et venir suivis, malgré la défense des autorités qui craignaient la rage, de chiens faméliques ressemblant à des loups.

Vagabonds et gens sans aveu, de l'un et l'autre sexe, abondaient dans la ville. Les trop nombreux mendiants, pour apitoyer les bonnes âmes, découvraient des plaies hideuses ; de faux épileptiques faisaient semblant d'être en crise, et, presque nus, se convulsaient sur le sol.

Pour expulser les uns et les autres deux gardes furent nommés. Ils portaient une bandoulière aux armes de la ville et touchaient 50 livres de gage. Ils devaient, en outre, prêter main-forte aux quatre commissaires, élus pour deux ans, parmi les échevins, et chargés de surveiller les rues et les marchés. Tous faisaient leur métier avec conscience, mais les maraudeurs les injuriaient ; et, quand ils voulaient traduire les coupables devant les tribunaux, les juges faisaient la sourde oreille. Le procureur du Roi était bien trop occupé pour procéder contre les délinquants !

Les bouchers, toujours aussi grossiers, continuaient, comme par le passé, à malmener et à injurier les chalands indécis.

Ils occupaient encore, en 1754, la halle du Carouer, vieil édifice peu élevé, sur pilotis de bois, et mal entretenu. Comme il n'était clos d'aucune part, le soleil donnait sur les viandes et les corrompait.

Pour accéder à la porte de Saint-Sauveur, il n'y avait, au nord, entre les maisons et les halles, qu'un étroit passage, infesté par les vidanges et le sang des bêtes, et qu'empruntaient les processions et les prêtres qui portaient à domicile le Saint-Sacrement aux malades et aux mourants.

Les libertins s'y retiraient la nuit et attaquaient les passants. On y avait trouvé deux nouveau-nés abandonnés. C'était le quartier où habitaient les porte-dais, les porte-falots, les croquemorts que l'on appelait les « corbeaux » à cause de leurs longues blouses noires, tout le petit peuple indiscipliné qui vivait du sanctuaire.

On ne reprochait pas seulement aux bouchers leur vulgarité et leur malpropreté, mais aussi, malgré la défense des autorités, d'assommer veaux et cochons au lieu de les saigner.

Les autres commerçants ou artisans n'étaient guère plus honnêtes : on ajoutait souvent de la céruse ou de la litharge aux vins, cidres et autres boissons pour les corriger ou les améliorer. Les blanchisseuses mettaient de la chaux dans le linge. Les bateliers et conducteurs de barques altéraient, falsifiaient ou s'appropriaient quelque fois les marchandises, denrées et bois, dont ils étaient chargés. Les fripiers, revendeurs ou revendeuses à la toilette ou en boutique ouverte, étaient les maîtres de la place et injuriaient les honnêtes gens venus aux ventes publiques.

La nuit appartenait aux vagabonds et rôdeurs. Ils souillaient les puits et les fontaines publiques, coupaient les arbres. En 1770 ils s'attaquèrent à la belle salle construite autour de la Fontaine aux Eaux et rasèrent les ormes nouvellement plantés.

Ces malandrins couchaient sous les porches et dans les petites rues et il n'était guère prudent de sortir lorsque la cloche de la municipalité avait sonné le couvre-feu.

Cependant, malgré ces dangers nocturnes, billards, cafés et auberges refusaient du monde. On y jouait gros jeu, au « Trente et Quarante », au « Triomphe », à la « Renverse ».

Les spectateurs pariaient sur les joueurs et les malchanceux pouvaient trouver crédit auprès des tenanciers des maisons de jeu, ou bien vendre hardes et bijoux.

La nuit de Noël appartenait aux fêtards qui couraient dans les rues en faisant du tapage.

C'était une coutume, après un baptême, d'arroser la naissance à l'auberge la plus proche. Les matrones s'y rendaient, le nouveau-né sur les bras pour trinquer avec le compère, la commère et toute la famille. D'ailleurs les nourrices, accompagnées de leurs nourrissons, fréquentaient assidûment les lieux où l'on sert à boire, et cela malgré la défense formelle des autorités.

Peu à peu on s'efforça de remédier à tout cela.

La boucherie fut transférée dans le Vieux Couvent (1754) où les viandes, d'ailleurs, continuèrent à se corrompre, malgré les précautions prises.

La place Saint-Sauveur, les halles rasées, devint le marché aux herbes, légumes, fruits, lait, beurre frais, vendus autrefois au carrefour de l'Apport.

On voulait surtout que les Dinannais prissent plus de précautions afin d'éviter les incendies terribles qui, périodiquement désolaient notre ville. On leur recommandait de mettre des murs de refend entre les maisons, des enchevêtrures à toutes les cheminées, d'éloigner les tas de fagots des habitations, de ne pas déposer des matières combustibles dans les caves et greniers,

mais avant tout, d'entourer leurs lanternes de fil de fer et de ne pas faire de feu dans les pièces qui n'avaient pas de cheminées.

L'insouciance de nos concitoyens nous confond, mais consolons-nous en apprenant que ces mêmes désordres, ces mêmes négligences se constataient, à la même époque, dans toutes les villes de Bretagne.

RÉJOUISSANCES DINANNAISES AU XVIIIe SIÈCLE

Nous ne savons pas comment se distrayaient dans le privé, les nobles, bourgeois et habitants de notre ville, ni les humbles tisserands, tanneurs et artisans ; mais il nous est possible, par les cahiers de délibérations de la Commune, de connaître les réjouissances publiques organisées par les édiles dinannais.

Si l'on en croit M. Néel de la Vigne, elles n'étaient ni nombreuses, ni bien grandes, car la modicité des ressources financières de la cité ne permettait pas de leur donner tout le lustre désirable.

On se contentait, le plus souvent, d'allumer un feu de joie sur le Champ-ès-Chevaux, et, dans les grandes circonstances, d'illuminer la ville à l'aide de lampions. Le canon tonnait ; la cloche de la Communauté sonnait « à ban ». Une cérémonie religieuse avait lieu dans l'église Saint-Sauveur, en présence des corps constitués. c'était tout, et c'est encore un peu ce qui se passe aujourd'hui tant les traditions sont fortes dans une cité aussi ancienne.

C'est tout ce que l'on jugea bon de faire pour la naissance de Comte de Provence, pour la prise de l'île Minorque, et pour l'accouchement de Madame la Dauphine.

Lors du sacre du Roi Louis XVI, on alluma, bien sûr, le feu de joie traditionnel, mais on chanta, en plus, un Te Deum en l'église Saint-Sauveur. La Communauté y assistait ; les milices bourgeoises étaient sous les armes et le canon tonnait pendant la cérémonie.

Cependant, lorsque, en 1763, la paix qui mettait fin à la guerre de Sept Ans fut signée, la joie de nos concitoyens, malgré les revers subis, se donna libre cours. C'est, qu'en effet, cette paix, si désastreuse fût-elle, libérait la milice bourgeoise de la garde des prisonniers anglais internés dans notre ville. Désormais on ne craindrait plus les ennuis que causait leur évasion aux miliciens de service. On ne craindrait plus, surtout, que les épidémies qui les décimaient parfois si cruellement, n'étendissent leurs ravages à la population de la cité. (Plus tard, en 1779, pendant la guerre d'Amérique, ne fallut-il pas, en de semblables circonstances, créer au couvent des Cordeliers, un hôpital supplémentaire de deux cents lits).

Donc, en 1763, S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre transmit à la Communauté de Dinan, les ordres du Roi. Oh ! il n'y avait pas d'innovations car le « rituel », si l'on peut dire, était toujours le même en notre ville.

D'abord la paix fut proclamée un jour de marché, à midi, de la manière accoutumée : batterie de tambour, lecture par le héraut de la ville, et affichage ensuite de l'ordonnance du Roi. Des prières publiques furent dites dans les deux églises, un Te Deum chanté à la paroisse de Saint-Sauveur. Enfin, le soir, le feu de joie traditionnel fut allumé sur le Champ-ès-Chevaux, et, dans les jours suivants, eurent lieu les « réjouissances publiques usitées en pareil cas ». Quelles étaient-elles ? Le registre des délibérations est muet à ce sujet.

En 1777, on eut un moment l'espoir que le passage, en notre ville, de M. le comte d'Artois allait permettre aux Dinannais de déployer tous leurs talents, et de faire, au frère du Roi, une réception, dont lui-même et la population garderaient un souvenir impérissable. On l'accueillerait, comme on avait accueilli au Grand Siècle Mgr le duc de Chaulnes, gouverneur de la province de Bretagne ! Hélas ! les choses ne se déroulèrent pas comme on l'avait prévu ; et la lecture du compte rendu officiel laisse une certaine impression de malaise et l'on est, soi-même, malheureux de la cruelle déconvenue de nos édiles et de l'affront qu'ils durent subir.

Dans les jours qui précédèrent la cérémonie, on se préoccupa de rendre les rues de Dinan et ses abords « plus praticables et moins dangereux », en faisant boucher les grands trous au bas du Chemin-neuf, dans les rues du Petit-Fort et du Jerzual, à la porte de l'Hôtellerie et faubourg des Rouairies. Par la même occasion, on débarrassa la chaussée, n'en doutons pas, des immondices et des tas de fumier qui l'encombraient.

Mgr le comte d'Artois, escorté par une compagnie de gardes à cheval formée en son honneur à Saint-Malo, entra dans Dinan par la rue fangeuse et escarpée du Jerzual.

Dès qu'il eut franchi le pont, le canon se mit à tonner, toutes les cloches à sonner « en réjouissance », celles des paroisses comme celles des communautés et de l'Hôpital. Toutes les rues, sur le parcours du cortège, étaient tendues comme pour la Fête-Dieu. La communauté attendait, en dehors de la porte du Jerzual pour présenter à S. A. R. les clefs de la Ville, le haranguer et lui faire prendre place sous un dais que devaient porter les quatre plus anciens échevins de la ville.

Le comte d'Artois, craignant sans doute que la voiture ne reculât dans la pente sans qu'on pût la retenir, ne voulut pas s'arrêter. Pendant que le carrosse, après s'être glissé sous la porte du Jerzual, grimpait péniblement jusqu'au haut de la rue, ces messieurs, laissant là le dais inutile, se précipitèrent dans le Roquet afin de se trouver lors l'arrivée du prince à l'hôtel de Lanjamet, et lui présenter à nouveau les clefs, à sa descente de carrosse. Ces clefs, S. A. se contenta de les toucher et il pénétra dans l'appartement qui lui était destiné, sans vouloir entendre le discours si minutieusement préparé. Là, tous les corps de la ville eurent l'honneur de le saluer mais sans qu'il leur fût permis de lui faire aucun compliment.

La milice bourgeoise n'eut même pas le plaisir de prendre les armes car le premier bataillon du régiment d'Armagnac, cantonné en notre ville, était « posté en haie » le long du Jerzual et de la rue de l'Ecole jusqu'à

l'hôtel Lanjamet dont la cour était remplie par cent cinquante hommes commandés par le lieutenant-colonel du dit régiment, M. de Montval.

Sitôt les présentations terminées, le Prince se mit à table avec les seigneurs qui l'accompagnaient. Il y admit également MM. les Gouverneurs et Lieutenant du Roi de cette ville et le dit Sr de Montval. Pendant le repas ceux qui voulurent avoir la satisfaction de contempler le Prince furent admis dans son appartement. Une heure et demie après il remontait dans son carrosse et poursuivait sa route vers Saint-Brieuc. Il fut d'abord conduit à Jugon par des relais de poste qui l'attendaient depuis deux jours.

Je doute que, le soir venu, le feu de joie fût allumé, par ces messieurs de la Communauté, avec une bien grande joie. Mais attendons encore douze ans et nous assisterons à la vengeance de nos édiles.

Il est bien évident qu'en dehors de ces « réjouissances » occasionnelles (s'il est permis de les appeler ainsi), il y avait les fêtes annuelles. La Fête-Dieu, par exemple, qui donnait lieu, même au début de la Révolution, à des luttes de préséance, et surtout la procession en l'honneur de saint Roch.

Tous les deux ans la Communauté de notre ville choisissait, parmi ses nouveaux assesseurs, cinq victimes, dont deux remplissaient, pendant deux ans, les fonctions de prévôts du Papegaut ou de Saint-Sébastien.

Les deux prévôts dirigeaient la confrérie de Saint-Roch fondée au xve siècle à la suite d'un vœu fait alors que la ville était désolée par la peste. Depuis cette époque, chaque année avait lieu une procession publique et générale « avec grand-messe à la chapelle de Saint-Roch, un sermon et panégyrique au saint, premières et secondes vêpres ». Toutes les dépenses étaient à la charge des prévôts. Ils payaient ce qu'il en coûtait pour faire tendre la chapelle de Saint-Roch de tapisseries et l'orner, pour le luminaire, les honoraires du sermon, de la grand-messe et des vêpres, sans oublier, en outre, quelques faux frais inévitables. Un seul avantage, si

l'on peut dire ; le prévôt qui mourait en exercice, était enterré dans la chapelle Saint-Roch de sa paroisse.

Comme on le voit, on ne peut pas dire que l'on s'amusait beaucoup en notre ville. Les fêtes y avaient toujours une allure quasi religieuse, et rappelaient toutes, à s'y méprendre, par leur ordonnance, le cérémonial de la Fête-Dieu.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE A DINAN

Liberté, égalité, fraternité ou la mort.
Gloire à la montagne invincible.

VOILA donc quel était notre ville en ce XVIIIe siècle finissant : une place-forte qui cherche à devenir un centre commercial et industriel. Mais cette transformation n'est qu'ébauchée. Les couvents occupent toujours une part importante de son territoire et marquent de leur empreinte la vie tout entière de la cité.

C'est toujours la ville préférée des nobles, et soixante-dix familles y possèdent une maison de résidence pour les mois d'hiver.

La bourgeoisie, qui appartient au monde du négoce et de la jurisprudence, est aisée. Elle habite encore autour de la place de la Croix-aux-Cordeliers, de la Cohue, rue de la Mittrie et dans le quartier « des Epiciers ». L'administration est entre ses mains et y restera jusqu'à nos jours.

Les tisserands sont entassés rue Saint-Malo, rue de la Boulangerie, rue des Rouairies et rue Haute-Voie. Les tanneurs travaillent les peaux rue des Rouairies, mais surtout dans le Jerzual proche de la rivière de

Rance. Tous ces artisans sont profondément malheureux et ne pourront faire entendre leurs voix dans la tourmente révolutionnaire. Ils n'appartiendront ni aux différentes assemblées ni au Club, la « Société des Sans-Culottes ». On ne leur demandera que deux choses : travailler pour l'habillement et l'armement des soldats, et obéir aux ordres de réquisition des représentants en mission qui les dirigeront vers Brest, Lorient ou Saint-Malo, suivant les besoins.

Le commerce de Dinan est alimenté à cette époque par les industries locales. On exporte, aux Iles surtout, des cuirs, des toiles : les languenans et les combourgs, de la chapellerie. Les Dinannais sont entreprenants et vont souvent en Espagne, en Hollande, et même aux Etats-Unis d'Amérique.

Il est bien entendu, qu'à cette époque, nos concitoyens, comme tous les Français, se préoccupent d'élire leurs représentants aux Etats-Généraux, de rédiger le cahier des doléances qui sera présenté au Roi. A cet effet, les réunions se succèdent chez les Révérends Pères Dominicains, dans l'église ou le prédicatoire des Jacobins aujourd'hui disparus mais qui étaient à cette époque, comme au XVIIIe siècle, le centre de la vie politique de la cité ; et tout cela crée dans la ville une certaine animation. Mais ce ne sont cependant ni les élections, ni les revendications sociales et politiques qui passionnent les Dinannais. Ils ne veulent, pour le moment, qu'une chose, mais la veulent fortement : à savoir le départ du régiment d'infanterie de Penthièvre que l'on avait pourtant accueilli avec joie lors de son retour de Saint-Brieuc.

On ne peut plus dormir en paix, car la nuit, les jeunes officiers se battent dans les rues en poussant des clameurs, apostrophent les gens attardés, les insultent, les menacent, et même dégainent contre eux. Le jour ils se promènent dans les églises et troublent l'office divin par des « indécences » sans nombre. Ils bousculent les jeunes gens dans les rues et les promenades, et même les provoquent en duel, si bien que certains d'entre eux ont dû quitter leurs familles et chercher refuge en d'autres villes. Officiers, bas-officiers et soldats chassent en tous temps dans les campagnes, menacent, insultent et brutalisent les cultivateurs, leurs femmes et leurs enfants.

Le lieutenant-colonel d'Argenvilliers qui commande le régiment n'a tenu aucun compte des démarches réitérées de la municipalité.

Le régiment de Penthièvre reste donc à Dinan et, dans l'enthousiasme des premiers mois de la Révolution tous ces griefs seront oubliés. Officiers et bas-officiers prêteront le serment civique et accepteront des mains du maire de Dinan, le ruban d'Union, aux couleurs de la Nation.

.....

Tout autour de la ville qui, à cette époque, compte 7.925 habitants, une campagne dont le sol est fertile, sauf sur le plateau de Plélan. On y cultive du froment, du seigle et du sarrazin, de l'orge, mais très peu de pommes de terre. Il y a des pommiers, des prairies, mais les forêts sont peu nombreuses et de faible étendue.

Les paysans sont, pour la plupart, très malheureux. Leur détresse est effroyable. Ils manquent souvent de vêtements, de meubles et surtout de literie, et couchent sur de la fougère et des feuilles mortes. Dans les périodes de disette ils sont réduits à se nourrir uniquement de choux et de mauvaises racines et sont la proie d'épidémies de fièvre typhoïde ou de dysenterie qui règnent dans le pays à l'état endémique. Alors ils fuient leurs villages et Dinan est encombrée de mendiants qui harcèlent les gens dans les rues et jusque dans les églises.

Ils ne quittent leurs champs que pour pratiquer leurs devoirs religieux et ont les idées que leur inspirent leurs prêtres. Comme ils souffrent du régime féodal ils ont accueilli favorablement les idées de la Révolution. Ils ont rédigé leurs cahiers de doléances et ont participé aux élections des députés aux Etats-Généraux qui sont, pour Dinan, Jean-Jules Coupard, avocat, lieutenant du

maire de Dinan, et Marie-Toussaint Gagon du Chenay, avocat et maire de Dinan.

Les nouvelles leur parviennent de Paris mais déformées. Ils ont couru sus aux châteaux, ont brûlé les chartriers. Des incidents ont éclaté à la Touche-Porée en Pleudihen, à la métairie Brunet, en Evran. Il a fallu, au début de 1791, faire intervenir les troupes de ligne pour ramener le calme, car on n'ose se servir des gardes nationaux tant est grande la méfiance des campagnes à l'égard des villes. Mais ce ne sont là que des mouvements impulsifs et non pas concertés. Les paysans ne participent pas à l'administration tombée aux mains des hommes de loi, des négociants et des prêtres. J. Cormao, officier de justice à Saint-Juvat, Le Borgne, recteur de Ploubalay, Viel, négociant à Léhon, Catheno, recteur de Taden, sont membres de l'administration du district. Lohier, notaire et procureur à Dinan, est procureur général.

Au département siègent Bameulle de la Chabossais, avocat à Dinan, et Urvoit de Saint-Mirel, avoué à Bourseul.

Pour Dinan c'est la même chose : le premier maire de la Révolution est un prêtre, l'abbé Gautier.

.....

De 1790 à 1792 le district et la ville de Dinan mènent une vie assez tranquille ; aussi la lecture du registre de délibérations du « Comité permanent », organisme révolutionnaire qui double la municipalité, est-elle d'une monotonie sans nom. Les hommes qui le composent n'ont à s'occuper que d'affaires de simple police : [rixe entre officiers du 41e régiment d'infanterie et civils, à l'auberge de l'Image Saint-Jean, rue de l'Ecole, surveillance du commerce des grains et farines, arrestation et interrogatoire d'une voleuse de bagues, perquisition dans les châteaux des environs pour y retrouver des armes ou des farines cachées : le Bois de la Motte, la Bellière et la Touche Porée où deux miliciens sont tués]. Le moindre incident est gonflé, exploité, par des gens qui veulent se donner de l'importance.

Il n'y a donc rien de bien particulier à signaler ; aucune mésintelligence entre les partis jusqu'au moment où les Vendéens s'emparent de Dol.

A cette époque il n'y a plus à Dinan que deux partis républicains ; les autres sont annihilés : le parti des démocrates avec, à sa tête les deux prêtres Tobie et Tudeau, l'ancien contrôleur des fermes Dereuse, le marchand Corseul, l'avoué Hédal, le régent du collège Dubos et Bullourde, propriétaire-cultivateur à Léhon, et le parti des modérés groupés autour du conventionnel Giraut, ancien commissaire de la marine à Dinan.

Les modérés, qu'on accuse de fédéralisme, sont en fait des républicains sincères qui s'indignent des violences parisiennes. Partisans de l'ordre et de la légalité, ils répugnent aux solutions brutales. Ils blâment les revendications exagérées et les attaques contre le droit de propriété et les riches. Ils veulent réduire Paris à son « quatre-vingt troisième d'influence ».

Aussi seront-ils accusé de vouloir dresser les départements contre Paris, d'appartenir à un parti compromis avec Dumouriez, ancien ministre girondin qui, en Belgique, a déserté son armée, enfin, d'être ceux en qui les ennemis de la République et de la Montagne ont mis tous leurs espoirs.

Comme le département, le district de Dinan a voulu l'envoi d'une force armée pour protéger la Convention contre la dictature de la Commune de Paris. Giraut a protesté contre l'arrestation des Girondins, le 2 juin et a été décrété, lui-même, d'arrestation. En conséquence de cette attitude, les autorités dinannaises compromises subissent une double épuration.

La première est opérée par Corbigny, le 8 brumaire an II.

Le Directoire du district est débarrassé de ses éléments modérés et le gouvernement passe aux mains des partisans de la Montagne.

Mais l'arrivée des Vendéens va détourner l'opinion des querelles de partis. Démocrates et modérés se réunissent dans le péril commun.

Les Vendéens, qui veulent s'emparer d'un port sur les côtes de la Manche, ont évité Rennes qu'ils savent défendue ; ils ont pris Dol et menacent Dinan, clef de la Basse-Bretagne, dont la garnison ne compte que deux ou trois cents hommes.

A Dol, une véritable panique s'est emparée des gens qui se sont enfuis vers Saint-Malo, officiers municipaux en tête, mais à Dinan nul affolement ; les administrateurs sont restés à leur poste et la population est prête à combattre.

Sur les monuments publics, sur les maisons des Jacobins on inscrit la « fière devise » : « Vivre libre ou mourir. »

Tous les citoyens en état de servir sont armés et des cartouches leur sont délivrées. On réquisitionne tout ce qui est nécessaire à la subsistance des combattants, au transport des troupes et des bagages. On ne manquera pas de viande car des bœufs, amenés du Morbihan, sont parqués dans l'ancien couvent des Capucins.

On se préoccupe du transfert à Saint-Malo des 1.300 prisonniers anglais. On évacue les ex-nobles enfermés à Saint-Charles. Les archives sont envoyées à Saint-Brieuc. Mais bientôt des renforts parviennent dans la ville : d'abord les compagnies de Moncontour et de Pontrieux, ensuite trente-deux gendarmes et trois mille hommes sous le commandement du général sans-culotte, l'ineffable Tribout, ancien tambour-major. Et Dinan devient le quartier général de l'armée républicaine.

A ce moment des ordres sont donnés pour la défense et la fortification de la place. Des bois sont abattus, les fortifications réparées ; les ouvertures sont bouchées, la quatrième arche du pont à Dinan est coupée et remplacée par un tablier en bois, le pont de Léhon est également rompu. Une tranchée avec pont volant est creusée au bas du chemin des Vaux ; des redoutes de terre et de gazon sont construites, l'une sur le quai, l'autre dans le Grand Chemin, que ferment trois palissades successives.

On patrouille, on envoie des courriers pour se renseigner sur la marche des rebelles.

Le 25 brumaire le citoyen Prieur de la Marne, représentant du peuple est à Dinan et confère avec les autorités sur les mesures à prendre.

Le 26 les troupes quittent la ville. C'est un long convoi de charrettes conduites par des paysans, des soldats, des cavaliers montés sur des chevaux de hasard harnachés avec tout ce que l'on a pu trouver dans Dinan. Des Dinannais sont dans leurs rangs, bien décidés à combattre : ce sont les canonniers de la garde nationale.

Le 28 on apprend successivement qu'un combat a eu lieu à Granville, puis que nos troupes ont subi un échec à Pontorson. Que s'est-il passé ?

Les Vendéens, décimés par la dysenterie, déprimés par leur échec sur Granville, veulent retourner vers la Loire et revoir leur pays natal. C'est une obsession. Dans ce but ils quittent Avranches le 18 novembre. Ils y ont passé la nuit, couchés partout, même dans la rue. Autour de grands feux on a mangé de la bouillie de blé noir, on a tué et dépecé quelques vaches, on a mis des tonneaux de cidre en perce et l'on a bu.

L'avant-garde des rebelles se porte sur une route déjà suivie, et l'on va bon train en direction de la Bretagne.

Tribout, pour fermer le passage aux Vendéens qui marchent vers Dol, occupe Pontorson. Une reconnaissance républicaine qui a poussé jusqu'à Pont-au-Bault, refoule un faible détachement ennemi. Mais, alors que les soldats qui la composent se préparent à faire sauter le pont, ils sont surpris par l'avant-garde vendéenne et massacrés.

En poursuivant les fuyards les rebelles tombent sur les forces ennemies qui les accueillent par un feu violent.

Tribout occupe, en effet, le village de Loué, cinq cents toises en avant de Pontorson, en un point de la route resserré entre deux marais. On ne peut arriver aux Bleus qu'en forçant cette chaussée, mais le général républicain ne peut ni mettre toutes ses troupes en ligne, ni manœuvrer.

Or la situation des Vendéens, cernés de partout, est on ne peut plus critique. Le général Sepher s'avance sur leurs arrières ; Kléber est à Antrain, prêt à manœuvrer sur leurs flancs. Il leur faut donc ou s'ouvrir un passage à Pontorson ou se résigner à être rejetés dans les grèves du Mont Saint-Michel.

A quatre heures du soir, les Vendéens, en nombre, attaquent de front la chaussée qui est forcée. Les quatre mille hommes de Tribout sont refoulés jusqu'à l'entrée de Pontorson. Encore deux heures de combat et les Bleus sont repoussés dans la ville où la bataille continue, sanglante, acharnée, toute la nuit. La baïonnette consacre la défaite de Tribout qui, laissant Pontorson jonché de cadavres, se replie sur Dinan, ayant perdu quatorze canons, ses bagages et plusieurs drapeaux.

Les Dinannais, qui ont combattu avec lui ont bien fait leur devoir.

Le 29 brumaire Tribout est dans notre ville et réorganise son armée, pendant que la place se prépare à l'assaut des Vendéens. Mais, comme le 3 frimaire on apprend l'évacuation de Dol par les « brigands », Tribout quitte Dinan le 8 du même mois.

L'affaire de Dol a réuni, un moment, démocrates et modérés de Dinan, divisés hier par la question fédéraliste et l'arrestation des Girondins. Corbigny et Gouverneur, délégués du conseil exécutif provisoire, le premier pour l'approvisionnement de la marine, l'autre pour la descente des cloches, sont attirés par la haute bourgeoisie de Dinan et reçus par Mme Giraut. Une entente véritable semble s'être établie entre les différents partis. Seul Tudeau et Tobie sont mécontents de ce nouvel état de choses. Ils sont arrêtés et transférés à Saint-Brieuc. (Pour les Dinannais ces deux arrestations marquent la fin de la terreur.)

Mais, sous la pression des dangers extérieurs et la menace des armées étrangères, la Convention vote la loi du 14 frimaire an II, qui suspend l'application de la constitution, institue le gouvernement révolutionnaire et définit la compétence des autorités constituées.

Au sommet, la Convention assistée de deux conseils, le « Comité de salut public » et le « Comité de sûreté générale » ; hors de Paris, les représentants en mission, les agents nationaux et les Comités révolutionnaires.

Pour notre région les représentants en mission sont Carrier d'abord, puis Le Carpentier, ensuite après le 9 Thermidor, Boursault. Toute la vie politique du pays, pendant la dictature de Robespierre, se trouve dans les districts qui s'occuperont de la police et de la sûreté.

Le Carpentier, venu en notre ville, procéda à l'épuration des autorités constituées de Dinan le 30 pluviôse an II. Le lendemain, dernier décadi de ce mois, une fête brillante eut lieu en l'honneur de la Raison. La Société patriotique, la garnison et les citoyens participaient à cette cérémonie « civique et morale » que présidait le représentant en mission en son brillant uniforme.

Voici quels étaient les administrateurs du district après les deux épurations successives : Président Forcoueffe, avocat à Corseul, Dereuse, Hédal, Louis-Auguste Dubos.

L'agent national, délégué du pouvoir central, chargé de « requérie l'exécution de la loi » et de « dénoncer les fonctionnaires publics négligents et prévaricateurs », était Corseul, un modeste marchand, mais un homme simple et sincère, désireux de bien accomplir la tâche qui lui était confiée.

C'était le triomphe du parti démocrate, le parti de l'ancienne société populaire de Dinan, devenue la « Société des sans-culottes ».

Ce n'était pas des terroristes, mais cependant des hommes à tendances démagogiques, des républicains soucieux, avant tout, de se grouper autour de la Convention pour travailler, avec elle, à la libération de la France.

Les circonstances en ont fait des déchristianisateurs.

Un arrêté de Le Carpentier du 3 ventôse an II, ordonnait l'épuration du Conseil général de la commune. Le

Comte de Lisle, Cabaret aîné, Besnard père, Marheu, Le Chevalier, Postel étaient suspendus.

Le nouveau maire fut Berthelot aîné, l'agent national Beslay.

Tous prêtèrent le serment républicain et révolutionnaire.

Le premier acte de Corseul le rendit profondément impopulaire car il fut chargé par Le Carpentier (4 ventôse — 22 février 1794) de procéder à l'incarcération des juges Denoual, Gesbert, des administrateurs Roquelin, Nicolas, du procureur syndic Robinot et des officiers municipaux Le Conte, Besnard père, Marheu, et d'apposer les scellés sur leurs habitations.

Les modérés, qui craignent pour leur liberté et même pour leur vie, s'agitent. Une véritable cabale se forme autour de la femme du conventionnel Giraut ; à sa tête sont Gouverneur et Corbigny. On s'apitoie sur le sort des prévenus, on les visite, on a pour eux mille prévenances. Enfin le 8 germinal on leur donne, dans la prison même, le Château, un banquet splendide ; y assistent les anciens et nouveaux fonctionnaires. Des discours agressifs sont prononcés, au banquet, mais aussi au club des « Sans-culottes ».

A ces provocations Le Carpentier répondit par l'arrêté du 14 Germinal qui ordonnait l'incarcération de Corbigny et Gouverneur, la suspension de Le Bourguignon, officier municipal et ancien maire, et de Le Masson, président du district.

Enfin Le Carpentier exigea la construction d'une guillotine qui fut dressée en permanence sur la place du Champ-ès-Chevaux et qui finalement ne servit à rien. (Le 5 floréal an VI, elle fut réclamée par les administrateurs du département des Côtes-du-Nord qui craignaient que les Dinannais n'en fassent un emploi abusif !) (sic)

L'administration du district était aidée dans sa tâche par le « Comité de surveillance de Dinan ». Ce comité de douze membres, formé révolutionnairement par

Corbigny, avait été complété par les « deux sections de la Commune de Dinan : la section « dite des Cordeliers » et la section « dite des Jacobins », réunies au collège. Vaugréna, Sergent, Lohier, Bameulle, Horvais, Hédal, Le Pelletier avaient été élus. Ses membres se chargeaient de procéder aux arrestations et incarcérations des ex-nobles à Saint-Charles, des suspects de la ville à la « maison de Plouër » et dans un bâtiment du collège donnant sur la vallée. Ils se chargeaient également des visites domiciliaires, assistés, en ces occasions, de deux membres du conseil général de la Commune. C'est eux également qui vérifiaient les passeports à l'arrivée des voitures publiques. Ils étaient renseignés par la « Société Populaire » de notre ville, affiliée aux Jacobins de Paris et correspondant avec eux. Chaque commune du district avait son comité de surveillance.

Tous ces hommes sont protégés par la garde nationale de Dinan dont les membres servent avec « ardeur et dévouement ». C'est elle qui a réprimé l'insurrection de Tréfumel ; dans le combat vingt rebelles furent tués, cinquante faits prisonniers dont plusieurs furent fusillés.

De son côté la municipalité prit une série d'arrêtés concernant l'hygiène, la répurgation des rues, le travail des ouvriers qui devaient être présents, sur les chantiers, de six heures du matin à six heures du soir en été et de sept heures à cinq heures pendant la mauvaise saison. Il leur était défendu d'aller boire, de débaucher leurs compagnons, de s'attrouper sous peine de prison. Ils devaient honneur, respect et obéissance à leurs patrons. Tous les commerces étaient également réglementés et les marchandises soumises à la loi du maximum. C'était le règne de la vertu, de la propreté morale et physique ; on voulait réprimer tous les excès que nous avons signalés dans notre étude sur la vie quotidienne à Dinan au XVIIIe siècle, mais il était douteux qu'on y parvînt jamais.

On a procédé au « brûlement » des titres féodaux dans « la joie et l'enthousiasme ».

Bientôt les administrateurs du district et ceux de la

ville durent prendre des mesures pour pourvoir à tous les besoins de la population et des armées de la République, satisfaire en outre aux exigences du Comité de Salut Public et des représentants. Dinan est devenue une ville d'étape par laquelle passent toutes les recrues, toutes les troupes, tous les convois militaires allant vers Brest, ou provenant de la Basse-Bretagne, et ces hommes il faut les loger, les nourrir, en habiller et en armer un certain nombre. C'est qu'en effet notre cité est traversée par la seule route encore possible de Paris à Brest. Les Chouans, maîtres des districts de Montfort et de Bécherel, infestent celle de Rennes sur laquelle on n'ose plus s'aventurer. Ces passages exigent des réquisitions sans nombre, auxquelles s'ajoute la maraude.

On s'empare des selles et des brides qui restent après le passage de Tribout. On réquisitionne les hommes, les chevaux, les charrettes pour effectuer les transports de grains, de fourrage, réparer les chemins publics. Les charpentiers, menuisiers, scieurs de long, forgerons, cloutiers, serruriers, armuriers et tous les autres ouvriers du fer et du bois sont dirigés vers les arsenaux pour concourir au radoubement des vaisseaux. Les ouvriers de la ville sont contraints d'entrer dans les ateliers d'armes, d'habillement, de cordonnerie, de manière à ce que l'on puisse pourvoir aux besoins des troupes. Ceux qui restent doivent s'en aller à Brest, Lorient et Saint-Malo sur ordre des représentants.

Tout est en mouvement. On dispose des hommes, et tous doivent obéir. Cependant beaucoup font preuve de mauvaise volonté. La disette, une disette factice, s'installe dans le pays. Il n'y a plus ni vivres ni fourrages, ni viande pour la troupe, pas de bras pour l'agriculture, — les jeunes sont partis aux armées —, pas de chevaux (ceux qui ont accompagné Tribout à Pontorson sont perdus, les charrettes aussi). On ne peut nourrir les 6.000 bœufs qui traversent Dinan, en route pour Brest, à raison de trente par jour. Aux marchés, il n'y a plus ni blés, ni farines. Les mesures de rigueur ordonnées par Le Carpentier n'y font rien.

Les ateliers de cordonnerie, de réparation d'armes,

bien que dirigés par des sans-culottes, ferment un à un. Pour le salpêtre, on a, froissant les habitudes les plus chères, remué le sol des églises, des anciens cimetières. Mais on a aussi renversé les croix, brûlé les vieux saints de bois. Aussi les ouvriers disparaissent-ils, crainte des Chouans. Il faut abandonner une industrie trop coûteuse.

Les habitants cherchent, du mieux qu'ils peuvent, à éluder les lois révolutionnaires et n'obéissent pas, quand ils le peuvent, aux réquisitions. En brumaire an II, les paysans sont pris d'une véritable panique. Sur de faux bruits de réquisition des derniers bestiaux, ils tuent, en quelques jours, 4.000 vaches, veaux et cochons.

Certaines recrues des campagnes passent aux Chouans ; celles de Dinan ne se rendent à l'appel des autorités que menacées dans leurs familles et dans leurs biens.

Il n'y a plus, bientôt, dans Dinan, ni commerce ni industries. Les fabriques de toiles, qui ont d'abord travaillé pour la marine et pour l'armée, manquent de lin. Les tanneries n'ont plus de cuirs verts. Les étoffes de laine se cachent. Si l'on trouve encore du café et du sucre du Brésil, il n'y a presque plus de savon, ni d'huile, de fer, d'acier et de papier. Les commerçants répugnent à l'application du maximum.

Cependant n'oublions pas que, malgré ces difficultés, l'ordre ne fut jamais troublé à Dinan et dans le district. L'énergie des administrateurs terroristes en éloignera même la chouannerie.

Au point de vue financier la situation est moins bonne ; les contributions rentrent mal ; mais les ventes des domaines nationaux procurent à l'Etat des ressources importantes. En 1793 les bien du clergé sont presque tous adjugés.

La loi du 3 juin et du 13 septembre 1793 ordonne la mise en vente des bien des émigrés qui ont, autour de Dinan, manoirs, retenues et fermes.

Certaines métairies sont vendues, mais peu de grands

domaines. Beaucoup de républicains, les plus riches, sont incarcérés comme fédéralistes ; les ex-nobles, sur qui pèsent de lourdes charges, n'osent acquérir ; les paysans n'ont pas de ressources et craignent les représailles des Chouans. Qui donc achètera ? Les négociants, les marchands, les hommes de loi, c'est-à-dire les plus fervents révolutionnaires du district et de la ville. En tout vingt-neuf personnes pour les biens ecclésiastiques et cent deux pour les biens d'émigrés.

L'Etat y gagnait certainement moins qu'eux.

.....

Si, dans le district, les villes, Dinan et Plancoët, semblent attachées à la Révolution, l'esprit public n'existe pas dans les campagnes qui ignorent souvent les événements politiques. De plus les paysans sont mécontents car ils sont froissés dans leur conscience ; ils sont, de plus, très malheureux car ils subissent le poids des réquisitions et la Révolution n'a pas amélioré leur sort. Ils ont changé de maîtres et les nouveaux semblent plus exigeants encore que les nobles.

Les prêtres d'abord favorables à la Révolution qui les affranchit de la domination de l'épiscopat et des riches, prennent part à tous les soulèvements.

La société des Sans-Culottes de Dinan envoie bien dans les communes des « apôtres civiques », mais sans grand succès.

Le Carpentier, homme rigide, ennemi de toute secte, veut déchristianiser le pays et implanter, dans les cœurs, le culte de la Raison. Il ordonne, en conséquence, la fermeture de la loge maçonnique de Dinan « La Tendre Fraternité » dont Lohier est le vénérable, et conseille de poursuivre les prêtres. Cependant quelques jours après la proclamation du culte de l'Etre suprême, il fait élargir ceux qui veulent se marier. Il ne reste bientôt plus, dans les prisons de la ville, que les parents d'émigrés ou de nobles, les suspects de tendances fédéralistes, anciens officiers municipaux, anciens juges, et quatre

officiers de santé (leur prison était peu rigoureuse, dit-on, mais ils eussent, sans nul doute, préféré la liberté).

Quand, le 19 thermidor, Le Carpentier sera rappelé par la Convention, la Société populaire de Dinan n'en exprimera aucun regret, car, malgré son appartenance à la Montagne, elle a toujours entretenu, dit-on, des relations cordiales avec la fraction des modérés. On peut donc dire qu'à Dinan la loi des suspects fut appliquée, mais sans rigueur.

.....

Sous l'impulsion de Le Carpentier, qui veut l'anéantissement du sacerdotisme, l'agent national Corseul poursuivra surtout une politique anticléricale et antireligieuse.

Souvent, la nuit, sur des renseignements reçus, la garde nationale sort de la ville et organise, dans les campagnes voisines des « battues » ou des « chasses révolutionnaires ». On traque les prêtres insermentés, et certains, envoyés à Saint-Brieuc, sont traduits devant le tribunal criminel et périssent sur l'échafaud.

Les églises sont fermées et transformées en temple où le culte de la Raison et de l'Etre suprême est pratiqué, sans conviction disent certains ; cependant la fête qui eut lieu à Dinan, en l'honneur de la Raison, au début de nivôse de l'an II, dut être bien belle.

La ci-devant église Saint-Sauveur lui fut dédiée et aménagée en conséquence.

Tous les objets du culte enlevés puis expédiés à la monnaie de Rouen, on plaça sur l'autel principal, les tables de la loi et des droits de l'homme.

Entre le chœur et la nef une colonne cannelée surmontée d'un globe sur lequel était une renommée.

Place Corbigny, devant le temple se dresse une montagne avec, au sommet, un faisceau d'armes et une pique surmontée du bonnet de la liberté.

Sur l'autel de la Patrie, une statue de la liberté, tenant, d'une main, des chaînes brisées, de l'autre une pique supportant un bonnet rouge.

La salle des séances du club des Sans-culottes, dans la ci-devant église des Jacobins, reçut une décoration particulièrement étudiée.

Au fond, se détachant sur un transparent, une montagne d'où sortaient des rayons de lumière, au milieu desquels on voyait le mot « Liberté ». Sur la montagne un faisceau d'armes et une pique surmontée toujours du bonnet de la Liberté. A gauche de la montagne un Hercule, à droite une renommée ayant deux trompettes avec lesquelles elle sonnait.

Au-dessus du transparent flottait l'étendard aux trois couleurs.

Au milieu de la salle on avait placé le génie de la France avec un guidon aux trois couleurs. Au-dessus du bureau le serment des Sans-culottes.

Voici quelle était l'ordonnance du cortège dont les différents éléments furent convoqués sur les Grands-Fossés pour une heure et demie, le jour de la fête.

En tête un détachement de gardes nationaux suivis de jeunes garçons avec leur guidon portant l'inscription « Espoirs de la Patrie ». Immédiatement après les jeunes filles puis leurs mères qui précédaient les vétérans portant les Tables de la Loi. De chaque côté des piquiers. Ensuite venaient les présidents des autorités constituées, le commissaire du Comité de Salut Public, le commandant de la place, le président du club portant un drapeau avec au milieu l'œil de la vigilance.

Suivait la foule des citoyens.

La marche était fermée par un piquet de gardes nationaux.

Le canon tonnait, le carillon de l'Horloge sonnait comme le jour de la Fête-Dieu. Et le cortège défilait en chantant les hymnes à la Raison et à la Liberté, hymnes pathétiques, d'un caractère quasi-religieux.

Cinq stations avaient été prévues : au temple de la Raison, à la Montagne, au nouvel arbre de la liberté, à l'autel de la Patrie et à la salle du Club. Partout de nombreux discours furent prononcés.

La fête se termina dans l'enthousiasme, par un feu de joie dans la cour du collège, un repas civique et un bal sans-culottide (sic).

Bien que les Dinannais eussent assisté en grand nombre à cette imposante cérémonie révolutionnaire, on n'en respectait pas moins, dans notre ville, comme dans les campagnes, les Quatre-temps, les vigiles et les jeûnes. On chômait le dimanche et l'on se promenait comme autrefois, en habits de fête. Par contre le jour du décadi on travaillait, laissant le soin aux Jacobins qui enrageaient, de se réunir dans le temple décadaire, en l'occurrence l'ancienne chapelle du collège, plus tard l'église Saint-Malo. Le maire et les officiers municipaux s'y rendaient en écharpe, l'un d'eux y prononçait un discours, commentait les décrets de l'assemblée et glorifiait la conduite des bons citoyens.

La réunion se terminait par des chants patriotiques où l'on retrouvait, malgré le ton solennel, comme un écho de Mozart et de la musique de son temps.

Les seuls emblèmes admis dans le temple étaient la pique surmontée du bonnet de la liberté et l'étendard tricolore.

LA CHOUANNERIE

Depuis la tentative des Vendéens sur Dol et leur retraite malheureuse vers la Loire, le département des Côtes-du-Nord avait été à peu près tranquille.

Il n'en fut plus ainsi quand les Chouans, qui occupaient les districts voisins, voulurent posséder un point

d'appui sur la côte d'où ils auraient pu communiquer avec Jersey.

Pour atteindre la mer deux routes sud-nord s'offraient à eux : à l'ouest celle de Paimpont à Pléboulle par la forêt de la Hardouinaïs, le bois de Boquen et la grande forêt de la Hunaudaye, située à proximité du quartier général de Boishardy ; à l'est celle qui, par la forêt de Coëtquen, atteint facilement l'embouchure de la Rance. Cette route fut essayée en brumaire de l'an II par les Vendéens dont les éclaireurs atteignirent le bourg de Saint-Hélen.

Une première alerte eut lieu à Dinan le 17 floréal an II, quand on apprit qu'une troupe de Chouans menaçait les districts de Broons et de Loudéac. Aussitôt cent cinquante hommes, sous les ordres du chef de légion Charles Beslay, quittèrent notre ville pour le canton d'Evran. Des estafettes à cheval observaient les mouvements de l'ennemi. Les gardes nationales des communes voisines d'Evran furent mobilisées.

Le danger écarté, on continua de surveiller, par des postes de garde, les frontières du district ; et la présence des soldats suffit à empêcher tout soulèvement dans les communes travaillées pourtant par les prêtres réfractaires et les embaucheurs de l'armée royale.

Corseul, Barthélémy, Auffray, en mission à Tréfumel, Evran, sondaient l'opinion publique et « purifiaient » les communes de l'aristocratie, entendez par là, procédaient à l'arrestation des suspects.

Encore une alerte le 25 thermidor an II puis le calme se rétablit.

C'est à ce moment qu'éclata l'affaire dite « Conspiration de la Cour-Porée », du nom de la ferme en Saint-Hélen où des papiers importants furent saisis. Voici les faits dans leur brièveté.

Le II fructidor an II, le Comité de surveillance de Dinan avait fait arrêter, aux portes de la ville, un commissionnaire manchot et boiteux, Joseph Jan. On le fouilla et, dans la doublure de son habit, furent trouvés

des documents en écriture chiffrée ayant trait à l'organisation de l'armée catholique et royale, et à la manière d'obtenir des enrôlements.

Les documents découverts et interprétés, permirent de se rendre compte que les conspirateurs rêvaient de faire insurger les douze ou treize cents prisonniers anglais de Dinan, déjà pressentis à cet effet.

Le Directoire du district espéra même, un moment, s'emparer de Puisaye, généralissime de l'armée catholique et royale, et des autres chefs chouans que l'on supposait cachés à La Vicomté-sur-Rance ; les recherches furent vaines, mais cinquante-cinq personnes furent arrêtées et incarcérées. Les plus beaux parleurs du Directoire, Hédal, Dubos, ancien principal du collège, Aubry, capitaine des canonniers de la garde nationale, furent envoyés à Paris pour y faire l'apologie du zèle de nos administrateurs, un peu trop compromis, il faut le dire, par leurs attaches avec Le Carpentier. On les félicita, mais sans trop croire à l'importance du complot que Paris connaissait déjà depuis longtemps.

Dix-huit commissaires, que la Société populaire de Dinan choisit dans son sein, se rendirent dans les communes pour déjouer les menées des contre-révolutionnaires et vanter aux paysans les bienfaits de la Révolution, l'un d'eux était Sergent, professeur de mathématiques à Dinan.

.....

La réaction thermidorienne commença avec la destitution du Directoire du district de Dinan.

Tous les membres furent remplacés, sauf Forcoueffe qui devint président de l'administration du district ; Charles Beslay fut nommé agent national.

Peu de ces nouveaux étaient fédéralistes ; c'étaient des démocrates mais hostiles au gouvernement terroriste, et aux anciens administrateurs qu'ils craignaient. Tout de suite ils cherchèrent à faire arrêter Dereuse ;

on accusa Corseul de banqueroute frauduleuse et de mauvaise vie.

Ils travaillaient, pensaient-ils, à l'apaisement des insermentés et des contre-révolutionnaires, mais, en fait, ils les laissèrent maîtres du district.

De leur côté, les Montagnards refusaient de leur rendre des comptes.

Après l'incident de la Cour-Porée, le pays connut un semblant de tranquillité et on n'obligeait plus les paysans à l'élagage des haies à cent toises de chaque côté des routes.

Cependant la garde nationale faisait toujours ses « battues révolutionnaires » autour de Dinan. A Quévert, le 6 décembre 1794, elle surprit, dans la ferme de la Goupillère, un groupe de dix hommes qu'elle arrêta. Leur chef, Julien Rigaud dit La Palme, qui tentait de s'enfuir, fut tué sur place.

Mais brusquement, le 25 frimaire an III (15 décembre 1794), un canonnier Picart et un postillon apportèrent la nouvelle à Dinan que plus de quatre mille Chouans, sous le commandement de Boishardy, s'étaient emparés de Jugon. Les Dinannais, qui craignaient pour leur vie, s'armèrent comme ils le purent.

Le même jour, à neuf heures et demie du soir, on apprit enfin la vérité : cinq cents Chouans seulement avaient envahi Jugon, au matin du 26 frimaire, en se défilant les uns après les autres. Comme rien ne bougeait, ils s'enhardirent et se rassemblèrent sur la place, presque point armés. Ils commencèrent par manger, puis, ayant dévalisé un roulier, ils troquèrent leurs haillons crasseux pour les souliers, guêtres, culottes, vestes, trouvés dans sa charrette et destinés aux soldats de la République. Cette toilette terminée, ils visitèrent les maisons du bourg, pillèrent quelque peu, distribuant des soufflets aux hommes et des caresses aux femmes.

Leur aumônier bénissait et faisait baiser une petite croix de bois.

Bientôt Boishardy ordonna la retraite. Ils se diri-

gèrent sur Dinan. Seule victime, un ouvrier occupé à démolir l'église du Loscouët, qui, du haut de son échelle, les traita de « Chouans » ; il fut descendu à coups de fusil.

On les crut, un moment, dans la forêt de la Hunaudaye et l'on craignit qu'ils n'atteignissent la côte. Aussi fit-on établir un espionnage sur le littoral. En outre, chaque soir, deux postes allaient s'établir, l'un au pont à Dinan, l'autre à Léhon. Les esprits étaient inquiets.

Devant cette recrudescence de la Chouannerie, quand Boursault voulut épurer les municipalités du district, on refusa les fonctions dans la crainte des représailles. Bientôt même, les démissions se multiplièrent.

Devant cette carence, un peu partout, mais surtout vers Guenroc, Guitté, les attentats se multiplièrent, pillages, coups de main sur les communes. Les arbres de la liberté sont coupés, les citoyens molestés, volés et désarmés.

Les pillages et les crimes dureront pendant toute la fin de la Convention et le Directoire.

Forcoueffe, en pleine nuit est arraché de son lit, et massacré sur la place de Corseul. Le fils Dereuse, Julien Beslay sont assassinés. Jamin est tué, à coups de fusil, sur la route de Bécherel. Des récits terrifiants sur la cruauté des Chouans circulent dans le pays. Un commis du district de Dinan, agent de renseignement des Chouans, est par eux enterré jusqu'au cou et sa tête sert de cible à ses bourreaux.

Jamais la situation du district de Dinan n'a été aussi troublée.

Les citoyens de notre ville marchent toujours sur « la ligne des vrais principes », mais ils sont alarmés par le « fanatisme aveugle des campagnes ».

Ils craignent un débarquement, auquel le faible cordon de troupes établi sur nos côtes, et des gardes nationales pour la plupart désarmées ne pourront s'opposer.

Ils savent qu'une armée catholique et royale se lève,

qu'il y a dans le pays plusieurs dépôts d'armes et de munitions. Ils écrivent au général Rey, aux représentants du peuple à Rennes que les Chouans enrôlent avec activité et donnent 900 et 1.200 livres d'engagement en faux assignats, qu'ils organisent leurs recrues en compagnies et les exercent au maniement des armes. Leurs chefs sont des ex-nobles, anciens émigrés, qui sous prétexte de pacifier les campagnes, désarment, pillent et maltraitent les patriotes, désorganisent les municipalités, défendent aux officiers municipaux de déférer aux réquisitions des autorités et menacent de fusiller ceux qui approvisionnent les marchés des villes ou les magasins de la République.

A l'insécurité s'ajoute une crise économique sans précédent. Les denrées se raréfient et sont très chères. En plein hiver, à Dinan, on manque de bois, de chandelle, de pain et de boissons. La relaxe des suspects, la réouverture des églises n'ont pas produit l'effet escompté, et ont provoqué plutôt une extension de la Chouannerie. Les contributions ne rentrent pas, les biens nationaux ne se vendent plus.

Les campagnes, qui entourent Dinan, vont demeurer en pleine insurrection durant de longues années. Et on a l'impression, à la lecture des documents, d'une véritable « Jacquerie », d'une révolte des paysans contre leurs nouveaux maîtres, les notables, qui détiennent le pouvoir politique, mais aussi la fortune, et qui sont plus exigeants que les ci-devant nobles.

La ville elle-même, dont la population n'est pas sûre, devient le siège de la 1re subdivision de l'armée des côtes de l'Océan. A côté, dans le pays, mais clandestine, la Légion de Dinan, qui fait partie de l'armée catholique et royale. Rolland dit « Justice » est un de ses chefs de Bataillon, M. de Pontbriand son colonel.

Il eût été intéressant d'étudier le comportement, en ces heures troublées, de nos administrateurs, si le cahier de délibérations du Conseil municipal pour l'an IV n'avait été perdu. Fort heureusement quelques lettres, quelques rapports, restes d'un fonds plus important,

vont nous permettre de reconstituer aussi fidèlement que possible, les événements que vécut notre cité.

L'initiative de la lutte contre la Chouannerie passe à l'armée : Dinan devient place de guerre sous le commandement du chef de Bataillon Morel.

Dès son arrivée en notre ville, en germinal, celui-ci fait connaître au conseil municipal les mesures à prendre pour assurer la défense de la place-forte et la mettre à l'abri d'un coup de main ou d'une invasion « en force » par l'ennemi.

Il réclame la réparation des portes du Jerzual, du Château et des brèches des murailles, la construction d'une palissade et d'une barrière à la porte de Brest.

Il veut qu'on établisse une redoute de terre et de gazon entre la porte de Rennes et la tour des Sillons (dite du Père Renaud).

Il ordonne que les citoyens pratiquent des ouvertures dans les murs qui empêcheraient les communications autour de la place. Pour dégager les champs de tir les arbres seront abattus à cinquante toises des remparts.

Il exige, en vertu de l'état de siège, un tableau nominatif des habitants. Ceux-ci devront, en outre, déclarer les armes à feu et tranchantes qu'ils peuvent avoir.

Les gens des environs qui craignent pour leur vie, se sont réfugiés dans notre ville. Des éléments troubles se sont glissés parmi eux. Morel les surveille ; il sait que des réunions nocturnes ont lieu dans le but de rédiger des libellés contre les autorités civiles et militaires, « en vue du retour à l'anarchie révolutionnaire ». Il sait que des prêtres insermentés sont cachés dans Dinan et desservent leur culte ; et c'est lui qui en avise les autorités municipales !

Il fait savoir aux cabaretiers, logeurs, aubergistes qu'ils devront tenir un registre des personnes logées chez eux, indiquant le lieu d'où elles viennent, où elles vont et si elles sont armées ou non. Ils refuseront tout individu n'ayant pas un passeport en règle visé au poste

militaire le plus proche. Des commissaires, choisis dans le corps municipal, vérifieront les papiers des voyageurs aux cinq postes de la Place qui gardent les entrées de la ville, et feront arrêter ceux qui n'en ont pas.

A partir du 24 floréal an IV, la retraite battra à huit heures et demie ; les portes seront alors fermées jusqu'à trois heures et demie du matin. Toute personne qui se présentera pour entrer dans la ville, sera conduite au Commandant de la Place. On ne pourra sortir la nuit, que par la barrière de la rue du Fossé.

En cas d'attaque de l'ennemi, une des pièces de canon placées au poste Sainte-Catherine, tirera le coup d'alarme. A ce signal, les citoyens en état de combattre devront s'assembler en armes sur la place de la Liberté. Toutes les portes donnant sur les remparts seront ouvertes. Il sera défendu aux non combattants de paraître dans les rues. Toutes les lumières donnant sur la campagne seront éteintes, toutes les fenêtres fermées. Personne ne pourra sortir de la Place par un autre endroit que les portes sous peine d'être traité en ennemi. Ces prescriptions rigoureuses ne serviront à rien car la ville ne sera pas menacée, mais cela est dû uniquement à la présence de l'armée qui, commandée par le général Mesnage, a jeté sur le pays un gigantesque filet, aux mailles bien serrées dans lesquelles viendront se prendre les Chouans. En outre, des patrouilles incessantes, des colonnes mobiles fortes de deux ou trois cents hommes, circulent sans arrêt, harcèlent les chefs royalistes. Les visites domiciliaires succèdent aux visites domiciliaires. La vie devient intenable. Un certain nombre de Chouans, écœurés sans doute, tous de Dinan, font leur soumission, déposent leurs armes, et viennent résider dans la ville où ils sont placés sous la surveillance et la responsabilité de l'administration.

Ceux qui se laissent prendre en armes sont traduits devant les « Conseils militaires » siégeant à Dinan, et condamnés à mort, sans rémission.

Il est bien entendu que jamais la guillotine construite sur l'ordre de Le Carpentier, n'a servi. Il est bien enten-

du qu'aucun fédéraliste, aucun suspect n'a subi la peine capitale en notre ville. Mais il est certain qu'en messidor de l'an IV, des Chouans ont été fusillés, comme en font foi les billets du commandant de la place « aux citoyens composant l'administration municipale de Dinan », les avisant de l'heure et de l'endroit de l'exécution.

Ce sont les nommés Lucas, Carré dit « la Grenade », Duval et Landri.

Les choses ne traînaient pas. Le Chouan condamné le soir était exécuté le lendemain à l'heure de la parade ; condamné le matin il était mis à mort l'après-midi vers cinq heures.

A la municipalité le soin de faire creuser les fosses et de fournir les tombereaux pour l'enlèvement des cadavres.

L'exécution aurait pu se faire dans le Pall Mall, entre la tour Saint-Julien et la rue Neuve, là où depuis toujours avaient lieu les exercices d'armes à feu. Mais on avait choisi de préférence les larges douves près de la porte de Port-Malo, là où la contrescarpe s'écarte des remparts. En cet endroit, encore élargi par la destruction de l'avancée, les troupes pouvaient manœuvrer à l'aise.

Où le malheureux passait-il sa dernière nuit ? Quel chemin suivait-il pour parvenir au lieu du supplice ? Etait-ce dans les prisons de la ville, au Bureau de la Place, à la gendarmerie située dans l'ancien couvent des ci-devant sœurs de la Sagesse ? Nous ne le savons pas. Mais il est certain qu'il ne pouvait être amené à la porte de Port-Malo qu'en traversant la ville, entouré de gendarmes, encadré par des troupes en armes. En arrivant dans les fossés il pouvait apercevoir, à l'écart, le tombereau dans lequel, tout à l'heure, serait jeté son corps criblé de balles. Pas de cercueil. On le conduisait à la pierre où il devait s'agenouiller, les yeux bandés, les mains liées derrière le dos, face au peloton placé à huit pas, pendant que les compagnies et les escadrons se formaient en carré.

Un silence. Un ordre bref. Une salve terrible que devaient entendre, avec terreur, les Chouans et les suspects cachés dans la ville. Puis les tambours battaient, les trompettes sonnaient, les troupes défilaient devant le cadavre. Parade d'exécution.

Le corps nu était transporté au seul cimetière de la ville, derrière l'église Saint-Sauveur, où la fosse était déjà creusée.

Combien de rebelles furent ainsi mis à mort ? Nous n'avons pu retrouver l'état nominatif des fusillés pour le mois de messidor an IV, transmis pourtant, à la date du 29, par le général de brigade Mesnage, commandant la 1re subdivision de l'armée des Côtes de l'Océan.

L'état de siège, dans les communes de l'ouest, fut levé le 12 thermidor an IV.

L'initiative de la lutte contre la Chouannerie revint à nouveau aux administrateurs civils, qui n'auront pas, en ces temps troublés, l'énergie des montagnards Corseul, Forcoueffe et Dereuse. Bientôt même les commissaires ne se dérangent plus pour vérifier les passeports ; les « bourgeois » montent la garde sans uniformes, le plus souvent l'on se fait remplacer par des mendiants ou des sexagénaires, toujours les mêmes.

Devant ce laisser-aller le commandant de la Place veille à la fermeture et à l'ouverture, aux heures fixées, des portes de la ville et recommande de lui amener, escorté par un fusilier, même deux s'il le faut, tout militaire ou étranger qui se présentera aux barrières sans être muni de papiers.

Il sera cependant obligé, tant les routes sont peu sûres, d'autoriser le port d'armes aux personnes munies d'un passeport en règle.

Mais maintenant que l'armée ne commande plus c'est le désordre et l'insouciance. Les gens n'obéissent plus, déchargent leurs armes dans la ville, vont chasser en campagne.

La situation est si grave qu'il faut remettre la Place en état de guerre. Le commandant Mattat exige que des

gardes nationaux accompagnent les patrouilles militaires qui vont à la découverte, et leur servent de guides.

Nos administrateurs, si l'on en juge par le cahier de délibérations pour l'an V, sont, avant tout, préoccupé du logement et de la nourriture des troupes de passage en notre ville. C'est un jour deux escadrons de chasseurs à cheval, le lendemain deux bataillons de la 19e demi-brigade, un autre jour deux cents ou trois cents chevaux de remonte en route pour l'armée. Et chaque semaine il en est ainsi.

Pendant ce temps nos soldats, en Italie, volent de succès en succès. Nos concitoyens s'en glorifient et proclamation est faite de nos victoires, dans les rues et les places de la ville et des faubourgs. En outre, lecture est donnée de la lettre du général Bouonaparte (sic) qui les annonce.

DU DIRECTOIRE A LA RESTAURATION

Pendant le Directoire, la politique à Dinan fut plutôt terne. En germinal de l'an V, les élus de tendance réactionnaires voire royalistes seront écartés de la municipalité par le coup d'état du 18 fructidor.

La population est tombée de 7.176 habitants (an 11) à 6.406, par suite de la situation troublée du département dont la vie économique est paralysée par la Chouannerie et le brigandage.

Il ne se pose pas de graves problèmes pour la municipalité qui se contente d'expédier les affaires courantes et, pour réveiller le patriotisme des citoyens, d'organiser les fêtes républicaines et les cérémonies officielles : fête de la Reconnaissance et des Victoires, fête des Epoux, fête de la Liberté, etc... Les réjouissances, les divertissements, les illuminations attirent toujours beaucoup de monde, mais leur compte rendu est on ne peut plus monotone. Tous les décadis, par exemple, les administrateurs, escortés de la garnison, de la colonne mobile et de la garde nationale, se rendent au temple décadaire de la Victoire. La cérémonie commence par le cri de : Vive la République ; puis on lit et on commente les lois, on annonce les décès et les naissances ; on procède aux mariages, puis on termine par le verset « Amour sacré de la patrie », chanté en chœur et les cris de Vive la République. Toujours passent les troupes que les habitants doivent loger et dont il faut transporter les bagages, toujours la ville vit comme une forteresse assiégée, toujours on lutte contre les Chouans. De temps en temps certains se font prendre et la nouvelle de leur exécution est notifiée aux familles. C'est ainsi que le 28 floréal an V on apprit, dans la ville, l'exécution de Thomas Saget dit Jupiter et de René Dugué dit Navage, deux Dinannais de la ci-devant compagnie de la Baronnais, condamnés à mort tous deux pour désertion, chouannage, vols et assassinats.

En prairial an VII, il faut même constituer une colonne mobile de 75 hommes car la Chouannerie croît et les vols à main armée se multiplient.

Le 5 brumaire an VIII, alerte ! Huit cents Chouans sont entrés à Port-Brieuc, à 3 heures du matin. Dans la ville, on bat la générale ; tous les citoyens de plus de seize ans sont mobilisés. Ordre est donné d'illuminer les maisons pendant la nuit. Les suspects sont consignés chez eux. On patrouille autour de la Place. La municipalité siège en permanence. Mais le 23 le calme revient et les mesures sont rapportées.

Quatre jours après on annonce, en grande pompe, à la population indifférente, le coup d'Etat du 19 brumaire.

La municipalité, composée de républicains modérés, dont certains furent emprisonnés sur l'ordre de Le Carpentier, se rallie au nouvel état de choses. Mais la proclamation de la paix dans l'ouest par le général Hédouville, ne suffira pas à ramener le calme dans notre pays :

des placards royalistes sont apposés sur nos portes ; les barrières de Sainte-Anne et du Bas-Bourgneuf sont brisées ; le fils Dupas est enlevé par les Chouans.

Le maire, choisi par le Premier Consul, est Charles Néel, les adjoints Gesbert ex-juge et Boulland officier de santé. Le choix paraît excellent, et, jusqu'au lendemain des Cent jours, la ville sera administrée par ces hommes et leurs conseillers : négociants et hommes de loi.

Ce sont des administrateurs modérés et habiles, anciens membres des assemblées révolutionnaires. Austères et rudes, sans passion, esprits méthodiques et secs, ils sont méticuleux, prudents, soupçonneux. Un nommé Legrand, se disant chargé de police et de surveillance est-il signalé dans notre ville ? Ils le convoquent aussitôt, l'interrogent longuement sur ses démarches maladroites, le sermonnent et lui recommandent plus de circonspection.

Ils n'hésitent pas, quand il le faut, à payer de leur personne. Néel ne s'est-il pas rendu à Guenroc, en pleine terreur, pour y réquisitionner du grain ? C'est eux qui effectuent les visites domiciliaires dans le quartier de l'Apport où l'on signale la présence de Daniel dit Manuel, forçat déserteur et chef de chouans condamné à vingt-quatre ans de fer.

Ils furent accessibles, dit-on, aux sentiments d'humanité, et surent préserver de la mort les suspects incarcérés à Dinan. Certes, cependant ils furent sans pitié pour les Chouans et les prêtres insermentés. Ils n'oublièrent pas non plus leurs intérêts, et le groupe Néel, put ainsi acquérir, à lui seul, quatre sur six des principaux couvents de la ville.

Quant à la population de Dinan, elle était, dans son ensemble, plutôt passive.

.....

Le premier Consul au pouvoir, les Rebelles comprirent très vite que la lutte devenait impossible, qu'ils allaient être écrasés et qu'il valait mieux se soumettre.

La paix fut signée, le 11 février 1800, à Plancoët, entre le colonel du Breil de Pontbriand, chef de la Légion, et le commandant de la place de Dinan, Mattat. Elle fut ratifiée, par le général la Bérolière, au château du Chesne-Ferron. Toutes les armes furent déposées ; les déserteurs durent rejoindre leurs corps ; et les paysans, munis d'un passeport, regagnèrent leurs fermes. Nul ne fut inquiété.

C'était la fin de la Chouannerie.

APRÈS LA TOURMENTE

Le voyageur, un émigré avait quitté la diligence à l'« Auberge de la descente de Rennes », place de la Liberté. Il était encore tout ému de ce qu'il avait vu, à partir du moment où la voiture avait abordé la descente de Lanvallay.

De loin, la ville ne lui semblait pas avoir changé : ses tours, ses remparts, ses clochers et les vieux arbres de la promenade se détachaient toujours, comme autrefois, sur l'or du couchant, comme autrefois la rivière coulait, paisible, entre des berges et des quais encombrés de troncs d'arbres. Mais il s'étonna quand les chevaux s'engagèrent prudemment sur le tablier fait de poutres qui remplaçait l'arche du pont coupée à l'approche des « Brigands ». Pas de parapet.

Sur la rive gauche une redoute de terre et de gazon qui s'éboulait dans le lit du fleuve, et le Grand et le Petit Moulin tout ronronnant du bruit des meules écrasant le grain. Sur la tour Sainte-Catherine des canons, au pied des murailles, pas un buisson, pas un arbre, tout avait été rasé.

En montant le Chemin des Vaux la diligence dut franchir successivement trois barrières où des sentinelles veillaient. Elles allaient et venaient, coiffées d'immenses chapeaux à cornes, et, sur leurs longs habits

bleus à parements rouges, se croisaient de larges baudriers blancs ; sabres et gibernes leur ballottaient au bas des reins.

Il regardait tout cela : les palissades, le fossé profond sur lequel on avait jeté un tablier de bois ; il remarqua l'air soupçonneux de deux hommes qui l'examinaient cherchant sans doute à deviner qui il était et d'où il venait.

Encore une redoute dans le haut de la côte, des gueules sombres de canons dans les embrasures, puis l'auberge, où depuis une heure il se morfondait.

Il était enfin de retour, dans cette ville où il avait vécu les années heureuses de sa jeunesse ! Après avoir obtenu, non sans peine il est vrai, que son nom fût rayé de la liste des émigrés, il aurait dû être heureux, mais il ne pouvait se débarrasser d'un obscur malaise ; il sentait confusément que des changements s'étaient opérés dans la ville et qu'il en souffrirait.

Le lendemain, en quête du passé, il alla par les rues.

Dinan, malgré ces années de trouble et de révolution, était demeurée à peu près ce qu'elle était sous l'Ancien Régime.

Les rues étaient toujours des cloaques empestés, sortes d'artères étroites où la foule se faufilait, se garant des jets de boue des lourdes voitures, des fardiers, des cavaliers, cherchant refuge au besoin sous les auvents et les porches encore debout. Dans chaque quartier, dans chaque ruelle, des immeubles datant de plusieurs siècles ou bien des hôtels majestueux avec cour d'honneur, des demeures énormes, mais fermées, en ruine, et qui dominaient, écrasaient de chétives baraques, des maisons médiévales aux pans de bois, aux fenêtres démantibulées. Ni air ni lumière.

Voici la place de la Liberté, l'antique place du Champ-ès-chevaux. Encore un corps de garde, une sentinelle l'arme au bras, qui lui intime l'ordre de passer au large. La route de Pontorson à Brest, qui la traverse, est toute défoncée, impraticable aux rouliers.

Voici l'emplacement de la vieille halle, la Cohue, aujourd'hui démolie, encombré de cassines vermoulues, de détritus et d'immondices.

Il passe maintenant rue de la Voûte, atteint l'Apport-à-Dinan. Nul changement. Sous les porches de ce quartier comme rue de la Larderie, les bouchers étalent toujours, en plein vent, leurs viandes que visitent les mouches.

Voici maintenant la place Saint-Sauveur, ou plutôt non, la place de la Concorde. La « montagne », érigée par les vieillards et les jeunes gens, s'y effrite peu à peu.

Il longe le côté sud de l'église, traverse la petite place Sainte-Catherine froide et silencieuse, pour atteindre enfin les arbres splendides qui occupent le fond du cimetière. Pas de muret, son regard plonge directement dans la vallée d'où monte une brume légère. Aucune activité dans le port qui semble désert. Il n'entend pas, venant du Jerzual, la rumeur joyeuse d'un peuple qui travaille.

A midi, des clochers vides de Sainte-Catherine, de Saint-Sauveur, de l'église des R. P. Dominicains, de la Victoire, de tous les couvents de la ville aucun carillon ne s'envole. Seule la voix lente et grave de la cloche municipale, laisse, une à une, tomber les heures de sa tour délabrée.

Comme il est déçu ! Les choses n'ont plus la couleur d'autrefois. Tout lui paraît sombre et triste, mais nulle part l'impression n'est aussi désagréable qu'à la Croix-Plate, là où descendent les voyageurs venant de la Basse-Bretagne.

La porte de Brest menace ruine ; la tour qui domine l'abreuvoir est crevée et la porte trop basse gêne le passage des diligences. La place du Marché au Bois, un peu en avant du fossé, est coupée par une barrière. Les douves à partir du pont Pinault sont pleines d'eaux stagnantes où pourrissent des bêtes crevées. Des baraques masquent la façade de l'Hôpital.

Il a l'impression qu'il faudra tailler à la hache, dans cette ville, si l'on veut la délivrer de tout ce qui l'étreint,

la gêne, et l'empêche de devenir une ville moderne, agréable à habiter.

Tout en revenant vers son logis d'un jour, il remarque, non sans surprise, le débraillé des gens, leur air brutal et farouche qu'accentuent encore leurs gros favoris, leurs cheveux nattés et serrés dans un catogan. Beaucoup ont des habits de coupe et d'apparence militaires et portent ostensiblement pistolets et poignards.

La pacification ne date, il est vrai, que de quelques mois, les actes de brigandages sont encore fréquents dans les campagnes et les routes ne sont pas sûres. De ci de là quelques hommes en carmagnole doublée de rouge.

Quelques jours après, assisté de sa mère qui n'avait pas quitté le pays, il s'efforça de récupérer ses meubles, tout au moins ceux qui n'avaient pas été vendus, et d'en garnir un appartement de la rue de Léhon. En cette circonstance il trouva, près de la municipalité, compréhension et bonne volonté. D'ailleurs un des adjoints n'était-il pas M. Gesbert, sieur de la Noë-Seiche, ancien sénéchal de Combourg, tout dévoué aux intérêts des Chateaubriand. Ils vécurent chichement tous les deux dans ce quartier silencieux, mais peu à peu, d'autres émigrés vinrent se joindre à eux : l'oncle de l'auteur d'*Atala*, Marie-Antoine Bénigne de Bédée, celui qu'on appelait l'Artichaut, puis les filles de son frère le comte de la Bouëtardais mort en exil à Londres, et puis tant d'autres.

Il faudrait un Balzac pour peindre la société de Dinan sous l'Empire. Qui dira jamais le bouillonnement des passions et des haines de ces gens obligés de vivre côte à côte, les uns sur les autres, entre les remparts de cette ville ? Ils sont tous là, bourreaux et victimes, amis et ennemis. Il y a d'abord les « Montagnards » qui ne sont plus rien, mais prêts à conspirer pour reprendre le pouvoir, puis les ci-devant nobles, « rebelles » d'hier, retour de Jersey et de Coblentz, furieux d'avoir dû déposer les armes et tenus par leur parole de ne plus combattre, les chefs chouans : Robert Yves dit Petit-Jacques, Rolland dit Justice, Saget, Gar-

nier Patrice, Pigeon Julien et ceux dont nous ne connaîtrons jamais le nom, les humbles soldats de l'armée « catholique et royale ». Hier ils menaient la vie libre des camps de hasard, aujourd'hui ils végètent et rongent leur frein, car c'en est fini des franches lippées, des attaques à mains armées des caisses publiques, ou des diligences que l'on soulage de l'argent de la République. Ils se voient les uns les autres, se fréquentent mais ne se livrent pas, car ils se savent surveillés. Aucun d'entre eux, ni les colporteurs, ni les troupes de théâtre, ni les assemblées religieuses, ni tous ceux qui peuvent conspirer, vendre ou répandre des écrits ou des propos séditieux, n'échappent à l'œil vigilant de la police du Premier Consul.

A tous ceux-là on peut ajouter les épaves sociales nées du tourbillon formidable où a glissé la France à partir de 1789 : officiers en congé, soldats mutilés, fonctionnaires révoqués ou suspendus, vieilles demoiselles vivant de maigres ressources, représentants des grandes familles ruinées.

A côté de tous ces déclassés, les négociants, marchands et hommes de loi.

Maîtres du pouvoir, chefs des principales administrations, enrichis par les achats de biens nationaux, ils s'efforcent, pour le moment, de mener à bien une double tâche : d'abord assurer le développement et la prospérité des industries et du commerce dinannais, ensuite accroître la renommée touristique de la ville, en faire un centre attirant et moderne, en mettant, autant que possible, en valeur ses beautés naturelles.

A partir de 1803, les ressources, hier toutes consacrées à la guerre, ne manquent pas.

Pour faciliter les transports, on rétablit les ponts de Léon, de Dinan et de Baudouin, on refait les quais qui menacent de s'écrouler, on fait procéder au curage du port.

Les deux églises et leur presbytère sont restaurés. Le Champ-ès-Chevaux, muni d'un parapet, planté d'une double rangée d'acacias, devient une place magnifique.

On abat les vieilles maisons de bois qui menacent ruine. On creuse des lavoirs près des Grands Fossés, on ouvre les remparts en prolongement de la rue Neuve et de la rue de la Boulangerie.

Le Pall-Mall nivelé est, lui aussi, orné d'acacias.

Les bâtiments de la Fontaine des Eaux sont réparés, bordés de charmilles, le chemin d'accès voit sa pente adoucie.

Enfin quatre réverbères vont éclairer la ville, puis douze en 1810. Les jeunes gens ne pourront plus, dans le noir, enlever leurs lanternes aux servantes, ni tendre des cordes pour faire tomber les gens.

L'Empire laissera la ville dans un état aussi excellent que possible ; sauf le port, bien entendu ; mais à cette époque le commerce maritime n'est-il pas presque ruiné ?

Un seul point noir : l'impossibilité où l'on se trouve de discipliner les gens. On jette toujours par les fenêtres « eau, urine et matières fétides » ; les animaux domestiques vagabondent toujours par les rues souillées d'immondices et de détritus variés.

Cette malpropreté, une prison, la porte de l'Hôtellerie ou de Brest, étroite, sombre et humide, où les condamnés vivent entassés, un seul cimetière situé en pleine ville et plein à craquer font craindre que des épidémies ne désolent la ville. C'est ce qui se produit en 1803 où une maladie contagieuse double le nombre des décès. Il faut utiliser le cimetière des pestiférés bientôt comble à son tour. Mais ce n'est qu'en 1832, lors de l'épidémie de choléra que le cimetière Saint-Sauveur sera fermé.

Cependant il faudra encore attendre vingt ans avant que l'hygiène s'améliore, que les rues soient propres, et que la prison, transférée au Château, ne soit plus une geôle humide et malsaine, véritable foyer de contagion pour la population.

Les événements de 1815 interrompirent, un moment, les travaux entrepris dans la ville par les hommes de l'Empire.

Après le retour de l'île d'Elbe, on se préoccupa de mettre Dinan à l'abri d'un coup de main des « ennemis de l'ordre ». Entendez par ces mots la division de Pontbriand qui tenait la campagne. Les quatre portes sont refaites à neuf en bois d'orme ; deux palissades en bois de chêne coupent l'entrée du Grand Chemin et sont précédées d'un fossé de quatre mètres sur deux mètres. En arrière des cavaliers avec des embrasures pour placer l'artillerie.

Les courtines, chemins de ronde et parapets sont réparés. Une batterie de cinq canons est placée sur la tour de Coëtquen.

Dès le 18 juillet 1815, à l'annonce de Waterloo, le maire Le Chevalier prêche le calme à ses concitoyens qui, pour la plupart voient avec inquiétude le rétablissement de la monarchie car les mesures maladroites prises lors de la première restauration lui avaient aliéné bien des esprits. Les élèves du collège communal, hostiles aux Bourbons, avaient formé, pendant les Cent-jours, une compagnie de canonniers volontaires, qui avaient participé à la reprise du Fort Lalatte occupé par l'armée des Chouans.

Dans la ville, les esprits étaient surexcités et l'on n'était pas d'humeur à accepter de bon cœur les manifestations royalistes. Des incidents sérieux éclatèrent les 27 et 28 juillet 1815.

Comme le duc de la Trémouille était entré à Dinan, les volontaires royalistes voulurent l'y rejoindre. Ils se présentèrent donc le samedi soir, veille de la Sainte-Anne, devant les murs de la place dont les portes étaient fermées et les murs gardés. Quelques coups de fusil furent échangés pendant la nuit.

Le lendemain, à quatre heures du soir, les habitants cédant aux instances des autorités, laissèrent entrer cinquante assiégeants qui assistèrent au *Te Deum* chanté en l'honneur du retour de Louis XVIII, puis se retirèrent comme il était convenu. Au moment où ils allaient sortir, une échauffourée éclara, M. de Pontbriand faillit être blessé d'un coup de baïonnette, et deux jeunes royalistes

furent tués. Les « patriotes » dinannais s'étaient abstenus de participer à la cérémonie.

Vers la fin de l'année 1815, une division de l'armée d'occupation, sous le commandement du général prussien Wrangel, prit cantonnement dans l'arrondissement.

Les portes de la ville furent démontées, les nouvelles fortifications abattues. Des corps de garde furent institués à la porte de Brest, au Château, chez Pigeard. L'artillerie prussienne était casernée dans l'ancien couvent Sainte-Catherine ; et les galeux de l'armée, très nombreux, furent mis à part et pourvus d'ustensiles de cuisine spéciaux, de savon et de couvertures, fournis par la municipalité. Les troupes étaient disciplinées ; les patrouilles nombreuses, les rondes fréquentes témoignaient des craintes du commandement ennemi.

Les autorités (Ch. Néel en l'occurence) offrirent un banquet à l'inspecteur de l'armée, le comte Tawzen, « dîner grave et presque silencieux », où « les musiques des divers régiments se firent entendre successivement » (sic).

Désormais les ennemis d'hier, chouans et républicains, furent bien obligés de vivre en bonne harmonie. A tous les éléments dont nous avons parlé et qui constituaient la société dinannaise, vinrent s'ajouter les officiers en demi-solde, les vieux soldats de Napoléon : carabiniers, voltigeurs de la garde, fantassins et marins, tous d'humble origine, et les fonctionnaires révoqués. Il eut fallu peu de chose pour que la lutte reprît. Mais tous étaient las de ces temps troublés et ne désiraient que vivre en paix.

La nouvelle municipalité, composée en majorité de royalistes, continua l'œuvre des précédentes ; et c'est à elle que nous devons la remise en état des rues, des édifices publics, de la place Saint-Sauveur, la destruction des deux maisons à voûte du quartier de l'Apport et des baraques qui masquaient la mairie actuelle. Elle décida la construction d'une nouvelle halle ; en attendant les poissonniers et les bouchers transportèrent leur com-

merce encombrant et puant dans l'ancien couvent des Jacobins.

La ville n'avait pas encore d'abattoir.

A ces travaux ajoutons l'installation de six nouveaux réverbères à reflecteurs paraboliques et la remise en état des quais terminés en 1831.

A cet égard Dinan est mieux partagée que Saint-Servan qui n'avait pas de cale. En 1830, les voyageurs, venant de notre ville au port de Solidor, par le bateau à vapeur, devaient marcher sur des roches glissantes et souillées de vase. On ne pouvait décharger bois, cidre, bestiaux, farine ou granit transportés, qu'en faisant entrer dans l'eau chevaux et charrettes.

En résumé, les municipalités, de 1800 à 1830, ne voulurent pas jouer de rôle politique et se soucièrent davantage des intérêts dinannais. Les événements de 1815, après la Restauration, réveillèrent, un moment, les passions et les antagonismes entre royalistes et républicains ; mais le rétablissement définitif de la royauté interdit désormais toute manifestation. L'administration municipale qu'elle fût formée de fonctionnaires, de négociants ou d'hommes de loi, comme sous l'Empire, de riches propriétaires et de nobles, comme sous la Restauration, fut avant tout avide d'ordre et de tranquillité.

.....

Pendant que, sous l'influence des années, mais aussi de la lassitude, les passions politiques entraient en sommeil, notre ville allait connaître une aventure merveilleuse.

Hier encore place-forte assiégée par les Chouans, elle semble aujourd'hui retomber dans sa torpeur légendaire. Les murs continuent à s'effriter et les lierres recommencent à verdoyer sur les mâchicoulis éventrés de ses tours. Alors que le temps poursuit ainsi son œuvre de destruction et pare notre ville d'un charme nouveau qui captivera artistes et poètes : Corot, Victor Hugo et Juliette Drouet, Maurice de Guérin et les hôtes de la

Chênaie, des hommes résolus, rescapés de la tourmente révolutionnaire vont faire de Dinan pendant les soixante premières années du XIXe siècle un centre industriel et commercial d'une très grande importance.

Mais les chefs d'entreprise ne sauront pas, ou ne voudront pas, s'adapter aux conditions nouvelles d'une société capitaliste, et les industries de Dinan disparaîtront successivement dans les remous économiques d'un monde en formation, sans que rien puisse être sauvé.

En 1799, au sortir de la Révolution, Dinan est ruinée. Ses fabriques de toiles, de cuir, de chapeaux ont perdu leurs débouchés. Cinq cents familles de tisserands et de tanneurs sont réduites à l'indigence. La population tombe de 7.000 habitants en 1790, à 6.406 en 1800.

Dix années vont suffire pour redresser la situation.

Ce redressement est favorisé par l'amélioration de la situation économique sous le Premier Empire, l'existence à Dinan d'une classe de tisserands nombreuse et la concentration entre les mains de quelques familles, de grosses fortunes accrues encore par l'achat, au moyen d'une monnaie dépréciée, de la plus grande partie des biens d'Eglise vendus nationalement : les locaux, chapelles comprises, serviront à loger les principales industries.

Tous les manufacturiers sont étroitement apparentés. Les deux plus remarquables sont Y. Dutertre, propriétaire de la manufacture de toiles à voile la plus importante, et beau-frère de Ch. Néel de la Vigne à qui appartient la plus grande tannerie. Celui-ci, fils d'un commis de la Compagnie des Indes, eut une influence considérable sur l'évolution générale de Dinan. Homme politique influent et habile, il fut successivement, depuis le début de la Révolution, membre du conseil municipal, président du district, puis de la commune, sous-préfet et député. Cet ancien orateur du club des Sans-culottes au jour de la fête de la Raison, devint officier de la Légion d'honneur et fut ennobli par Louis XVIII pour services rendus. Un rapport du préfet des Côtes-du-Nord le présentait en ces termes : « esprit cultivé et juste,

caractère ferme, modéré et bienveillant. Relations politiques très bonnes. Relations sociales convenables. Pas d'ambition. Conduite pendant la Révolution : toujours bonne et modérée. Manière d'administrer : la meilleure. Aucune passion (ni jeu, ni femmes, ni chasse) ».

Ch. Beslay leur était également apparenté. C'était un démocrate, fils d'un notaire, avocat avant 1789. Sous l'influence de Ch. Néel il fut nommé chef de la légion de la Garde nationale, en pleine Terreur, et comme tel participa à la répression des tentatives de chouannerie dans le district.

C'était, sous la Restauration, le seul homme dont on eût pu faire un ministre, car il avait des connaissances étendues en matière de finances. Honnête homme, d'un esprit ferme, sec et austère, il jouissait de l'estime de tous ses concitoyens Agent national du district, ensuite membre du Corps législatif sous l'Empire, puis député après 1815, il se retira à Dinan en 1830. Il eut l'entreprise d'une partie du canal d'Ille-et-Rance. Tout ce qui s'est fait à Dinan l'a été sous son influence.

Il mourut en 1839, à l'âge de 71 ans.

.....

La branche essentielle de l'industrie dinannaise est constituée par les textiles.

Les « fabricants », qui sont maîtres du marché, font des avances aux tisserands qui travaillent le plus souvent chez eux ou dans la fabrique de Saint-Charles, l'ancien couvent des Ursulines. Les matières premières sont le chanvre des environs de Rennes, de l'Anjou, du Maine et même du Nord, le lin de Bretagne et des pays Baltes et le coton d'Egypte.

Les toiles de Languenan, de Combourg, les halles et les bassins, fabriqués au XVIIIe siècle, sont, malgré tous les efforts tentés, peu à peu délaissés, car Dinan a perdu ses débouchés coloniaux et ne peut lutter contre les tissus du Nord et de l'Angleterre.

Un peu plus tard, entre 1810 et 1825, l'activité se

partage entre trois établissements, Dutertre, Viel-Belêtre et Duchemin. Ils emploient 1.200 ouvriers, hommes, femmes et enfants.

La production des toiles à voile de lin ou de chanvre atteint, en 1840, 544.000 mètres qui sont vendus directement au ministère de la Marine pour l'armement des vaisseaux de guerre. L'exportation se fait par Saint-Malo qui redistribue les toiles « aux cinq ports de l'Etat, à Bordeaux, à Bayonne et aux colonies ».

Les fabricants dinannais sont à l'affût de tout progrès. Saint-Charles possède une machine à vapeur à haute pression, et, en 1840, quarante-quatre métiers mécaniques s'ajoutent aux cent cinquante métiers à main.

Vers 1825 Dinan est en pleine prospérité, mais déjà s'annonce un déclin dû à la perte des débouchés aux colonies espagnoles révoltées, au bon marché des toiles du Nord, mais surtout à l'abandon, dans la marine, de la voile au profit de la machine à vapeur, et à l'utilisation de l'hélice.

En 1860 l'industrie des toiles à voile disparaît et Dinan perd sa place comme centre de production textile. L'écroulement est total et définitif.

La deuxième branche importante de l'industrie dinannaise est constituée par douze tanneries, qui occupent 76 personnes, des hommes surtout, car le métier est pénible. Il faut y ajouter les tanneurs isolés. Au total deux cents ouvriers à Dinan travaillent le cuir.

Les deux plus importantes, situées en dehors des murs, sont aux mains de Ch. Néel et de Ch. Beslay.

Elles emploient, à elles deux, cinq mille peaux provenant pour la plupart de l'Amérique du Sud.

Les cuirs s'exportent en Allemagne, en Espagne et dans les colonies. En France, le plus gros client, c'est l'armée. La politique belliqueuse du Second Empire donnera à ces tanneries un grand essor et les obligera à employer plus de trois cents ouvriers.

Cette activité se maintiendra jusqu'à la fin du XIXe siècle.

A ces deux industries, il faut ajouter trois raffineries de sel ; la matière première vient de Guérande et du Croisic et une sucrerie, installée en 1832 dans l'ancien couvent des Capucins, et qui produit annuellement 50.000 kilos de sucre. Les betteraves utilisées sont surtout cultivées à Quévert.

Ces différents établissements ferment au moment même où s'effondre l'industrie textile.

Cette crise brutale provoquera un certain désarroi. On s'interroge sur l'avenir de notre ville. Que va-t-elle devenir ? un centre touristique ? un marché agricole ? Est-il possible d'implanter dans Dinan de nouvelles industries ?

L'avenir seul répondra.

Dinan, le 20 avril 1958.
Jean URVOY.

IMPRIMERIE PEIGNÉ
DINAN

Dépôt légal : 1er trimestre 1959.
Numéro d'impression : 815.